

## M. Tellier démissionne de La Salle Equipment

Monsieur Maurice Tellier, président de l'Assemblée législative de Québec, vient de démissionner comme directeur et actionnaire de La Salle Equipment. La nouvelle a été annoncée, hier soir, par le gérant général de la compagnie, monsieur Léo-P. McCullagh dans une lettre au directeur du Devoir.



M. MAURICE TELLIER

Cette démission fait suite à une dénonciation faite par le chef du parti libéral, M. Jean Lesage. Ce dernier avait affirmé que M. Tellier en tant que président de l'Assemblée législative n'avait pas le droit d'être actionnaire et encore moins directeur d'une compagnie obtenant des contrats du gouvernement. M. Lesage et plusieurs journaux avaient réclamé la démission de M. Tellier soit comme président de la Législature soit comme directeur et actionnaire de La Salle Equipment.

Voici la lettre de M. McCullagh annonçant la démission de M. Tellier:

Monsieur le directeur,

Il y a quelque temps, à la suite d'attaques inqualifiables contre l'honorable Maurice Tellier, j'avais l'occasion à titre de gérant général de la compagnie La Salle Equipment Co. Inc. de donner aux journaux une déclaration rétablissant certain fait pertinent à cette affaire.

Je crois de mon devoir de vous aviser que j'ai reçu ce jour une lettre de l'honorable Maurice Tellier m'avisant qu'il démissionnait comme directeur de notre compagnie et qu'il avait vendu à des personnes avec lesquelles il n'a aucun lien de parenté, ni aucune association d'affaire, toutes les parts, privilégiées et communes, qu'il détenait dans la compagnie.

Je tiens à exprimer mon regret de la décision de l'honorable Maurice Tellier pour qui nous gardons la plus grande considération et un profond respect.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Je vous serais bien reconnaissant, monsieur le directeur, si vous vouliez bien publier la présente.

Bien à vous: LEO-P. McCULLAGH  
gérant général des ventes

## Les Communes seront saisies d'une loi de la souveraineté

Par Clément BROWN

OTTAWA. — Les problèmes d'un drapeau et d'un hymne officiels pour le Canada vont rebondir à la prochaine session. Au moins un député a inscrit à ce jour, au feuillet de la Chambre, un projet de loi prévoyant l'adoption d'un drapeau et d'un hymne officiels et la célébration d'une fête de l'indépendance. Il s'agit de M. Maurice Allard, député conservateur de Sherbrooke.

Le bill Allard recommande de déclarer comme fête légale le 11 décembre de chaque année, en souvenir de la signature, le 11 décembre 1831, du fameux Statut de Westminster, reconnaissant la parfaite souveraineté et la complète indépendance des membres du Commonwealth.

Le projet de M. Allard suggère de confier le choix de notre drapeau et de notre hymne officiels au Conseil des arts. Celui-ci pourrait agir de sa propre initiative ou procéder par concours dans l'un et l'autre cas. Le Conseil des arts devrait faire

rapport au Parlement dans un délai d'un an après l'adoption du bill. Par la suite les deux chambres adopteraient les projets de loi nécessaires et une proclamation officielle suivrait.

Il est à présumer que le bill Allard provoquera de l'intérêt, surtout dans les milieux nationalistes de langue française et de langue anglaise. Sera-t-il accompagné de mesures semblables provenant d'autres secteurs de la députation? Si d'autres députés ont l'intention de présenter des bills ou des résolutions sur les problèmes sou-

levés par M. Allard, ils ne nous ont pas encore fait part de leurs projets.

L'originalité du bill Allard, c'est qu'il aborde de concert les questions d'un drapeau et d'un hymne officiels alors que, dans le passé, ces questions ont toujours fait l'objet de discussions séparées. Une autre note originale, c'est qu'il propose de faire célébrer officiellement le 11 décembre et de marquer ainsi, chaque année, l'anniversaire de la signature du Statut de Westminster.

(suite à la page 8)

Nos minorités de l'Ouest, à l'heure du "tournant"

— III —

## L'Etat du Québec doit définir une politique culturelle à la mesure de tout le Canada français

Par Jean-Marc LEGER

D'un séjour, même bref, à Winnipeg et Saint-Boniface, on retire des impressions avec les milieux les plus variés, l'impression d'une part que la "tolérance" dont le fait français bénéficie notamment sur le plan scolaire va se développer assez rapidement (par suite notamment de l'action de ces éléments anglophones dont j'ai parlé précédemment) mais, d'autre part, l'impression que de nouvelles menaces planent sur la minorité canadienne-française du Manitoba comme apparemment sur d'autres minorités francophones de l'Ouest canadien.

J'ai évoqué à la fin de l'article précédent le désarroi qui règne dans une partie notable de la jeunesse et le risque grave de l'émigration rapide vers l'Amérique du Nord pour les jeunes Franco-Canadiens des villes. Cette situation tient largement au phénomène de l'exode des notres vers les centres urbains.

Conséquences de la dispersion

Dans les régions rurales, en effet, la jeunesse ne souffre pas du même mal: en tout cas, il y est à peine sensible, m'a-t-on assuré. Mais voici que pour la partie des Canadiens français que divers raisons ont amenés et continuent d'amener dans les villes, le regroupement d'autant, facteur primordial de résistance, de maintien, fait place à la dispersion. Dix mille, quinze mille, même vingt mille Canadiens français dans un grand complexe urbain comme Winnipeg-St-Boniface, cela fait encore bien peu de gens et qui sont naturellement noyés dans la masse anglophone des 400,000 habitants.

Cette dispersion joue naturellement dans le sens de l'anglicisation et s'ajoute aux autres facteurs: travail, loisirs, camarades à tout l'environnement économique-social qui est strictement anglo-américain. Même

phénomène dans le domaine religieux: comme il existe une seule paroisse de langue française à Winnipeg (bien que cette ville compte aujourd'hui plus de 200,000 habitants), à Saint-Boniface elle-même, une proportion croissante de nos frères fréquente l'église la plus proche, celle où prévaut la langue anglaise.

Et c'est bien là le problème fondamental. Si, dans dix ou quinze ans, la plupart des obstacles actuels à l'épanouissement du fait français sont disparus, se trouvera-t-il encore des minorités ardentes, créatrices, pour en profiter? Peut-être pas si les

toutes nouvelles générations suivent la voie ou une partie d'entre elles s'est déjà engagée.

Tâche commune

Ne jouons pas les pharisiens, assurément: nous savons trop la somme d'abdications dont chaque jour, dans une ville comme Montréal, les Canadiens-Français se rendent coupables, pour avoir le droit d'élever le moindre blâme à l'endroit de nos frères de là-bas. Ce qu'ils ont accompli, on peut légitimement se demander si les hommes du Québec se révéleraient aujourd'hui capables de l'accomplir. Il ne s'agit pas de juger mais de constater et de décider ensemble ce qu'il y a lieu de faire. C'est une tâche commune à entreprendre, une tâche à la mesure de tout le Canada français.

(suite à la page 8)

### Le texte du bill Allard

OTTAWA. — Voici le texte de la "Loi concernant la souveraineté du Canada" que M. Maurice Allard, député conservateur de Sherbrooke, a déposée chez le greffier de la Chambre des communes, M. Léon J. Raymond, ce projet apparaît donc, à moins d'avis contraire, au feuillet de la Chambre de la première journée de la prochaine session.

La "note explicative" du bill dit ceci:

"Le vivifiant instinct d'indépendance d'une nation est ancré dans le cœur de chacun de ses citoyens. Certaines traditions historiques peuvent restreindre cet instinct pendant quelque temps mais on ne peut s'attendre qu'il sommeille éternellement.

"Toute nation qui est fière de ses réalisations des époques de paix et de des années de guerre, toute nation qui a conscience de sa propre souveraineté tient à ce que les autres pays indépendants reconnaissent son statut.

"Un drapeau national et un hymne national distinctifs, de même qu'une fête d'indépendance nationale, sont des signes extérieurs de souveraineté.

"Cette proposition de loi a pour objet de doter notre pays, le Canada, de ces précieux attributs."

Le texte du "Bill Allard" se lit comme suit:

"Loi concernant la souveraineté du Canada.

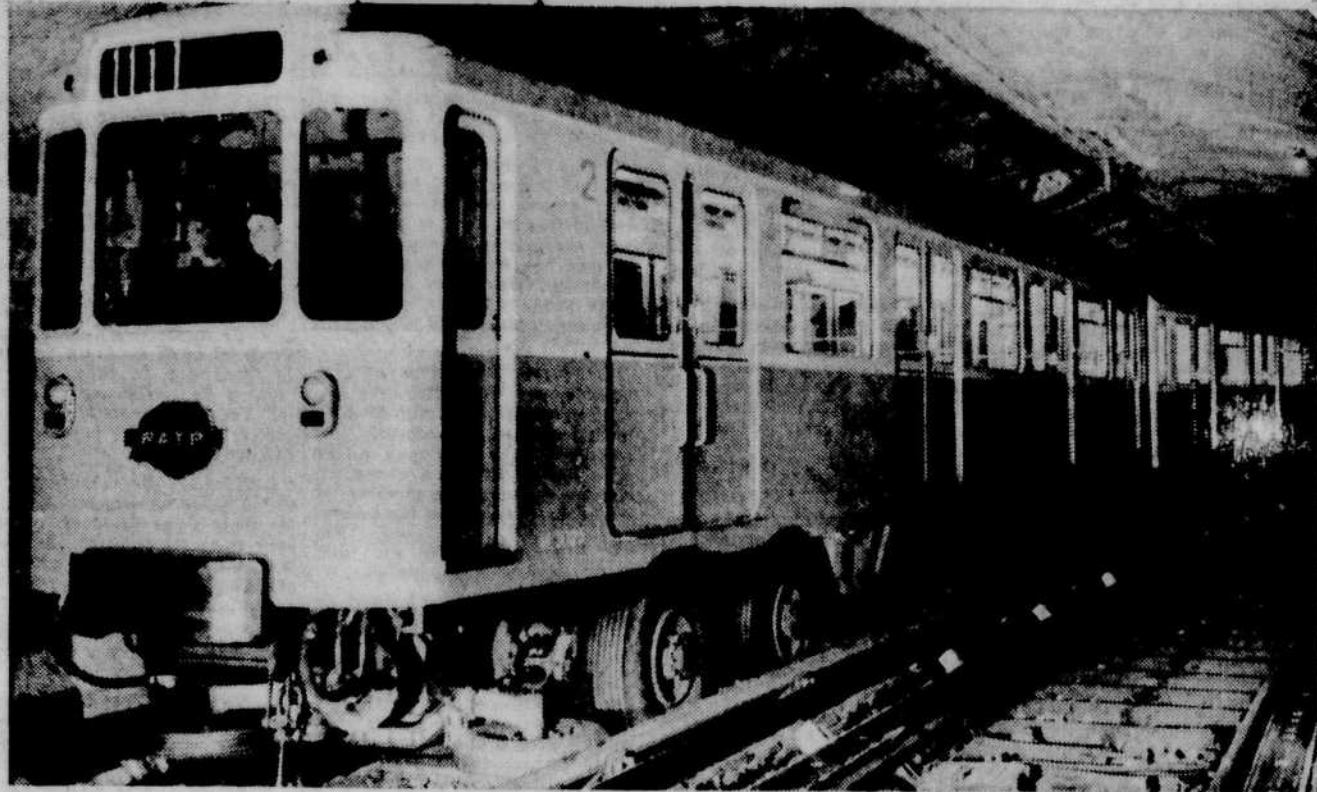
"Considérant que, depuis le 11 décembre 1831, le Canada est une nation souveraine, au sein du Commonwealth des Nations; qu'il est un aux autres membres du Commonwealth par une commune allégeance à la couronne; qu'il est égal en statut au Royaume-Uni et ne lui est aucunement subordonné.

"Et considérant que la souveraineté du Canada devrait se manifester par l'adoption d'un drapeau national distinctif, la désignation d'un hymne national également distinctif et l'observance

(suite à la page 8)

### Ottawa: la première fusée téléguidée serait française

OTTAWA. — Selon ce qu'a révélé hier un porte-parole du ministère de la défense, il se peut que la première fusée téléguidée qu'aura l'armée canadienne soit française et non américaine. Des soldats canadiens, a déclaré le porte-parole, s'entraînent actuellement sur la fusée anti-char française SS-10, au Camp Borden, en Ontario. Une équipe de l'armée canadienne a tout d'abord subi un entraînement sur cette arme avec l'armée française, en Europe, l'an dernier. Aucune décision n'a toutefois été prise encore au sujet de l'arme française.



Une rame du métro de Paris montée sur pneus dont la Société d'expansion métropolitaine détient les brevets pour le Canada...

### Des ogives nucléaires au Canada

OTTAWA. — M. Peakes, ministre de la défense, a déclaré hier qu'il s'attendait que des installations pour l'entreposage des ogives nucléaires, au Canada, seraient disponibles au fur et à mesure que les rampes de lancement des "Bomarc" seraient prêtes.

M. Peakes a ajouté que ces ogives seraient placées sous le contrôle conjoint d'officiers canadiens et américains. Selon la loi américaine, on ne peut les utiliser qu'en cas d'attaque et la permission du gouvernement canadien serait alors également requise, a-t-il déclaré.

On est présentement en train d'ériger les rampes de lancement des "Bomarc" près de North Bay, Ont., et Mont-Laurier, Qué.

Les missiles seront disponibles en 1961 mais rien ne laisse pressager quand les rampes de lancement seront prêtes à fonctionner.

En ce qui a trait aux approvisionnements en ogives atomiques des forces canadiennes en Europe, le ministre a déclaré que les dispositions ne sont pas encore au point. Actuellement, la brigade canadienne relevant de l'OTAN n'est pas en mesure de lancer les missiles à ogives atomiques advenant une attaque.

Il n'y aura pas possibilité d'utiliser des ogives atomiques à moins qu'on ne procure la brigade de missiles "Lacrosse". Cette éventualité ne surviendrait pas avant la fin de l'an prochain ou au début de l'année 1961, pourvu toutefois que le Canada soit satisfait des performances des missiles "Lacrosse" au cours d'essais par temps froid en février et mars prochains.

M. Peakes a précisé que les ministres canadiens et américains avaient étudié en général

(suite à la page 8)

Selon le président de la SEM:

## Le métro doit être construit et équipé par le même organisme

Par Jean-Marc LALIBERTE

Le président de la Société d'expansion métropolitaine, M. Marcel Piché, a affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il était préférable qu'un seul organisme soit chargé de la construction et de l'outillage d'un métro à Montréal.

M. Piché avait convoqué cette conférence de presse afin de permettre aux représentants des journaux de poser toutes les questions qu'ils jugeaient à propos pour dissiper toute confusion ou tout malentendu relativement à l'offre faite par cette société de construire le métro.

Le président de la SEM a révisé que lundi, en fin d'après-midi, les représentants de la Société ont transmis à la ville de Montréal l'offre définitive. "Nous sommes maintenant prêts à soumettre notre contrat à la cité de Montréal, dès que celle-ci aura préparé le cahier des charges", a dit M. Piché.

Voici quelques uns des points éclaircis par M. Piché en réponse aux questions posées:

1—La Société d'expansion métropolitaine ferait office, si elle obtient le privilège de construire le métro, d'entrepreneur général et elle ne s'assurait qu'un profit "raisonnable" tout comme le font les entrepreneurs qui sont appelés à présenter les soumissions.

2—La Société a déjà investi "tout près" de \$500,000 pour ses études, l'obtention des brevets de pneumatiques, etc.

3—M. Piché n'a pas dit si la Société accepterait de vendre ses brevets advenant le cas où la construction du tunnel serait confiée à un autre organisme. A la question posée, il a répondu par cette question: "Si vous étiez détenteur de tels brevets, les vendriez-vous?"

4—La Société n'exige pas que la ville ou le corps public mandataire passe par son syndicat bancaire pour la vente des obligations.

5—La Société s'engage à donner une garantie équivalente à celle qui est exigée des autres entrepreneurs qui obtiennent des contrats de la ville. (Cette garantie est généralement de 10 pour cent dans le cas présent elle serait donc de \$16,300,000.)

Possibilité de financement

Le président de la SEM, en déclarant que la ville ou l'organisme mandaté, ne serait pas forcé de recourir au syndicat bancaire que propose la Société pour l'émission des obligations a dit que l'existence de ce syndicat prouve justement qu'un métro peut être financé.

"On a, en certains milieux, dit M. Piché, émis l'opinion qu'une telle entreprise ne pouvait être financée parce que la ville n'en avait pas les moyens. Nous avons trouvé un syndicat bancaire qui est prêt à se charger de la vente des obligations parce qu'il est convaincu qu'elles peuvent être vendues."

M. Piché a profité de la circonstance pour dire qu'il se demandait pourquoi "certaines personnes, certains éditeurs, voudraient qu'un métro soit financé autrement qu'une route ou une rue."

"Le métro souterrain, dit M. Piché, n'est en réalité qu'une rue souterraine. Dans le Québec, comme en Ontario, on construit des routes et le coût de construction est financé au moyen d'emprunts et cette finance fait partie du fonds consolidé. Pourquoi ferait-on autrement dans le cas d'un métro souterrain?"

Le président de la SEM a dit que la Société a tout intérêt à construire le métro au plus bas

prix car tous les membres de la Société sont des contribuables qui ne sont pas intéressés à payer plus de taxes qu'il n'en faut.

De plus, dit-il, notre offre porte sur le premier tronçon. Aurions-nous intérêt à souffrir nos prix et risquer de perdre la construction des autres tronçons qui devront s'ajouter à celui-ci?

Une seule administration

M. Piché dit qu'il est convaincu que le métro et le service d'autobus en surface doivent être administrés par un seul corps, car les deux services se complètent et s'alimentent réciproquement.

Quant à la possibilité pour la Société d'opérer le Métro, M. Piché dit qu'il ne croit pas que la Cité de Montréal qui a cru bon de municipaliser le service d'autobus il y a quelques années jugerait bon d'accorder une franchise pour l'exploitation du métro. Puisque les deux services vont de pair, pourquoi la Ville permettrait-elle aujourd'hui qu'un système de transport en commun soit opéré par l'entreprise privée?

Au sujet de la construction, M. Piché dit que Montréal aurait tout intérêt à confier cette tâche à la SEM parce que celle-ci possède les brevets sur le système de transport sur pneumatiques. "Si la Ville faisait construire le tunnel par une corporation, dit-il, elle risquerait des complications dans le rendement."

Il y a une relation étroite entre la conception du tunnel et les wagons qui y circuleront. La Société d'expansion métropolitaine

(suite à la page 8)

DE GAULLE: LA DETENTE A DEJA ETE AMORCEE MAIS LA PRUDENCE S'IMPOSE

## L'Ouest doit confirmer son unité et l'URSS prouver sa bonne foi avant le "sommet"

"K" viendra en France du 15 au 30 mars — Paris prêt à tout accord sur les armes nucléaires à l'ONU

PARIS. — La France souhaite ardemment la reprise du dialogue Est-Ouest au sommet; mais estime que trois conditions doivent être remplies au préalable: la confirmation dans les faits de la volonté de détente de l'URSS; la réalisation de l'unité par les "Grands" occidentaux; des entretiens Khroutchev - de Gaulle qui auront lieu à Paris au début du printemps. Pour que les puissances occidentales présentent vraiment un front uni lors de la rencontre avec les Soviétiques, il sera nécessaire que juste avant la conférence "au sommet" Est-Ouest, les chefs des "Grands" de l'Ouest se réunissent de nouveau.

Visite de "K" en France

Le chef de l'Etat français d'abord confirme la venue en France du premier ministre de l'Union soviétique et précise que la visite "commencerait le 15 mars" et se prolongerait vraisemblablement jusqu'à la fin du mois. Les diplomates étrangers ont manifesté quelque étonnement en apprenant la durée de la visite de "K" en France.

(suite à la page 8)



## EDUCATION:

## Laval: le directeur du "Carabin" est suspendu

QUEBEC. — Le Conseil de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval (AGEL) a ratifié lundi soir, par 22 voix contre 10, une décision antérieure de l'exécutif suspendant le directeur du journal de l'Association, Jean-Paul Gagnon, d'avoir été suspendu de ses fonctions d'administrateur par suite d'un article publié le 3 novembre dans "Le Carabin", article rédigé par Rémi Savard.

Au cours d'une réunion qui s'est prolongée jusqu'aux petites heures du matin, hier, le Conseil de l'AGEL a blâmé Savard pour le "ton" de l'article en question, dans lequel il accusait la hiérarchie catholique de la province de Québec de collusion avec le gouvernement provincial, mais n'a pas décidé qu'il devait cesser de collaborer au journal. Dans le cas de Gagnon, le Conseil a précisé que la suspension est permanente mais qu'elle n'empêche pas l'étudiant de continuer à collaborer au Carabin.

Le Conseil a affirmé que l'article était "injurieux" à l'endroit de la hiérarchie catholique et nuisible à la bonne renommée des étudiants de Laval. Dans son article, Savard déclarait qu'au temps où il vivait, le premier ministre Duplessis pouvait compter sur le silence "onctueux" de la hiérarchie catholique dans les épreuves électorales. Maintenant que le premier ministre Paul Sauvé est au pouvoir, les problèmes d'éducation reçoivent toute son attention, ajoutait l'auteur.

"Ceci est tout à fait heureux, écrivait-il, et la hiérarchie lui suivra vu qu'il est au pouvoir."

Ottawa: inauguration du pavillon Rose-Marie

OTTAWA. — L'Université d'Ottawa a inauguré son pavillon Rose-Marie, sa première résidence pour étudiantes. L'édifice en briques de trois étages, rue Stuart, près des principaux édifices universitaires, pourra loger 20 jeunes filles, dans des chambres simples ou doubles. La résidence est administrée par les religieuses Oblates de Marie-Immaculée. L'édifice n'appartient pas à l'Université mais il a été mis à la disposition par un bienfait.

## Les Chevaliers de Colomb en croisière

La Cie Canadian Pacific Steamships, vient d'inscrire à M. le juge T.A. Fontaine, député d'Etat des Chevaliers de Colomb en cette province, que des arrangements ont été faits pour organiser un voyage à l'intention des membres de l'Ordre, de leurs épouses et de leurs familles. Il s'agit d'une croisière qui aura lieu à bord de l'Empress of England avec départ de New York le 17 février prochain. Comme il est à prévoir que les demandes seront nombreuses, il est suggéré à tous les intéressés de faire leurs réservations le plus tôt possible en communiquant à cet effet avec la compagnie Canadian Pacific Steamships qui, comme on le sait, a ses bureaux au 201, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone UN. 1-6811.

## Surintendant de scierie

Demandé par des scieries volantes pour contrôler le sciage et l'expédition du bois

L'expérience dans le sciage et le classement du bois dur est essentielle

S'adresser à :

GUELPH PLYWOOD COMPANY LIMITED  
MATTAWA, ONTARIO

L'HOMME  
QUI  
PENSE À DEMAIN  
PRATIQUE  
LA MODÉRATION  
AUJOURD'HUI



La Maison Seagram

DISTILLATEURS DEPUIS 1857

## LA SOLUTION DU PROBLEME:

## Un métro de seconde main?

N.D.L.R. Telles sont les conclusions d'un reportage fantaisiste du directeur général de la Chambre de commerce de Québec. Il va sans dire que l'auteur exprime des idées rigoureusement personnelles que ne partagent pas nécessairement ses compatriotes de Québec et la direction du Devoir.

— No 12 au numéro 13 —  
Pour ma part, je reste convaincu qu'un métro ne pourra jamais être profitable et qu'il vaudrait mieux continuer d'a-

toute l'assistance allait tomber à la renverse. Seul le Torontois Walker qui n'a rien compris à l'effet magique de la douche d'eau froide du finan-

Par Roger VEZINA

maliser les conditions de la circulation en surface. On a assez de logements de cave dans Montréal sans avoir un système de transport de cave. Qui acceptera de descendre sous terre? Voyez les camilleuses. A part les robinetiers, personne ne s'en sert.

— No 13 — Ne mêlons pas les cartes, les camilleuses sont faites pour vous soulager et non pour vous transporter. Et puis, si on ne s'en sert pas, pourquoi ne pas respecter pour le déjeuné.

— No 12 — Les camilleuses ne sont pourtant pas des sarco-phages.

— No 15 — C'est le parcours qui m'intéresse. Je me demande si ça va passer près de chez nous.

— No 16 — T'es mieux de ne pas souhaiter ça, tu ne pourrais pas de la nuit. Le métro la nuit, ça fait autant de bruit de dix beds à spring qui dégringolent.

— No 17 — Si on a manqué not' coup avec le Château Maisonneuve, on est pas pour le manquer avec le métro. A peine de le faire sauter, y va s'appeler Maisonneuve.

— No 18 — Maison neuve si tu veux, mais pas très ensoleillée.

— No 17 — Le français nous a assez échappé sur terre, nous allons au moins tenir notre bout jusqu'au bout sous terre.

— No 18 — Même dans l'ouest?

— No 17 — Pourquoi pas? Pour ma part j'ai déjà trouvé des beaux noms français pour toutes les stations, à part celle d'Atwater qui devrait s'appeler Rocket pour célébrer Maurice et la vitesse de not' subway.

— No 18 — Mais l'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

— No 17 — L'heure avance, le son de la cloche se fait entendre, les conversations sont interrompues, le hall se vide lentement et on se dispute les places à table.

## AVEC LES "BOEING" ET "CARAVELLE"

## Air France: le plus vaste réseau à réaction du monde

Le premier avion à réaction "Boeing 707 Intercontinental" d'Air France le Chateau De Versailles, piloté par le commandant Courtois, a effectué la traversée Seattle, Washington/Paris sans escale et a ainsi établi un record sans précédent en couvrant 5 250 milles en neuf heures vingt-quatre minutes de vol à la vitesse moyenne de 558.5 milles à l'heure.

L'avion géant, ayant à bord quarante dignitaires américains et français, six membres de l'équipage d'Air France et un technicien de Boeing, est le premier avion à réaction à atterrir sur la nouvelle piste spécialement construite à Orly. Cette piste d'une longueur de 11,000 pieds et d'une largeur de 1000 pieds, est celle qui offre la plus grande superficie au monde et qui permet l'atterrissage des plus gros porteurs actuels tel que le Boeing Inter-

continental, dont le poids est de 311,000 livres. Le vol effectué par le "Chateau De Versailles" a une altitude de 39,000 pieds au-dessus de l'ouest américain, de la côte sud de la Baie d'Hudson, du Groenland, de l'Irlande et de l'Angleterre, fut incomparable par sa rapidité et son confort. Le Chateau De Versailles est le premier d'une flotte de dix-sept "Boeing 707 Intercontinental" (suite à la page 8)

**Vichy Supreme**  
Une limonade gazeuse PURGATIVE.  
Eau minérale gazeuse aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacien. Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimet, Montréal.

# POURQUOI CONDUIRE? LE CN VOUS FAIT ÉCONOMISER

Les voyages par groupe du CN vous permettent de vraies économies!

## ÉPARGNEZ

| ALLER-RETOUR EN VOITURE ORDINAIRE DE MONTRÉAL A: | PRIX TOTAL 4 ADULTES | ÉCONOMIE TOTALE 4 ADULTES |
|--------------------------------------------------|----------------------|---------------------------|
| OTTAWA                                           | \$ 20.00             | \$ 11.60                  |
| TORONTO                                          | \$ 60.00             | \$ 34.00                  |
| WINDSOR                                          | \$100.00             | \$ 57.00                  |
| HALIFAX                                          | \$138.00             | \$ 81.40                  |

RENSEIGNEZ-VOUS à votre Bureau des billets du CN sur les voyages par groupe, pour 2, 3 ou 4 personnes ou plus voyageant ensemble. Ce plan est valable dans tout le Canada, pour les trajets aller et retour d'un prix normal de \$5.00 ou plus par personne, tous les jours de la semaine (fêtes comprises).

DEMANDEZ les détails sur le nouveau plan de voyages "tout compris" pour Winnipeg et l'Ouest canadien. Vous pouvez aussi utiliser le plan de paiement différé du CN.

VOYAGEZ EN PAIX — VOYAGEZ PAR TRAIN

**CANADIEN NATIONAL**

50% de REDUCTION  
Bulbes de Hollande pour plantation d'automne. Bel assortiment de JACINTHES, CROCUS, TULIPES, NARCISSES et OIGNONS divers pour rocaille. Réduction seulement pour marchandises au comptant non livrées (cash & carry). Valable jusqu'au 14 novembre, inc.  
Ouvert de 8:30 a.m. à 5 p.m., du lundi au samedi inc.  
**W.H. PERRON & CIE**  
LIMITÉES  
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 9) TÉL. MU. 1-1615

## CONNAISSEZ-VOUS PUERTO VALLARTA?

C'est sur la rive mexicaine du Pacifique, la plus séduisante villégiature d'Amérique

Allez-y cet hiver, avec les "AMIS DU DEVOIR" pour des vacances sensationnelles

Départs de Montréal, par C.P.A. les samedis 7 novembre et 19 décembre, 16 janvier, 13 février, 12 mars

## 15 JOURS au MEXIQUE

Prix tout compris, avec hôtels de 1ère classe: \$422.

Demandez tout de suite le dépliant aux:  
**Voyages André MALAVOY, Inc.**  
1225 OUEST, RUE DORCHESTER — UN. 1-2485  
MONTREAL



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :  
Rédaction : Victor 4-3361  
Sport : Victor 4-3362  
Tirage : Victor 4-3364  
Expédition : Victor 4-3365  
Composition : Victor 4-3366



C'est à 3 heures, cet après-midi que débute à l'hôtel Reine Elisabeth le congrès de l'Association professionnelle des industriels. Il y aura alors présentation des rapports. Au banquet, qui aura lieu demain soir, les conférenciers seront : M. Paul D. Normandeau, président général de l'API, et M. Daniel Huguenin, de Paris, chef du bureau d'étude du Centre des jeunes patrons de France. Ci-dessus : MM. Marcel Allard, président des biscuits Stuart et secrétaire honoraire de l'API, Wilfrid Girouard, ancien président général de l'API et délégué de l'API à l'UNIAPAC (Union internationale des associations patronales catholiques), Rik Vermeire, de Bruxelles, secrétaire général de l'UNIAPAC, et Claude Lavary, conseiller technique et secrétaire général de l'API, photographiés au cours d'une conférence de presse tenue hier. (Photo "Le Devoir")

## FAITS DIVERS

### Un père, une mère et leurs 6 enfants sont brûlés à mort

GLENS FALLS, N.-Y. — "Appellez à la maison pour savoir comment va tout le monde", a déclaré le père en mourant, ignorant encore que sa femme et ses six enfants avaient péri dans l'incendie qui a détruit leur demeure hier.

Charles Harris Sr., un contracteur âgé de 26 ans, est mort à l'hôpital quelques heures après qu'une explosion et un incendie eut entraîné la mort de son épouse, Janet, de 24 ans, et de ses six enfants, dont l'âge varie entre six mois et six ans.

La famille projetait de déménager demain de leur maison à un étage, sise le long d'une route rurale, à 4 milles de Glens Falls. Elle venait d'acquiescer un nouveau domicile au nord-est de la ville. L'explosion est survenue, semble-t-il, alors que M. Harris, en se levant hier matin, a jeté de l'essence dans un poêle à bois. Un voisin a entendu l'explosion et a trouvé la victime gisant sur le sol, les vêtements en feu. Les voisins éteignirent le feu aux vêtements de M. Harris mais la violence de l'incendie les rejeta hors de la maison.

Les jeunes victimes sont : Pamela, 6 ans; Charles Jr., 5 ans; Jack, 4 ans; Penny, 3 ans; George, 2 ans; et Paula, six mois.

### Tamponnement: 4 morts

CARBONDALE, Alberta. — Quatre personnes ont été tuées et quatre autres ont été blessées hier matin lorsqu'un train de passagers et un train de marchandises se sont entrecroisés en collision à Carbondale, un hameau du nord-est de l'Alberta.

La collision est survenue peu après 8 h. du matin — 10 h. HNE — lorsqu'un train de passagers de la Northern Alberta Railways a heurté un train de marchandises aux repos dans une cour ferroviaire. La locomotive a mis le feu à la gare.

La Gendarmerie royale a rapporté que les morts sont le conducteur du train de passagers, et le chef de gare ainsi que sa femme et son jeune fils, brûlés vifs dans l'incendie. Le chef de gare était M. Arthur Fraser. Sa femme Alice et leur fils de cinq ans, Kelly, ont aussi été tués. On ignore encore le nom du conducteur tué.

### 4 aviateurs périssent

LEWISTON, Mont. — Au cours de manœuvres aériennes de "chasse-interception" de l'armée de l'air des États-Unis, réunissant un grand nombre d'appareils, une violente tempête de neige s'est élevée, obligeant plusieurs des avions à s'écraser au sol ou à atterrir d'urgence dans des régions dispersées du Montana. Quatre aviateurs sont morts dans l'écrasement de 2 des appareils. Quatre autres aviateurs ont pu atterrir en toute sécurité... deux, grâce à leur parachute, et les deux autres après s'être éloignés de leurs appareils qui ont atterri sur le ventre.

## OTTAWA ENTREPREND DES ANALYSES

### Canneberges contaminées par un herbicide aux États-Unis

OTTAWA. — On a entrepris hier des analyses pour déterminer si les canneberges provenant des États-Unis et vendues au Canada ont été contaminées par un herbicide capable de donner le cancer aux rats.

Environ 7.000 livres de canneberges ont été saisies en Colombie-Britannique pour fins d'analyse à la suite de l'avertissement donné lundi par le secrétaire à la santé, aux États-Unis, M. Arthur S. Flemming. Celui-ci a déclaré à une conférence de presse qu'une partie de la récolte de canneberges de 1958 et de 1959 des États de Washington et de l'Oregon avait été contaminée par un herbicide appelé aminotriazole.

L'utilisation de cet herbicide est permise au Canada et aux États-Unis. Il semble que la contamination ait été causée par un mauvais emploi de l'herbicide de part une partie est ainsi entrée dans les canneberges. Il a souligné que l'utilisation appropriée du produit chimique n'est pas dangereuse.

M. Flemming a affirmé qu'il serait risqué pour les humains de manger de ces canneberges altérées. Des rats, a-t-il précisé, alimentés par des doses de cet herbicide sur une période de

deux années, ont contracté le cancer de la thyroïde.

A New-York hier, un porte-parole du plus gros producteur de canneberges aux États-Unis, une coopérative du nom de "Ocean Spray Cranberries", a déclaré qu'environ 3.000.000 de livres de canneberges ont peut-être été contaminées cette année et une quantité inconnue l'an dernier. Il a précisé que l'utilisation de l'aminotriazole a été interrompue en septembre.

Au Canada un porte-parole du ministère fédéral de l'Agriculture a déclaré qu'à son avis l'aminotriazole est 20 pour cent moins toxique que le DDT. "Nous n'en prohiberons pas l'utilisation, a-t-il dit, avant d'avoir reçu des preuves plus évidentes de sa nocivité".

Au Canada, les principales récoltes de canneberges se font dans les Maritimes et en Colombie britannique. Des 1.800.000 qui sont consommées au pays, environ 400.000 livres proviennent des États-Unis.

## LE FONDS DE LA REINE ELISABETH

### Diefenbaker: un comité national pour obtenir des souscriptions!

OTTAWA. — Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée hier au Parlement et où l'on a présenté des certificats aux sept membres du bureau de tutelle qui ont été désignés, le 10 septembre dernier pour administrer le Fonds de la reine Elisabeth pour les recherches sur les maladies infantiles, M. Diefenbaker a exprimé l'espoir que le bureau de tutelle envisage sous peu la possibilité de former un comité national pour solliciter et obtenir du public des souscriptions "de sorte que le \$1.000.000 demeure intact".

On sait que ce Fonds a débuté avec une contribution de \$1.000.000 venant du gouvernement fédéral. M. Diefenbaker a déclaré que lorsqu'on a institué ce Fonds, on espérait que des contributions substantielles venant de particuliers, viendraient s'ajouter à ce

montant, la contribution gouvernementale n'étant pas suffisante à elle seule. Les contributions privées totalisent présentement \$2.940. M. Diefenbaker s'est dit d'avis qu'une telle campagne recueillirait l'encouragement général de la population canadienne.

On a aussi annoncé que le conseil municipal d'Ottawa songe à prendre ou proposer des mesures très sévères pour débarrasser la capitale des jeunes voyous qui y sèment la panique et causent des dommages souvent importants.

Ces jeunes voyous empêchent quelquefois des jeunes gens de s'amuser sainement. Ils font des razzias dans des centres de loisirs.

Les mesures envisagées sont les suivantes:

1. Permettre aux journaux de donner les noms des jeunes voyous qui comparaissent en cour.

2. Rendre les parents responsables des dommages que causent leurs enfants.

3. Demander au gouvernement de l'Ontario de ne pas permettre aux jeunes âgés de moins de 18 ans de conduire une automobile. Présentement, en Ontario, on peut se procurer à l'âge de 16 ans un permis de conduire.

(Suite à la page 8)

## Le directeur Langlois: "Montréal ne revit pas les jours du Red-Light"

Le Comité exécutif a reçu hier le rapport qu'il avait demandé au directeur du service de la police, M. Albert Langlois, relativement à certains articles publiés dans un hebdomadaire de fin de semaine (Le Petit Journal) et rapportant l'existence, à Montréal, d'un club d'adolescents où l'on défie toutes les valeurs morales et une description de Montréal la nuit.

Concernant le club d'adolescents, le chef Langlois écrit qu'après enquête "je ne puis arriver à d'autre conclusion que cet article... n'est que le fruit de l'imagination de son auteur".

M. Langlois rapporte que ses hommes ont questionné les autorités paroissiales et scolaires de l'arrondissement où ce club est censé être établi, qu'ils ont visité les maisons de rapport qui pourraient abriter un tel club et qu'ils n'en ont trouvé aucune trace.

Relativement à "l'expérience nocturne vécue par deux journalistes à Montréal" et qui est décrite dans une édition du Petit Journal, le chef Langlois commence d'abord par s'en prendre à l'un des auteurs qui "n'a que 24 ans".

"Pour bien établir ma position, je dois tout de suite faire remarquer au Comité exécutif que le 25 mai 1956, le journaliste en question, alors éditeur d'un petit hebdomadaire reconnu comme l'un des plus obscurs — pour ne pas dire le plus — qui soit paru à Montréal, était arrêté, en vertu d'un mandat de la Cour de police (numéro 6253), pour avoir publié un journal obscène, journal qui avait nom: "Nouvelles-Éclair".

Après avoir souligné que cela a eu lieu en son absence, M. Langlois dit que la cause contre le journaliste, après avoir été remise à plusieurs reprises, a enfin été retirée par le service de la police alors sous la direction de Me Pax Plante. Le dossier ne donne aucune raison du retrait de cette plainte.

M. Langlois analyse ensuite l'article paru dans Le Petit Journal du 25 octobre dernier et note que les journalistes ont trouvé des établissements fermés. "Peut-on reprocher aux propriétaires de cafés d'observer les règlements de fermeture?" demande M. Langlois.

Dans le cas des trois policiers que les journalistes ont rapporté avoir vu causant en face d'un club de nuit, M. Langlois dit: "Si ces policiers étaient en uniforme, il n'y aurait là que pure coïncidence car il y a la jonction de trois postes de faction. Les constables peuvent s'être rencontrés à la limite de leurs postes de faction".

Au sujet d'une bagarre qui aurait eu lieu dans un club de nuit sans que les policiers interviennent, M. Langlois explique: "Sans nier complètement qu'il y ait eu bagarre, nous ne le savons pas et nous n'avons aucune preuve pour affirmer ou nier le fait, et même en supposant qu'il y aurait eu une bagarre, il y a possibilité que le bruit de la musique du café ait couvert celui de la bagarre et que les membres du service qui se sont rencontrés en face n'en aient pas eu connaissance".

Parlant d'un autre club, M. Langlois dit qu'il est évident que les journalistes rapportent qu'on leur a dit "Allo dear".

"Au point de vue police, la parole "Allo dear" n'est pas une offense criminelle contre les mœurs et ne peut constituer une

infraction qui puisse justifier une comparution devant les tribunaux", dit M. Langlois, en ajoutant: "On ne dit pas qu'il y ait eu acte immoral, danse provocante, obscène, contrat de prostitution, quelque tenue indécente, mais qu'on leur a vendu des liqueurs douces".

En guise de conclusion, M. Langlois dit: "Après une lecture attentive de cet article et avoir pesé les paroles dites, on peut se demander sur quoi se basent ces journalistes pour décrire leur enquête sous le titre: "Retour au temps du Red-Light".

Et plus loin il dit: "Si leur description est celle du "Red-Light", ces journalistes ne donnent pas à ce terme sa véritable signification.

"De leur enquête, il ressort plutôt que quelques clubs ont fermé leurs portes après les heures réglementaires et que dans l'un d'eux, il y aurait eu bagarre — ce qui n'est pas prouvé, et l'on voit plutôt l'observance de la moralité puisqu'il s'agit d'une ville cosmopolite d'importance".

Et M. Langlois termine en disant: "Je crois sincèrement qu'après avoir exposé ces faits, ceux qui jadis, par leurs fonctions, étaient à même de constater ce qu'était le "red light" de Montréal — situation d'années antérieures à celle de 1942 — ou encore ceux qui, comme moi l'ont appris lors de la récente enquête sur le vice et le jeu commercialisés, ne peuvent sincèrement trouver et affirmer que Montréal revit ces jours".

Entre Stanley et Bleury

Elargissement de la rue Burnside recommandé

Le Comité exécutif a reçu hier un rapport du service d'urbanisme recommandant l'élargissement à 80 pieds de la rue Burnside entre les rues Stanley et Bleury.

Le rapport signale qu'il y aurait peut-être lieu d'exploiter les abords de cette rue en vue d'un meilleur aménagement. Vendredi matin les membres du comité exécutif se rendront sur les lieux pour constater s'il y a lieu d'exproprier à 125 pieds ou si l'on doit se contenter d'exproprier pour l'élargissement seulement.

Le même rapport recommande aussi la prolongation de la rue Concord jusqu'à la rue Union.

Les immeubles requis pour l'élargissement (seulement) de la rue Burnside ont une valeur municipale de \$1.335.400, et l'expropriation par voie de possession préalable nécessiterait le vote d'un crédit de \$4.006.200.

Dans le cas de la rue Concord, les immeubles requis pour son prolongement sont évalués à \$548.450. Le crédit requis serait donc de \$1.645.350.

Si l'administration juge à propos d'exproprier en vue de l'aménagement des abords de la rue Burnside, le service d'urbanisme préparera un autre rapport en conséquence.

## "Le chef de police fait du chantage"

(M. Pierre DesMarais)

"Le chef de police fait du chantage. Il enquête sur la personne d'un journaliste et attaque ceux qui constatent et dénoncent son incompétence", a déclaré M. Pierre DesMarais en commentant le rapport soumis par M. Albert Langlois au Comité exécutif à la suite d'articles parus dans un journal de fin de semaine et décrivant "Montréal la nuit".

A l'issue de la séance du comité exécutif, hier, le président M. Jos-Marie Savignac a annoncé que le rapport de M. Langlois avait été reçu et que le dossier pourrait être consulté chez le greffier.

Les journalistes ont demandé si le comité exécutif avait pris action à la suite de ce rapport: "Je ne sais pas ce qu'il y a de dans. Nous l'étudierons et nous verrons plus tard", a dit M. Savignac.

La version de M. Pierre DesMarais n'est cependant pas tout à fait la même.

"Le rapport du chef Langlois, dit-il, c'est une enquête sur un journaliste et une attaque contre ceux qui constatent et dénoncent son incompétence. La preuve que ce rapport est une farce pour MM. Savignac et consorts, c'est que dès que le rapport a été distribué à l'exécutif on n'a fait mention que des paragraphes pamphlétaires ou en référence à Me Plante, aux administrateurs du temps. On n'a même pas eu la "jugote" de regarder l'un des exhibits du dossier où il y a une attaque à fond de train contre le maire du temps et Me Pacifico Plante.

"Ce serait beaucoup trop demander au comité exécutif actuel que de lui rappeler que des modifications ont été apportées très récemment au code criminel à la suite d'interventions des plus hautes autorités religieuses appuyées, entre autres, par le Comité de Moralité publique.

"Sous l'administration précédente une lutte acharnée a été menée à la presse jaune. Mais l'expérience a prouvé qu'avec le code criminel, tel qu'il était, il était alors impossible d'obtenir des convictions.

"C'est justement à la lumière de cette expérience que le code criminel a été amendé. Mais le directeur de police est au-dessus de tout cela. Il préfère juger et trouver coupable... en vertu de quel code et de quel droit? je ne le sais pas.

"C'est du chantage. Et s'il y en a qui se plient au chantage de M. Langlois, moi je ne me plierai pas."

M. DesMarais a ensuite rappelé la déclaration qu'il a faite la veille et dans laquelle il disait qu'"après avoir connu l'excellente publicité pour Montréal, à laquelle nous avons habitué Me J. Drapeau et qui prévalait d'un bout à l'autre du Canada, il est maintenant difficile de ne pas se trouver gêné devant celle qui a pris place et qui qualifie la métropole du Canada de "City of Sin".

M. DesMarais a dit qu'il existe un autre domaine que l'on pourrait qualifier de connexe, puis que tout cela se tient, et qui tient aussi bien du scandale que la question de moralité. C'est la vague d'actes criminels que Montréal connaît depuis déjà trop longtemps... "depuis si longtemps d'ailleurs, que le qualificatif de "vague" ne convient même plus à la description de la criminalité qui règne dans notre ville."

"Il ne se passe pas une journée sans que les journaux ne rapportent une série de vols

avec violence, de hold up en pleine rue. On parle partout de personnes molestées, de marchandises volées, de coffres-forts défoncés. Un règne de terreur s'est implanté dans notre ville. La population est littéralement terrorisée, et elle a raison de l'être lorsqu'elle lit dans les éditoriaux comme celui de "The Gazette", par exemple, qui était intitulé: "It's Becoming Gun-Town".

"Pendant ce temps en continue à dire, à l'hôtel de ville, que le chef Langlois fait bien son devoir. C'est de l'aveuglement ou de la bêtise, et probablement les deux. C'est à croire que les gens de la "clique" du sénateur-maire Fournier nédagent même pas lire les journaux qui consacrent des colonnes à relater des actes criminels. Ce ne sont pourtant pas des faits divers pour la section des chiens égarés. Ce sont d'honnêtes citoyens qui paient des taxes pour être protégés qui sont ainsi attaqués", dit M. DesMarais.

En terminant, M. DesMarais dit qu'il serait opportun que les citoyens réclament la démission du chef Langlois "parce qu'il manifeste un manque total de compétence à remplir les responsabilités de ses fonctions à la tête du service de la police."

"La situation actuelle est intenable et il n'y a pas d'autre issue. D'autant plus qu'il est malsain pour les policiers honnêtes — et ils sont l'immense majorité — d'assister au spectacle inqualifiable que leur donne

l'administration Fournier-Savignac et le chef Langlois aussi bien que certains officiers du service de la police."

Pas de leçons de politesse

Déclarant qu'il n'est pas de son devoir de donner des leçons de politesse, le juge René Hébert, de la Cour municipale, a rejeté une accusation qui avait été portée contre M. Jean Dorio, camionneur, âgé de 40 ans. M. Dorio fut accusé d'avoir jeté des papiers dans la rue parce qu'il avait déchiré un billet de contravention au nez de l'agent qui le lui avait servi.

"Il n'y a pas de doute que le policier qui a formulé l'accusation a voulu donner une leçon de politesse au prévenu, a dit le juge Hébert. Je dois dire, a-t-il ajouté, que je ne suis pas ici pour donner des leçons de ce genre."

L'culpé a toutefois été tenu de payer une amende de \$5 pour avoir commis une infraction aux lois de la circulation.

\$1.000 aux déchets...

Une Montréalaise a jeté aux déchets un vieux pantalon dont les goussets contenaient \$250 en argent, une bague évaluée à \$750 et un collier de perles d'une valeur de \$1.000.

Lorsque Mme F. W. Sterman a constaté l'erreur, elle s'est empressée de fouiller sa poubelle, mais hélas, elle était vide! Les préposés à la cueillette des ordures ménagères l'avaient devancée!



Un groupe de cinquante jeunes Jamaïcains, ce qui complètera un contingent de 250 domestiques qui seront entrés au Canada cette année, sont arrivés mardi à bord d'un North Star d'Air Canada. Plusieurs de ces jeunes filles complèteront une année de service, se perfectionnent dans d'autres domaines et retournent ensuite chez elles. (Photo Air Canada)

## 1 abonnement = le grand prix

L'an dernier, l'heureux gagnant du grand prix du concours d'abonnement n'avait trouvé qu'un seul nouvel abonné. Il a fait un magnifique voyage au Mexique.

Vous aussi pouvez avoir cette chance — Il vous suffit d'abonner une personne au DEVOIR

Chaque abonnement d'un an vaut une chance — Au 3e abonnement vous recevez une prime d'une chance, et une prime additionnelle de deux chances au 5e abonnement

Utilisez sans retard la formule ci-dessous

| TARIF            |         | LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 3, P. Qué. |  |
|------------------|---------|-------------------------------------------|--|
| des abonnements: |         | Vous trouverez ci-inclus \$               |  |
| CANADA           |         | d'un abonnement de                        |  |
| 12 mois          | \$16.00 | à compter du                              |  |
| 6 mois           | \$ 8.00 | NOM                                       |  |
| MONTREAL         |         | ADRESSE                                   |  |
| 12 mois          | \$20.00 | Suggéré par                               |  |
| 6 mois           | \$10.00 | (Prière d'écrire lisiblement)             |  |

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Association des journaux et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$24.00; États-Unis et Empire Britannique, \$28.00; Union Postale, \$29.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTRÉAL, MERCREDI, 11 NOVEMBRE 1959

# Un pas de plus vers l'arbitrage obligatoire

Les métallos sont rentrés au travail. Ils ont obtenu l'ordre de la Cour suprême des États-Unis. Est-ce une défaite? Peut-être. Mais ce n'est pas une victoire pour les patrons. Dans quatre-vingt jours, toute l'affaire sera remise en question, à moins que les parties ne trouvent d'ici là un terrain d'entente.

C'est avec une répugnance évidente que le président Eisenhower a invoqué la loi Taft-Hartley. Son tempérament de conciliateur s'accommodait mal d'une mesure coercitive. Mais plutôt que de laisser l'économie américaine déprimer, il a invoqué la raison d'Etat pour ordonner la reprise du travail.

Car le bien commun de la nation était en jeu. Une économie évoluée comme celle des États-Unis est facilement paralysée par le chômage prolongé d'une industrie essentielle comme l'acier. Dans le monde moderne, les relations humaines sont si intimement tissées que les gestes d'un groupe particulier exercent une influence sur l'ensemble de la société. L'isolement olympien n'a plus de sens dans la vie contemporaine.

Les dirigeants des forces économiques qui s'affrontent l'ont d'ailleurs senti depuis longtemps. Pour eux, les grèves et les contre-grèves se gagnent surtout devant l'opinion publique. Ce n'est pas pour rien que les dirigeants syndicaux et chefs d'entreprise exposent leurs points de vue à grands renforts de publicité et de déclarations aux journaux, à la radio et à la télévision. Ils sentent que le public est partie à leurs conflits particuliers et que c'est lui, en définitive, qui fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

On en a eu une preuve évidente lors du conflit entre les chemins de fer et les chauffeurs de locomotives Diesel. Le syndicat fit preuve d'une ténacité remarquable; il invoqua tous les arguments capables de gagner aux chauffeurs la faveur de l'opinion publique. Mais celle-ci resta froide à leur argumentation. Privés de l'appui moral de la population, les chauffeurs durent se résigner à laisser tomber leurs réclamations. Le phénomène inverse s'est produit à plusieurs reprises dans le passé. Chacun a encore à la mémoire le règlement de la grève de l'amiante; les grévistes étaient à bout de résistance, mais la force de l'opinion publique, aidée par une négociation habile, amena un règlement qui ne fut pas une capitulation.

Les conflits industriels ont tendance à devenir plus technologiques qu'économiques. La grève des métallos a duré aussi longtemps parce que les patrons voulaient reprendre une partie des prérogatives qu'ils avaient abandonnées depuis la guerre; ils voulaient être libres de modifier certaines fonctions à la lumière de changements technologiques survenus ces dernières années. La question des salaires aurait pu être réglée rapidement; celle des fonctions amena les deux parties à s'arçouter irrémédiablement.

Si l'opinion publique est capable de porter en gros un jugement sur une situation économique, elle est incompétente

## Blocs-Notes

### Les bénéfices du Prêt d'honneur

La publicité du Prêt d'honneur communique au public des renseignements intéressants sur l'entreprise. Le premier saute aux yeux: 495 prêts, d'importance très inégale, ont été consentis; mais il a fallu en refuser 560, faute de fonds.

L'étudiant qui, à l'heure actuelle, ose s'adresser au Prêt d'honneur, est assurément un être débrouillard, déjà engagé dans les études, et l'on peut croire qu'il fait partie d'un groupe intellectuellement éveillé. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une prospection systématique des talents: c'est l'individu qui prend l'initiative de son geste.

Malgré cette sélection que les faits rendent assez sévère, il a fallu débourser une candidature sur deux. Cela, il me semble, décrit assez bien la situation où nous nous trouvons, devant décider de nouveaux sousscripteurs à intervenir, et inciter les sousscripteurs habituels à arrondir leur chèque.

**Les milieux sociaux**

Si l'on examine les milieux sociaux qui bénéficient du Prêt d'honneur, la conclusion devient plus nette encore.

Car le quart des jeunes bénéficiaires viennent de milieux où le père est incapable d'apporter une aide — pour l'excellente raison qu'il est mort, invalide ou petit retraité. Dans 44 p. c. des cas, il s'agit de familles ouvrières ou de petits salariés; les milieux agricoles sont représentés dans une proportion de 10 p. c. On peut donc dire que les jeunes emprunteurs appartiennent aux milieux qu'on appelle maintenant les "économiques faibles".

Autre considération: ils sont recrutés, en grande majorité, dans les familles nombreuses — c'est-à-dire dans des familles où, même avec un salaire convenable, les parents éprouvent beaucoup de difficulté à soutenir leurs enfants; passé un certain âge, la fille et le garçon éprouvent plutôt la nécessité de venir en aide au groupe social dont ils sont membres.

Chacun sait qu'au Canada français, cette situation se présente plus souvent qu'ailleurs. Il est donc réaliste de lui accorder plus d'attention.

**Un morcellement?**

Les prêts moyens sont aujourd'hui de \$300 — au lieu de \$400, les années précédentes. C'est encore une moyenne assez basse, si l'on songe au coût des études dans la plupart des institutions supérieures, et au coût de la vie pour tout le monde. Ce morcellement permet d'aider un plus grand nombre d'individus; mais dans bien des cas l'appui doit demeurer très insuffisant. On comprend cependant qu'asséché de demandes, le Prêt d'honneur tente de refuser le moins souvent possible. Comme ses moyens demeurent très limités, ce sont les dimensions de l'aide qui doivent être réduites.

Tous ces prêts sont fondés sur une promesse de remboursement. L'expérience a prouvé jusqu'ici que les bénéficiaires tiennent leurs engagements. Ainsi l'argent est remis en circulation, d'autres jeunes gens peuvent en profiter. Celui qui donne au Prêt d'honneur sait que sa contribution ne servira pas seulement une fois: elle aura une fécondité presque infinie.

**Ceux qui en ont le plus besoin**

Bien entendu nous raisonnons ici sur des ensembles et des moyennes. Cette façon de procéder n'est un peu primitive. Il est clair par exemple qu'un garçon n'a pas à être orphelin, fils d'ouvrier, ou membre d'une famille de onze enfants pour mériter du Prêt d'honneur un accueil sympathique.

La formule, justement, a la souplesse qui permet de rejoindre les cas individuels.

Mais dans l'ensemble, elle vise d'abord les milieux les moins fortunés, ceux où les moyens financiers sont très réduits. D'ici à ce que le gouvernement provincial assume la plénitude de ses responsabilités, c'est la première fonction sociale du Prêt d'honneur.

## La concurrence américano-soviétique

De notre correspondant particulier Ivan PHILIP

"La plus grande erreur que nous puissions commettre, c'est de considérer le défi que nous lance la Russie d'un point de vue strictement militaire". L'homme qui parle ainsi est un militaire américain, mais c'est un homme réputé aux États-Unis pour ses vues larges, pénétrantes, et singulièrement exemptes des ocellures associées à la carrière des armes. L'amiral Rickover est une sorte de Cassandre du Pentagone.

Ses dernières paroles s'ajoutent à toutes celles qui ont été prononcées depuis la fameuse phrase de Khrouchtchev: "We will bury you". Le premier soviétique a dû lui-même s'en expliquer ici: non, il ne voulait pas dire littéralement "nous vous enterrerons"; il ne pensait pas à tuer, mais à vaincre, à devancer, à surpasser le capitalisme américain. Ce n'est que petit à petit que l'Américain consent à y croire.

**Après Lunik II**

La première réaction à ces paroles a été de douter des intentions pacifiques du chef soviétique et de s'assurer que la poudre américaine était sèche; périodiquement la phrase-clé revient: gardons-nous de baisser notre garde, il faut rester forts, perfectionner sans cesse nos armements; si nous l'avons oublié, pareilles paroles devraient suffire à nous le rappeler.

Mais quand les milieux gouvernementaux américains ont souligné l'importance des progrès techniques accomplis en URSS, un certain scepticisme s'est fait jour aux États-Unis. Après tout, le niveau de vie américain est une réalité dont même M. Khrouchtchev aura dû se rendre compte lors de sa visite: le capitalisme, formule USA, n'est pas encore à l'article de la mort; du reste, les chefs soviétiques ne répètent-ils pas à l'envi qu'ils rattraperont et dépasseront l'Amérique? C'est donc quel reconnaissance être en retard? Tout va bien nous pouvons dormir sur nos deux oreilles.

Telle serait la seconde réaction, à vrai dire toute naturelle, de l'Américain; il connaît l'immense machine industrielle qu'est son pays; il a été habitué à se juger à la pointe du progrès; il demeure confiant en sa capacité de se maintenir en tête. Il y a, certes, les fameux malaises, les succès soviétiques dans l'espace; mais n'est-il pas possible que le retard américain soit dû seulement à quelque impéritie d'ordre administratif, aux rivalités interarmées, et qu'on y mette bon ordre? L'Américain traduit la pensée non seulement de l'homme de la rue, mais aussi de la plupart des industriels. De plus en plus, cependant, une note discordante vient troubler cette eau calme.

Je ne connais pas d'article plus révélateur que celui de Donald Rogers, rédacteur économique et financier du NY Herald Tribune. Son titre même était éloquent: "Sombre image de la lune". L'homme d'affaires prend bien calmement, dit-il, la gigantesque réussite soviétique qui a permis de transmettre à la terre les premières photos de l'autre face de la lune. Oubliez les implications militaires, poursuit-il, ne voyez-vous pas la merveille technique? Ne voyez-vous pas que la technologie est ce qui a fait la grande richesse des États-Unis? Ce même triomphe dans l'espace peut donner lieu, sur terre, à une concurrence formidable dans les produits de consommation.

Rogers trouve profondément ironique qu'on se soit réjoui à Washington, comme d'une victoire des "relations publiques" américaines, qu'au retour de sa



Message: Essayez donc de vous entendre, vous m'empêchez d'avancer!

## Lettres au "Devoir"

### Le gouvernement d'Haïti

Consulat général de la République d'Haïti, Monsieur le directeur,

Il m'est tombé sous les yeux le récent article: "Haïti — le régime Duvalier, adepte du Vodou et ennemi de l'Eglise", publié dans l'édition du 21 septembre dernier de votre journal.

Cet article n'est qu'une répercussion de la campagne entreprise dans la presse étrangère contre le peuple et le gouvernement haïtiens, par deux religieux récemment expulsés du pays pour s'être mêlés visiblement à la vie politique haïtienne aux côtés de ceux qui combattent le gouvernement actuel.

Dans l'intérêt du développement de l'amitié haïtiano-canadienne et pour l'édification de nos lecteurs, j'ai pour devoir d'apporter les rectifications suivantes:

**Le Vodou**

A propos du vodou, je vous recommande de lire les ouvrages de Sébastien, du professeur Matraux, du Dr Price Mars, de messieurs Lorimer Denis-François Duvalier, de Monseigneur Leroy, du révérend P. Tempels, de Jacques Roumain et de bien d'autres. Il reste d'ailleurs chez les peuples les plus civilisés quelques vestiges de ces croyances naïves partout où la technique, l'éducation et l'hygiène ne les ont pas encore bousculés. Le docteur François Duvalier, assisté d'une équipe bien entraînée, s'est mis carrément à la tâche contre les préjugés religieux et les bas niveaux de vie. Références: Loi sur l'alphabétisation des masses; Réformes de l'enseignement; Création d'écoles supérieures de physique et de chimie, de Hautes Etudes Internationales, de l'Académie des Beaux-Arts, loi sur l'enrichissement sans cause, loi accordant la franchise douanière provisoire aux industries nouvelles, programme intensif d'électrification dans les campagnes, etc. Comment affirmer que le docteur François Duvalier est un adepte du vodou. Médecin de carrière, ethnographe internationalement apprécié, membre de plusieurs sociétés scientifiques nationales et internationales, il s'est déjà im-

posé à l'attention générale par sa vaste culture.

L'auteur de l'article, caché sous le pseudonyme de Jacobou, déclare qu'il avait noté la présence du Dr Duvalier à une cérémonie vaudouesque. Mais serait-il vaudouiste pour autant? Que pense-t-il des ethnologues canadiens ou étrangers qui vont étudier les croyances des Esquimaux, ou qui se rendent aux Indes ou en Afrique? Sont-ils pour cela des magiciens?

**Lutte contre l'Eglise d'Haïti**

Je tiens d'abord à faire savoir au peuple canadien que le peuple haïtien est en majorité fidèlement catholique. D'ailleurs la religion officielle du pays, reconnue par toutes nos constitutions, est la religion catholique. Le 28 mars 1960, un concordat a été signé, sous le président Fabre Nicolas Geoffard, entre le cardinal Jacques Antonelli, représentant du souverain pontife Pie IX et M. Pierre Faubert et J.-Pierre Boyer, représentants du président d'Haïti. Le premier archevêque de Port-au-Prince fut Mgr Testard Du Cosquer. De cette époque à nos jours, les églises et chapelles se sont multipliées à travers la République. Actuellement, à côté du nombre très élevé des prêtres français, il y a un assez fort pourcentage de prêtres canadiens qui vivent à l'aise chez nous. Mgr Cousineau, Canadien, est évêque au Cap-Haïtien; Mgr Choquet, récemment sacré, est évêque à Port-au-Prince. Depuis 14 ans, il mène la vie haïtienne. Les prêtres et les religieux étrangers

n'ont jamais eu à se plaindre d'aucun gouvernement haïtien. Ce n'est que dernièrement que deux prêtres français ont été expulsés du pays parce que, ouvertement, ils ont pris position contre le gouvernement. Ce qui n'importe quel gouvernement étranger aurait fait. Est-ce une raison pour dire qu'il y a lutte entre le gouvernement du président Duvalier et l'Eglise?

Je peux vous affirmer, M. le directeur, que les prêtres étrangers bénéficient de toute la sollicitude du gouvernement qui concède des terrains à des organisations religieuses et leur accorde une aide financière généreuse. De plus le passage de nos deux écoles normales primaires des mains laïques à celles des religieux témoigne du souci constant du président Duvalier de confier l'éducation de la jeunesse à des personnes au-dessus de tout soupçon. Depuis que le docteur F. Duvalier dirige les destinées de notre pays, il a toujours confié la direction du département de l'éducation nationale à un prêtre. C'était d'abord le révérend P. Georges, et ces jours-ci c'est le révérend P. Hubert Papillier qui lui a succédé. Le père Papillier est très connu au Canada où j'ai été témoin de l'accueil dont il a été l'objet lors de son passage ici.

Je vous prie, M. le directeur, de bien vouloir publier ces lignes dans l'intérêt de la vérité, et croyez-moi, bien vôtre,

Dr Weber Hippolyte

## Fusées et finances

Evacuation par la Strategic Air Command de ses bases du Maroc, réduction de cinq à quatre du nombre des unités d'I.R.B.M. Thor destinées à l'Europe, pression croissante du département américain du Trésor pour que les Européens prennent à leur compte une partie plus importante des dépenses de défense, toute une série de mesures et de campagnes montrent que les États-Unis tendent de plus en plus à limiter leur effort militaire hors de leurs frontières.

Certes des raisons techniques et politiques expliquent les décisions concernant le Maroc et les fusées Thor. Dans le premier cas le S.A.C., compte tenu de l'implantation des fusées à portée intermédiaire en Grande-Bretagne et en Italie, réduit le nombre des bombardiers affectés à la VIII Air Force (Grande-Bretagne) et à la XVII (Espagne et Maroc). Il peut en même temps arguer que ses avions peuvent être moins nombreux puisqu'ils transportent aujourd'hui non plus une masse véritablement importante de bombes nucléaires.

Pour ce qui est des Thor, quatre unités sont déjà installées ou terminent leur installation en Angleterre. L'Italie recevra des Jupiter, dont les rampes de lancement seront situées dans le Tyrol du Sud; la Turquie vient d'accepter l'implantation sur son sol d'une unité de fusées de ce même type. Il semble donc que le cinquième bataillon de Thor était, en principe, destiné à la Grèce, qui a décliné le périlleux honneur de l'habiter.

**Le déficit des paiements**

Mais les motifs d'ordre économique pèsent au moins autant et pèsent de plus en plus sur la politique militaire américaine dans le monde et spécialement en Europe.

Le président Eisenhower, au cours de sa dernière conférence de presse, a déclaré que les États-Unis n'étaient pas le géant Atlas, qui portait le monde sur ses épaules. M. Anderson, secrétaire au Trésor, fait valoir que le déficit de la balance des paiements atteint 4 milliards de dollars et que les dépenses militaires extérieures sont de l'ordre de 5 milliards et demi, dont 2 d'aide militaire.

Sur les 3 milliards 300 millions de dollars de dépenses militaires du budget actuel, 1 milliard 800 millions sont dépensés en Europe. On conçoit l'inquiétude du secrétaire au Trésor, d'autant que l'avènement des engins atomiques dans des proportions énormes, l'emploi des fusées amène une diminution corrélative de la production des avions militaires, qui est passée de 8,425 appareils en 1951 à 762 en 1959 et 713 pour 1960. Mais un avion de 1960 coûtera plus cher qu'un avion de 1951.

**Coût écrasant**

L'installation des bases en Europe n'est en outre aux yeux de beaucoup d'hommes politiques et de chefs militaires américains qu'une mesure transitoire en attendant la mise en place d'un dispositif de fusées intercontinentales capables d'atteindre à partir du sol des États-Unis des objectifs situés en URSS. On aura une idée du coût de ce dispositif lorsqu'on saura qu'un ICBM Atlas avec sa rampe de lancement revient à \$40 millions; on a prévu l'installation de 90 fusées de ce type. Les 110 Titan reviendront au total à \$4 milliards. Il y faut ajouter les neuf sous-ma-

## L'ACTUALITÉ

### Sarto urbaniste

Donc, vendredi, le Conseil municipal va se réunir, parce que 40 conseillers l'exigent pour faire reconsidérer le projet Larissa; mais le maire Fournier va déclarer hors d'ordre toute proposition pour reconsidérer le vote du 22 juillet; et si l'on en appelle de sa décision il lèvera la séance sine die à cause du désordre que cela provoquerait. Ça, c'est de la démocratie!

Il paraît que le conseil n'a pas le droit de reconsidérer ses propres décisions, et que ce serait illégal de sa part de vouloir retirer le vote qui permet des maisons d'amariements en hauteur dans le nouveau Bordeaux. Il faudrait pour cela une résolution de l'Exécutif qui s'en gardera bien, puisque l'Exécutif a réussi à faire passer ce projet de justice, malgré l'opposition des propriétaires de l'endroit, en livrant au Conseil une guerre d'usure et de ruse qui a fini par avoir raison d'une vigilance longtemps victorieuse.

Il est vrai que le Conseil a déjà reconsidéré et cassé une de ses décisions pour reviser le "canon" et revu le commercial un terrain occupé par deux maisons appartenant l'une au fils d'un conseiller et l'autre à son organisateur politique. Cette décision apparemment illégale est devenue irrévocable une fois passée. Car le Conseil ne peut pas corriger de lui-même cet acte irrégulier, ce serait illégal et le maire y mettrait bon ordre "sine die". Ça, c'est de la légalité!

L'Exécutif tente des poursuites contre l'ancien maire Drapeau pour une maison à laquelle il manque une porte dans un corridor, et qui est en partie occupée par un agent d'immobilières et une organisation de courses de chevaux, alors que le règlement n'autorise que des médecins et des musiciens.

Par ailleurs, le maire a présidé l'installation des premières familles dans le plan Doxoi, un ensemble de 796 logements construits sans permis de la ville; l'on n'a pas osé en demander parce que les plans ne sont pas conformes aux règlements de construction. M. Fournier l'ignore, bien que la chose ait été affirmée au Conseil et que nul ne l'a nié; le maire ne voit les violations de règlements et

les illégalités que selon son bon plaisir. Ça, c'est de la politique!

Puis survient un projet de métro qui n'apporte rien; on prend un plan ancien, on invite la ville et les Montréalais à tout payer; il s'agit seulement de la soumission d'un entrepreneur, de l'offre d'une société qui sait orchestrer la publicité au diapason des profits éblouissants et sans risque.

Là-dessus, le maire se lance dans des aveux touchants, dans l'autocritique d'une administration qui n'a rien fait. Mais maintenant on va faire diligence, mettre les boucliers doubles; il faut amender la charte en vitesse, placer la Commission de transport sur une voie d'évitement (après lui avoir pris son plan), et lancer la ville dans la grande aventure. Là, pas question d'ajourner sine die, car on ira à Québec pour obtenir le feu vert de la légalité, assouplir toutes les étapes en vue du grand œuvre qui fera oublier tout le reste pour les élections. Ça, c'est de l'urbanisme!

## SANS FAIRE DES ESSAIS

## Pakistan : que Paris entre au "club atomique"

NATIONS-UNIES, N.Y. — Tandis qu'à Paris, le président Charles de Gaulle réaffirmait hier la volonté de la France de posséder la bombe atomique tout en étant disposée à souscrire à tout accord international qui pourrait intervenir sur le désarmement atomique, la commission politique de l'Assemblée générale de l'ONU poursuivait le débat sur le projet français d'expériences atomiques dans le Sahara.

Les interventions de deux pays ont retenu l'attention : celles du Japon et du Pakistan. Par ailleurs, le ministre des affaires extérieures du Canada s'est abstenu d'intervenir dans le débat mais, au cours d'une conférence de presse, a dit que son gouvernement était opposé au projet de Paris et qu'il avait fait savoir aux autorités françaises lors de son récent passage à Paris. On croit savoir néanmoins que le représentant canadien n'a pas arrêté l'attitude qu'il prendra au moment du vote : une abstention est possible.

## Appel anglo-italien

Un autre développement important a été la présentation conjointement par la Grande-Bretagne et l'Italie d'une résolution qui exprime l'espoir "que le gouvernement français entérinera les arrangements qui pourraient intervenir en vue de mettre fin définitivement aux expériences atomiques et nucléaires... et tiendra compte des opinions exprimées au cours du présent débat". C'est une invitation à la France à s'engager à souscrire à un accord éventuel entre les puissances atomiques actuelles, URSS, E.-U. et Gde-Bretagne qui depuis un an recherchent, à Genève, les moyens d'en arriver à une entente sur l'interdiction permanente des essais nucléaires. C'est également une invitation à la France à s'engager à souscrire à un accord éventuel entre les puissances atomiques actuelles, URSS, E.-U. et Gde-Bretagne qui depuis un an recherchent, à Genève, les moyens d'en arriver à une entente sur l'interdiction permanente des essais nucléaires.

Cette résolution cependant est beaucoup plus mesurée que celle qu'on présentait les pays du bloc afro-asiatique : les porte-parole anglais et italien ont indirectement invité ces pays à retirer leur résolution comme "non réaliste" et à se rallier au projet conjoint qu'ils soumettent.

## Opposition de Tokio

Le représentant du Japon, l'ambassadeur Matsudaira, s'est opposé au projet français mais avec beaucoup de modération et de délicatesse. Matsudaira qui parle admirablement le français a rendu hommage à la France puis soulignant qu'il y a "à toujours quelque chose de dangereux dans les essais atomiques" a pressé le gouvernement français d'abandonner son projet. On ne sait que le Japon est le seul pays à avoir subi les effets de bombes atomiques lorsque les Etats-Unis en firent exploser deux sur deux grandes villes japonaises à la fin du dernier conflit mondial. "Nous ne voulons accuser aucun pays, nuire à aucun pays, a dit l'ambassadeur du Japon, qui a rappelé que Tokio s'était élevé également contre les expériences américaines, soviétiques et anglaises.

On a aussi suivi avec un vif intérêt l'intervention du délégué du Pakistan, le prince Aly Khan. Celui-ci a affirmé qu'il

## "K" fait étalage de sa puissance

## L'URSS a des submersibles atomiques deux fois plus rapides que ceux des E.-U.

LE CAIRE. — Le premier ministre Nikita Khrouchtchev a déclaré, dans une interview accordée à un grand quotidien du Caire que l'Union soviétique possède maintenant des sous-marins atomiques dont la vitesse est au moins deux fois plus grande que celle des submersibles atomiques des Etats-Unis. "K" a ajouté avoir révélé la chose au président Eisenhower lors de sa visite aux Etats-Unis en septembre.

C'est la première fois qu'une haute personnalité soviétique annonce que l'URSS possède des submersibles atomiques. Cependant, des rumeurs voulant de plusieurs mois dans les milieux maritimes occidentaux que l'URSS eût entrepris de construire et peut-être eût achevé un tel sous-marin. Il a été impossible d'obtenir le moindre commentaire de Washington sur cette déclaration pour le moins sensationnelle. Le chef du gouvernement soviétique avait accordé l'interview au major Salah Salem, ancien membre du gouvernement de Nasser, qui dirige maintenant au Caire une maison d'édition qui vend des textes originaux aux journaux.

L'interview remplissait trois pages du quotidien "Al Ghorhour". D'après Salem, "K" aurait dit notamment : "Lors de mon séjour aux E.-U., j'ai eu l'occasion de voir, en compagnie du président Eisenhower, un film sur les plus récents sous-marins construits aux Etats-Unis... J'ai dit au président : 'Vos sous-marins sont très bien mais la vitesse de nos sous-marins atomiques est double de celle des vôtres'."

## L'Ouest, "vieillard impuissant"

Dans cette interview-fléuve, "K" a abordé bien d'autres sujets, naturellement. Ainsi, il a, à un certain moment, comparé l'Occident à un vieil homme qui serait furieux parce qu'il ne plait plus aux femmes. Et d'ajouter : "On sent en Occident un vif désir de recourir à une politique de force mais l'Ouest ne peut appliquer réellement une telle politique parce que tout ce monde occidental a terriblement vieilli."

Par ailleurs, le chef du gouvernement soviétique a fait à Salem la déclaration suivante pour le moins étonnante. Il lui a dit que les "rencontres au sommet" Est-Ouest serviraient uniquement "d'utilité d'échanges de vues" et que le véritable règlement de tous les grands problèmes ne pourrait intervenir "que dans le cadre des Nations Unies". Car "il n'est pas possible de régler quelque problème que ce soit intéressant quel que pays que ce soit en l'absence de représentants légitimes de ce pays".

Et "K" a ajouté que "dans l'intérêt de la paix, il devrait avoir une large entente entre les grandes puissances, spécialement entre l'URSS et les Etats-Unis", pour le reste, les problèmes qui ne mettent pas directement en danger la paix mondiale devront être résolus progressivement.

Khrouchtchev a également déclaré que "nous constatons maintenant une amélioration sensible dans nos relations avec les Etats-Unis" et a exprimé l'opinion que les Etats capitalistes ont enfin "renoncé à la politique à la Dulles, la politique de la force seule".

## Le cas Israël

Le premier ministre soviétique a exprimé par ailleurs sa confiance qu'il n'y a pour l'instant aucun danger de guerre réel dans le Moyen-Orient, parce que "les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ne veulent pas la guerre". "C'est la politique à la Dulles, la politique de la force seule".

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.

La Russie aide présentement la RAU à construire ce barrage. Les travaux débuteront le mois prochain.

Reaffirmant son amitié envers la République arabe unie, Khrouchtchev a déclaré que la Russie continuerait de fournir des armes à la RAU et qu'il était prêt à discuter avec le "plus grand intérêt" le financement de la deuxième étape de la construction du barrage d'Assouan, si on le lui demandait.



## Aux quatre coins du monde

## Italie: les démocrates-chrétiens ne veulent pas que "K" rende sa visite au président Gronchi

ROME. — Le gouvernement italien aurait laissé entendre au gouvernement soviétique qu'il ne voit pas de "nécessité" à ce que le premier ministre Khrouchtchev rende au président Gronchi, de la République italienne, la visite que celui-ci doit faire en URSS en janvier prochain. On a appris de sources dignes de foi que plusieurs membres du cabinet étaient d'abord catégoriquement opposés à une visite de M. Gronchi en Union soviétique et n'y ont finalement consenti que lorsque le premier ministre Segni leur eut donné l'assurance que cela n'appellerait pas forcément une visite en retour du premier ministre soviétique. Le gouvernement italien a invoqué auprès de Moscou le fait que l'échange de visites devait rester au "niveau des chefs d'Etat". Nominativement, le chef d'Etat de l'URSS est le maréchal Vorochilov, président du praesidium du Soviet suprême mais il convient de se rappeler que le Kremlin avait fait savoir à Washington, lors de la visite de "K" que ce dernier était en fait considéré comme chef d'Etat en URSS.

## Etats-Unis - Cuba: les relations s'enveniment; nouvelle protestation américaine

WASHINGTON. — Le gouvernement américain a protesté avec vigueur une fois de plus, lundi, contre ce qu'il appelle la "campagne malicieusement anti-américaine" poursuivie par les autorités de Cuba. Le secrétaire d'Etat a convoqué l'ambassadeur Dihigo et lui a remis une protestation à la suite de la diffusion à travers le monde d'une brochure que Washington attribue au gouvernement de La Havane. Cette brochure est un violent réquisitoire contre la politique prétendue des Etats-Unis envers Cuba et contient notamment des photos représentant des femmes et des enfants cubains qui auraient été blessés lors du "bombardement" de la capitale cubaine par un avion "venu de Floride et qui y est ensuite retourné". Hier, d'ailleurs, le gouvernement cubain reconnaissait la paternité de la brochure, qui a été publiée en anglais et en espagnol : 100.000 exemplaires en ont été tirés pour diffusion "à travers le monde entier" a annoncé le ministère de l'Information.

## Philippines: les premiers résultats de l'élection indiquent un léger recul du parti gouvernemental

MANILLE. — Les premiers résultats connus de l'élection qui s'est déroulée hier à travers les Philippines pour la désignation des sénateurs et des membres des Assemblées provinciales indiquent un léger recul du parti gouvernemental, le parti nationaliste du président Carlos Garcia. Ainsi, dans la circonscription de Manille, le candidat du parti nationaliste pour le Sénat arrivait au 16e rang. 7.500.000 personnes avaient droit de vote à cette élection. Le principal thème de la campagne a consisté dans les accusations de corruption portées contre le gouvernement Garcia: la campagne électorale a été extrêmement violente; les bagarres ont fait 61 morts et 17 blessés. Les observateurs pensent généralement que lorsque seront connus les résultats dans les régions rurales, le régime Garcia améliorera ses positions et retrouvera sensiblement le pourcentage du vote électoral qu'il avait obtenu lors de la dernière consultation.

## Chypre: après une impasse d'un mois, l'accord se fait au comité de la constitution

NICOSIE. — Une impasse qui persistait depuis un mois dans les négociations pour l'élaboration de la constitution de la future République de Chypre a été finalement rompue hier à la suite d'un accord entre Gréco-Cypriotes et Turco-Cypriotes sur les pouvoirs respectifs du président et du vice-président du futur Etat. On sait que les arrangements intervenus à Londres au début de l'année précédente que le président de la République de Chypre (qui doit naître en février prochain, lorsque les pays séculiers à l'indépendance) sera toujours un Grec (des Grecs forment les 4/5 de la population) et le vice-président, toujours un Turc. Les dirigeants des deux groupes ethniques espèrent que rien ne viendra plus entraver désormais les travaux de la Commission de la constitution et que celle-ci aura accompli sa tâche à la fin du mois en cours.

## Cameroun anglais: l'électorat a rejeté la proposition d'annexion à la Nigéria

YOLA, Nigéria. — Ainsi que les premiers résultats le laissent prévoir, une nette majorité des habitants de la partie septentrionale du Cameroun britannique s'est prononcée contre le rattachement de ce territoire à la Nigéria, ce vaste et peuplé territoire britannique qui deviendra Etat souverain en octobre 1960. C'est dire que les Camerounais ont en majorité voté en faveur du maintien de la tutelle de la Grande-Bretagne jusqu'à un nouveau plébiscite. La commission de l'ONU chargée des opérations du plébiscite a annoncé hier que les résultats, presque complets, étaient les suivants : 67.879 pour le statu quo, 41.113 pour le rattachement à la Nigéria. On estime que 85% des habitants ayant droit de vote sont allés aux urnes. Pour la plupart d'entre eux, c'était la première expérience de consultation populaire avec vote secret.

## Grande-Bretagne: arrivée du président de la Guinée pour une visite officielle de six jours

LONDRES. — Le président de la République de Guinée, M. Sékou Touré, est arrivé hier dans la capitale britannique venant des Etats-Unis où il avait passé une quinzaine. Le premier ministre Macmillan s'était rendu à l'aéroport de Londres pour accueillir le jeune chef d'Etat qui aura des entretiens avec le gouvernement britannique et sera reçu en audience par la reine Elisabeth aujourd'hui. Dimanche, Sékou Touré s'envolera vers Bonn pour un court séjour en

## Allemagne de l'Ouest. Le président guinéen paraît enchanté de son séjour aux Etats-Unis où il a été reçu avec une extrême affabilité et où il a pu prendre contact à la fois avec les membres du gouvernement et les hauts fonctionnaires et avec les dirigeants des communautés noires.

## Plan Colombo: le Canada propose la prolongation de la formule pendant cinq ans

DJAKARTA. — Les représentants du Canada proposeront officiellement aujourd'hui lors de la première séance de la session du Conseil ministériel du plan Colombo que cette formule d'assistance aux pays sous-développés du sud et du sud-est asiatique soit prolongée pendant cinq ans. Il apparaît que les premiers sondages ont dégagé une nette majorité en faveur de cette suggestion: les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, notamment, seraient disposés à l'accepter. C'est M. Léon Balcer qui dirige la délégation canadienne à cette conférence. La proposition canadienne est un compromis entre la thèse des Etats qui auraient souhaité la prolongation pour dix ans et ceux qui la demandaient pour deux ou trois ans seulement. On sait que 18 pays et territoires sont associés à ce plan par le truchement duquel des crédits et dons de l'ordre de \$6 milliards ont été consentis jusqu'ici à une douzaine de pays et territoires asiatiques.

## Espagne: le diplomate Julio Ceron est condamné à quatre années de prison

MADRID. — Le diplomate espagnol Julio Ceron Ayuso, accusé de rébellion militaire pour sa prétendue participation dans les préparatifs d'une grève menée par le parti communiste espagnol, qui est hors la loi, a été condamné lundi par un tribunal militaire à quatre années d'emprisonnement. La sentence est sujette à confirmation par une autorité militaire supérieure. Lorsqu'un fonctionnaire de l'Etat est condamné à plus de trois ans d'emprisonnement en Espagne, il est rayé des cadres. Des seize autres personnes qui ont subi leur procès en même temps que lui, huit ont été acquittées et huit ont été condamnées à des périodes d'emprisonnement allant de dix mois à deux ans. Ceron a été appelé à Madrid au mois de juin dernier alors qu'il était en mission officielle à une conférence internationale des organisations ouvrières à Genève. A son retour, il a été arrêté. Les autres accusés étaient des étudiants et des ouvriers.

## Droit maritime: le Canada maintiendra ses positions traditionnelles lors de la conférence du printemps prochain

OTTAWA. — Le gouvernement canadien maintiendra les positions traditionnelles du Canada en matière de droit maritime lors de la conférence sur le droit de la mer qui doit avoir lieu au printemps prochain à Genève. On se rappelle que lors de la dernière conférence sur le droit de la mer (Genève 1958) le Canada avait réclamé essentiellement : 1) que la limite des eaux territoriales soit portée de 3 à 6 milles; 2) que la limite pour les droits de pêche exclusive aux nationaux d'un Etat soit étendue à 12 milles des rives de cet Etat. Là-dessus, le Canada se heurte à la vive opposition de plusieurs pays dont la Grande-Bretagne: l'Islande a déjà mis en vigueur cette limite pour le droit de pêche mais Londres ne l'a pas reconnue et les chalutiers britanniques vont encore pêcher en-deçà de la limite fixée par Reykjavik.

## "CHEZ SON PERE c'est comme chez moi," dit Gratien Gélinas, directeur de la Comédie canadienne.



GRATIEN GÉLINAS n'est pas seulement célèbre à titre de directeur de LA COMEDIE CANADIENNE il est aussi reconnu comme un bon gourmet. On voit ici la charmante propriétaire et hôtesse, Mme François Bouey, entre ses hôtes distingués M. Gratien Gélinas et son bras droit, l'assistant-directeur M. Jan Doat. Gratien Gélinas ne vient pas seulement Chez Son Père pour savourer des mets succulents mais aussi pour s'y détendre; on peut souvent d'ailleurs l'y voir travailler à sa table. Suivez l'exemple de ce célèbre personnage et choisissez le restaurant CHEZ SON PERE comme lieu de vos prochaines agapes. C'est un établissement qui s'est gagné la confiance des Montréalais au cours de 30 dernières années. Dîners d'affaires servis à compter de 11 h. 30 a.m. et soupers tardifs servis le soir jusqu'à 3 h. a.m. Complètement licencié. Chez Son Père est fermé le dimanche. Prenez-y votre prochain dîner d'affaires ou votre prochain souper en galante compagnie. CHEZ SON PERE, 12 Craig est, MONTREAL.

## Petites annonces du "Devoir"

## A LOUER

LOGEMENT chauffé, Abitibi, 512 pièces chauffées, haut de duplex très moderne, nouvellement redécoré, \$180 par mois, 1005, rue St-Denis, près Fleury. Occupation immédiate. 13-11-59

## ARTICLE DEMANDE

Acheteurs voiture d'enfants, d'occasion, pour jumeaux. FE. 4-1390. 13-11-59

## A VENDRE

A LAVAL-OUEST, joli cottage, 8 pièces, 5 ans, beau jardin. Comp. tant \$2.000. CR. 2-2483 12-11-59

## ASSURANCE

12 versements, sans intérêt. Tel. 1.A. 6-5558, soir. DU. 7-2327. JNO

## Atelier de mécanique

45 ans Lefebvre Frères Limitée l'atelier mécanique connu existait. UN. 1-7471

## GARAGE DEMANDE

Facile d'accès, pour grosse voiture, quadrilatère Sherbrooke — Papi-neau — Mont-Royal — Iberville. JNO

## LOGEMENTS A LOUER

BOUSSUET, 5345-5377, au nord de Sherbrooke, 512, fermes, neuf, 2e, garage, \$80. CR. 9-0405. 11-12-59

BOUSSUET, 5345, au nord de Sherbrooke, 512, fermes, neuf, 2e, garage, \$80. CR. 9-0405. 11-12-59

ROSEMONT 5050-17e av. près boul. St-Joseph, 312, neuf, \$65. \$65. 2e, 220. CR. 9-0405. 20-11-59

## PROFESSEUR DEMANDE

Professeur ou instituteur d'expérience demandé, qualifié pour enseigner classe de garçon 7e. Je tiens à un village. Salaire selon expérience et qualification. Adressez demande en mentionnant votre numéro de téléphone. M. Albert Laron, Secrétaire Commission Scolaire de Dubouillon, R.R. no: 1, Malartic. 14-11-59

## PROPRIETES A VENDRE

BOUSSUET, 5345, entre Turbent et Gerin-Lajoie, 2-51, neuf, 28,6 x 41, semi-déjà, système, garage, prix \$21.000. Comptant \$5.000. CR. 9-0405. 26-11-59

BOUSSUET, 5345-5375, entre Turbent et Gerin-Lajoie, 1-6, 2-5, neuf, 28,6 x 44, détaché, système, garage, prix \$23.500. Comptant \$6.000. CR. 9-0405. 26-11-59

De MARTIGNY, 9235, près Sauvé, 2-51, fermes, semi-déjà, neuf, garage double, cave, système de chauffage, prix \$18.500. Comptant \$4.500. CR. 9-0405. 11-12-59

ROSEMONT 5060-17ème av. près boul. St-Joseph, duplex, 2-51, neuf, système, garage, prix \$28.500. Comptant \$6.000. CR. 9-0405. 20-11-59

ROSEMONT 5050-17e av. près boul. St-Joseph, 312, neuf, \$65. \$65. 2e, 220. CR. 9-0405. 20-11-59

ST-FIRMIN 9465-67, 2-51, neuf, système, garage, cave, prix \$17.800. Comptant \$4.000. CR. 9-0405. 21-11-59

## TRANSPORT-CAMIONNAGE

BOURVILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: piano, poêle réfrigérateurs. DU. 7-3700. JNO

## TARIF

Annonces classées 434 Notre-Dame est "Le Devoir" - VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 4 h. de la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 70c pour 3 lignes (12 mots)

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chacune des lettres pour un mot. Pour les réponses de vant être expédiées par la poste ajoutez 10c.

GRANDS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

NALIMAGES, services, services anniversaire, grand-messes, réceptions pour mariage, etc. etc. 30c la ligne minimum \$1.00.

## Un congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta

EDMONTON. — Plus de 200 délégués de tous les coins de l'Alberta et d'autres provinces, sont attendus au congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui aura lieu au collège St-Jean, à Edmonton, les 11 et 12 novembre.

Trois importantes questions seront étudiées aux cours de ces assises: la raison d'être de l'Association, le plan de sécurité familiale et les nouvelles Constitutions de l'Association des commissaires bilingues de l'Alberta.

Le 11 novembre au cours de la soirée un grand concert sera dédié au poste français de la province CHEA, qui célèbre le 20 novembre prochain, le dixième anniversaire de sa fondation.

Durant cette soirée Son Exc. Mgr. Henri Routhier, O.M.I. évêque de Grouard ainsi que, M. Gérard Lamarche, de Montréal, gérant général du réseau français de Radio-Canada adresseront la parole.

Le 11 novembre au cours de la soirée un grand concert sera dédié au poste français de la province CHEA, qui célèbre le 20 novembre prochain, le dixième anniversaire de sa fondation.

Durant cette soirée Son Exc. Mgr. Henri Routhier, O.M.I. évêque de Grouard ainsi que, M. Gérard Lamarche, de Montréal, gérant général du réseau français de Radio-Canada adresseront la parole.

Le 11 novembre au cours de la soirée un grand concert sera dédié au poste français de la province CHEA, qui célèbre le 20 novembre prochain, le dixième anniversaire de sa fondation.

Durant cette soirée Son Exc. Mgr. Henri Routhier, O.M.I. évêque de Grouard ainsi que, M. Gérard Lamarche, de Montréal, gérant général du réseau français de Radio-Canada adresseront la parole.

Le 11 novembre au cours de la soirée un grand concert sera dédié au poste français de la province CHEA, qui célèbre le 20 novembre prochain, le dixième anniversaire de sa fondation.

Durant cette soirée Son Exc. Mgr. Henri Routhier, O.M.I. évêque de Grouard ainsi que, M. Gérard Lamarche, de Montréal, gérant général du réseau français de Radio-Canada adresseront la parole.

## Comité exécutif de la campagne du Prêt d'honneur aux étudiants : 15 au 30 nov. 1959



**OBJECTIF: \$250,000.00 DOLLARS** — La prochaine campagne du Prêt d'honneur aura lieu du 15 au 30 novembre. En septembre dernier, le Prêt d'honneur a refusé à 560 étudiants des prêts pour un montant de \$225,000.00 dollars. Cependant 495 étudiants ont reçu \$185,000.00 dollars. C'est l'équipe de citoyens dynamiques, qui constituent le Comité exécutif de la campagne et qui ont accepté de recueillir \$250,000.00 dollars. Également, plus de 10,000 étudiants participeront à "La grande visite étudiante", qui aura lieu le 16 novembre prochain, entre 7 heures et 10 heures p.m.

## SCIENCE ET TECHNIQUE

## Un tracteur électrique

**MILWAUKEE.** — Pour la première fois dans l'histoire l'énergie électrique produite par des "cellules à combustible" a servi à la propulsion d'un véhicule.

Au cours d'une démonstration donnée la semaine dernière, la compagnie Allis-Chalmers a présenté un tracteur actionné par des cellules à combustible, véhicule expérimental développant une force de traction de 3,000 lb. au moins. La compagnie canadienne Allis-Chalmers a annoncé qu'elle faisait actuellement des démarches pour obtenir prochainement le tracteur en démonstration dans notre pays.

M. H. K. Ibrag, directeur du service des recherches et vice-président de la compagnie, a déclaré qu'on peut envisager l'emploi des cellules à combustible pour la production d'énergie destinée aux habitations, usines, canalisations, autobus et peut-être aussi à des applications militaires et aux véhicules intermédiaires.

Bien que la démonstration ait été faite avec un tracteur, tout autre véhicule, comme un chariot élévateur par exemple, ou toute autre machine peut être mue par l'énergie produite par les cellules à combustible.

Un des dirigeants de la compagnie Allis-Chalmers a déclaré que "les usages des cellules à combustible sont illimités". L'électricité entraînant le tracteur provient de 1,008 cellules à combustible séparées. Celles-ci sont groupées en 112 éléments de

neuf cellules chacun, réunies elles-mêmes en quatre groupes.

Un mélange de gaz, contenant surtout du propane, et amené par un réseau de canalisations, alimente les cellules. Celles-ci contiennent deux électrodes revêtues d'un catalyseur et un électrolyte. La réaction du mélange gazeux sur l'électrolyte, favorisée par le catalyseur, donne lieu à la formation d'un courant électrique. Ce courant, recueilli par les électrodes, s'écoule dans un circuit externe, connecté par une barre omnibus à un combiné standard.

Ce combiné, sorte de commutateur perfectionné, de faible encombrement — il ne mesure que 8 x 11 x 21 pouces — règle la quantité de courant fournie à un moteur standard de 20 cv à courant alternatif du type de ceux fabriqués par les usines Allis-Chalmers de Norwood (Ohio). Le combiné permet au conducteur du tracteur de régler la vitesse ou d'inverser la marche du véhicule en actionnant deux leviers seulement. Cette commande met en effet les quatre groupes de cellules en série ou en parallèle, ce qui fait varier la quantité de courant fournie au moteur.

Pour passer en marche arrière, le conducteur actionne le second levier, ce qui inverse le sens du courant fourni au moteur.

Au cours d'essais, le tracteur ainsi propulsé a tiré une charrue bise dans un terrain dur et sec. Le tracteur porte six réservoirs de gaz dans des réservoirs montés sur le véhicule.

C'est le service des recherches de la compagnie Allis-Chalmers qui a mis au point les premières cellules du type de celles montées sur le tracteur. La compagnie avait annoncé l'invention il y a un peu plus d'un an.

Depuis lors, une équipe de 20 ingénieurs et techniciens des laboratoires de recherches d'Allis-Chalmers ont mis au point les cellules de plus grandes dimensions montées sur le tracteur. Ils ont également modifié le tracteur Allis-Chalmers D-12 normal pour y adapter ce nouveau moteur.

## L'AUTOMOBILE

**Prix de détail de la Valiant: \$2,526 à \$2,608**

**WINDSOR** — On a annoncé hier les prix de détail de la Valiant, nouvelle voiture économique de la compagnie Chrysler du Canada.

Les acheteurs auront le choix de modèles sedan quatre portes et d'une familiale, qui doit être mise sur le marché avant la fin de l'année.

Les prix des voitures "Valiant" sedan varieront de \$2,526 pour les modèles de la série V-100, à \$2,608 pour les modèles de la série V-200. Ces prix sont ceux du détail à l'usine de Windsor, en Ontario. Les impôts fédéraux et la taxe d'accise sont compris dans le prix de vente.

Le vice-président responsable des ventes de la compagnie Chrysler du Canada, M. C. O. Hurly, a déclaré hier que la Valiant est une automobile entièrement nouvelle.

## U.R.S.S.: il n'y a pas d'avion ou de locomotive atomiques chez les Soviétiques

**CHICAGO.** — Un savant russe a affirmé samedi dernier qu'il est faux de croire que l'Union soviétique a mis au point à titre d'expérience un avion et une locomotive à propulsion atomique. Chef du principal organisme de l'utilisation de l'énergie atomique en URSS, le professeur Vassily S. Emelyanov, a également nié que les Russes aient utilisé de petits engins nucléaires pour construire de nouveaux ports et améliorer leurs cours d'eau. M. Emelyanov et huit autres savants et ingénieurs russes effectuèrent une tournée des différentes centrales atomiques aux États-Unis. Une délégation d'hommes de science américains avaient visité les centrales russes le mois dernier.

**Cuba: même sous la menace de l'extradition, Batista ne veut pas quitter Madère**

**FUNCHAL.** — L'ancien président de Cuba, Fulgencio Batista, n'a pas l'intention de quitter l'île de Madère où il s'est réfugié. Les autorités saines ont annoncé qu'elles allaient réclamer l'extradition de l'ex-dictateur, qui, selon la rumeur, cherchait à se faire admettre en Suisse. "Je n'abandonnerai ce pays et cette île merveilleuse", a dit M. Batista, "que lorsque je pourrai retourner aux États-Unis ou récupérer mes biens à Cuba". Le général vit à Madère en compagnie de sa femme et de son fils Carlos Manuel; le climat paraît lui aller à merveille.

**Pologne: une femme médecin comparait sous l'accusation de faux diagnostics**

**VARSOVIE.** — Une femme médecin polonaise, ancienne directrice d'une clinique de cancer du gouvernement, a été traduite en justice, aujourd'hui, à Bialystok, au nord-est de la Pologne, sous l'accusation de faux diagnostics du cancer. A la suite de ces faux diagnostics, qui ont été suivis de très coûteux traitements au radium, certaines des patientes sont devenues stériles. Le docteur Amelia Kostowska-Szybowska, âgée de 34 ans, est une femme à la chevelure très noire qui conduisait sa propre voiture, portait un luxueux manteau de fourrure et se promenait partout avec un petit singe sur l'épaule au grand ébahissement des habitants de cette ancienne ville. On l'a accusée, entre autres choses, d'avoir soutiré à 33 malades 18,000 (plutôt) (\$750.) pour des traitements au radium.

**Inde: un glissement de terrain entraîne 50 pertes de vie**

**BOMBAY.** — On rapporte que 50 personnes ont été ensevelies, aujourd'hui, lorsque une partie d'une colline s'est effondrée, à Chetkoper, une banlieue de Bombay-Nord. Les équipes de secours ont découvert quatre cadavres, moins d'une heure après l'effondrement. Deux autres personnes ont été transportées à l'hôpital, souffrant de graves blessures. Les personnes, qui ont été ensevelies dans cet effondrement, étaient au travail au moment de la tragédie.

## La Femme

## au FOYER et dans le MONDE

**Le Comité féminin du Musée des Beaux-Arts a un programme chargé et de belle valeur**

Visites-guides, causeries, cinéma, conférences, expositions réveillent la vie artistique de la cité — Le bal masqué aura lieu le 11 décembre. L'intérêt se maintient pour les thés du mercredi sous les auspices du Comité féminin

Les artistes juifs canadiens; jusqu'au 15 novembre, à la galerie Martin. Environ 50 peintures et sculptures exécutées par des artistes juifs canadiens de grande réputation sont en montre au musée en l'honneur du bicentenaire national des Juifs canadiens. Organisée par le comité qui s'occupe des fêtes, cette exposition a été mise au point par le jury suivant: Ghita Caiserman, Anne Kahane, Eric Goldberg, Harry Mayrovitch, Louis Muhlstok et Moe Reinblatt.

Nous des JAMM: jusqu'au 15 novembre. Organisée par les Jeunes associées, cette exposition présente les peintures de 21 membres du groupe. Choisis par le peintre Jacques de Tonnancour, ces peintures comprennent des travaux exécutés par des artistes déjà connus, ainsi que par des artistes qui travaillent dans l'ombre.

"Galerie XII": jusqu'au 15 novembre. Galerie Norton. Peintures d'Eva Landori et sculptures et dessins de Marjorie Winslow.

Le choix du collectionneur: jusqu'au 27 novembre. Quatre articles appartenant à la collection de M. Jacques Simard, Préville, Qué.

Trente-quatrième exposition annuelle de la Société canadienne des aquarellistes: jusqu'au 28 novembre, galerie des expositions spéciales. Un jury composé de: Edwy Cooke, Albert Cloutier, R.C.A., J.W.G. MacDonald, Will Ogilvie et William Roberts a procédé au choix de 70 aquarelles exécutées par des artistes canadiens. Grâce à un don spécial du Conseil canadien des arts, le groupe est en mesure de présenter son exposition à Montréal.

"Leur humour": 19 nov. au 13 décembre, Galerie-Etable. Organisée par les Jeunes associées, cette exposition présentera des peintures de Jean Dallaire et des céramiques de Louis Archambault.

Dessins originaux et fac-similés de l'Albertina: à compter du 20 novembre, galerie Morrice. Cette exposition comprendra 139 des célèbres fac-similés appartenant à la collection du musée viennois l'Albertina; ces œuvres représentent divers aspects de l'art européen entre 1400 et 1900. Beaucoup plus importants sont les dessins originaux qui comprennent des travaux de Klimt, Kubin, Kokoschka, Schiele et Broeckl. Les travaux de Klimt et Schiele seront particulièrement les bienvenus puisque ces artistes, dont la réputation ne cesse de s'accroître en Europe et aux États-Unis, sont peu connus du Canada. M. Oscar Federer, de Montréal, le Musée Saint-Etienne, de New York et le Dr Ferdinand Eckhardt, de Winnipeg, prêteront en outre quelques dessins de Kokoschka, de Schiele et de Klimt. Le Musée doit beaucoup au consul général de l'Autriche à Montréal, M. N. F. Loewen.

Mercredi, 25 nov.: "Les artistes à l'œuvre". Salle des Conférences, à 8h. du soir. L'artiste canadien bien connu John Walsh, peintre de la Voie maritime du Saint-Laurent, donnera une démonstration sur l'art de l'aquarelle. Le public est invité. (Section éducative).

Vendredi, 27 nov.: Visite-conférence sur l'exposition en cours, dirigée par M. Arthur Lismer, à 4h. Le public est invité.

Mardi, 1er décembre: Déjeuner des membres, à 12h. 30. Bille: Mme V. G. Bishop, secrétaire du Comité féminin, entre 10h. 30 du matin et 1h. de l'après-midi, du lundi au vendredi.

Mercredi, 2 déc.: Causerie donnée en français par M. Evan

## La COUTURE chez soi



NO M 242

La robe-casque (jumper) est toujours populaire surtout pour le collège, le bureau, les courses. De lainage uni ou worsted, vous pouvez en varier l'aspect chaque jour par un choix de chandails ou de blouses.

Le patron No M 242 est offert pour les tailles juvéniles: 10, 12, 14, 16 et 18.

La grandeur 16, robe, requiert une verge et sept huitièmes d'un tissu de 54 pouces de largeur: blouse: 2 verges d'un tissu de 39 pouces.

Ce patron de McMullen est en vente au prix de \$1. au Service des patrons, LE DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste de \$1.

H. Turner, Ph.D., à 3h. sur les objets religieux appartenant à la collection du Musée. (Thés du Comité féminin).

**LES NOUVELLES DU MUSÉE**

Section éducative: Classe de peinture, jeudi, à 10h. du matin. Groupe étudiant, vendredi, à 11 h. Pour les membres: au centre d'art. Il y a plusieurs places disponibles pour les membres dans ces groupes. On est invité à s'y inscrire. Veuillez appeler Victor 2-7896, pour renseignements et réserver une place.

Bibliothèque du Musée: En juin, le gouvernement français, par l'intermédiaire du consul de France, M. Boyer de Sainte-Suzanne, a fait un don important de 42 livres à la bibliothèque du Musée, qui est sous la direction de M. Janis Bilkins. Ce don ajoute considérablement aux richesses de la bibliothèque, spécialement dans le domaine des arts décoratifs en France au 18e siècle et dans celui de la peinture française à la fin du 19e siècle. Une telle contribution constitue une précieuse acquisition pour la bibliothèque du Musée, qui est la principale bibliothèque de recherches artistiques à Montréal.

Les heures: Le Musée est maintenant ouvert les mercredis de 10h. du matin à 10h. du soir; les autres jours, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 10h. à 5h. p.m.; les dimanches, de 2h. à 5h. La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi, de 1h. 30 p.m. à 4h. 45 et le mercredi soir, de 7h. à 10h. Information: VI 2-8706.

**Couture française**  
Robes, manteaux, tailleurs  
tous genres  
Tissus Exclusifs, alterations  
RA. 9-5018

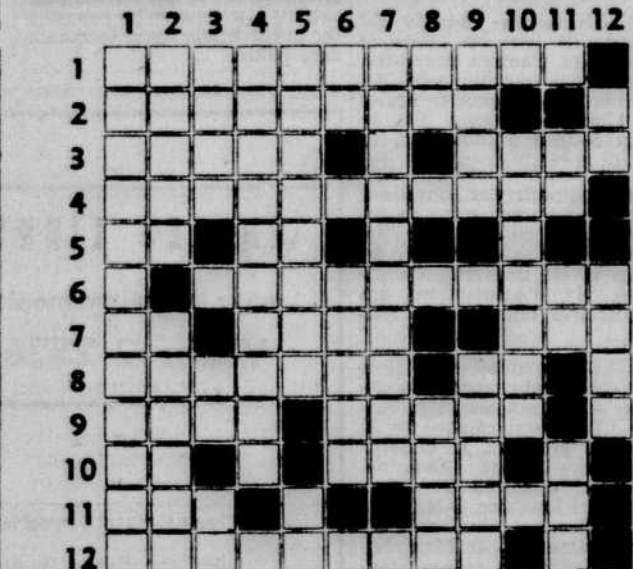
## DACTYLO - RECEPTIONNISTE

BILINGUE

demandée pour studio de consultations publicitaires.  
Nord de la ville. Position intéressante.

DU. 7-7108

## Les mots croisés du "Devoir"



**HORIZONTALEMENT**

- On l'appelle de nos jours: relaxation
- Rendre libre
- Fabrique — Très court
- Qui comprend facilement
- Démonstratif — Idem
- Qui se laisse traverser
- Possessif — Sa peau est recherchée — Préfixe
- Petit poisson — Période
- En Orient — Pour écrire
- Gai participe — Etoile de cinéma
- Grecque — Bataille historique
- Uniquement

**VERTICALEMENT**

- Dont les dépenses excèdent les recettes
- Provoient — Protège
- Boisson hygiénique — Note — Article
- Ce qui est placé avant
- Perfide — Petit cube
- Note — Aliment la laine

**Solution d'hier**

**HORIZONTALEMENT:**  
1 — COMPREHENSIF; 2 — OCELOT; 3 — HABITE; 4 — ICI; 5 — ETE; 6 — PATE; 7 — RALE; 8 — IDEM; 9 — LUNE; 10 — RE; 11 — ALUN; 12 — LAIRE; 13 — TENTER; 14 — BANC; 15 — TIREZ; 16 — ONTARIO; 17 — USA; 18 — ORNIERE

**VERTICALEMENT:**  
1 — CONSPIRATION; 2 — OC; 3 — A; 4 — DELE; 5 — NI; 6 — MERITE; 7 — UNITE; 8 — PLACEMENT; 9 — RO; 10 — ETHER; 11 — PARTIR; 12 — ARA; 13 — RI; 14 — ION; 15 — EMBELLIR; 16 — EUSE; 17 — SITE; 18 — NE; 19 — AZUR; 20 — TRE; 21 — SE; 22 — FA; 23 — EE; 24 — ARC

## Bijoux Italiens

en montre chez Mappin's



**BRACELET:** Monture en or 18 cts  
Rubis et Saphirs ..... \$340.

**BAGUE:** Monture en or 18 cts. Saphirs,  
Emeraude et Diamants ..... \$160.

**BAGUE:** Monture en or 18 cts. Diamants,  
Rubis et Saphirs ..... \$250.

**Mappin's**  
1000 ouest, rue Sainte-Catherine  
1 heure de stationnement gratuit au Garage Peel-Windsor



Un aspect du Bal des petits souliers pendant les présentations. On reconnaît debout en arrière: Mlles Andrée Berthiaume, Liette Bourassa, Louise Brosseau et Danielle Choquette, débutantes. Après avoir été présentée, Mlle Nicole Langelier fait sa révérence aux invités d'honneur. Le Bal des petits souliers, de la Ligue de la jeunesse a eu lieu ces jours derniers à l'hôtel Windsor.

#### COIN DES PARENTS

### Expositions de livres pour les jeunes pendant la semaine du 15 novembre

Dans toutes les parties de la ville et même à l'extérieur, parents et enfants pourront visiter des étalages d'albums et de livres de tous genres et recevoir gratuitement des listes imprimées de lectures cataloguées par genres et par âges.

A l'occasion de la Semaine du livre pour la jeunesse canadienne, du 15 au 22 novembre, il y aura de nombreuses expositions de livres, d'auteurs canadiens et étrangers, pour tous les goûts et tous les âges, dans les bibliothèques d'enfants, dans des écoles et dans des salles d'œuvres. Voici une liste des endroits à visiter, avec leur adresse et leur numéro de téléphone et les dates de ces expositions si elles sont hors du cadre de la Semaine du livre.

Pour les bibliothèques de la ville de Montréal, on notera qu'il n'y a qu'un seul échange téléphonique et un seul numéro: University 1-3811, mais avec un numéro de local différent pour chaque bibliothèque. Voici donc cette liste que chacun devrait découper et garder précieusement pour son information personnelle dès l'ouverture de la Semaine du livre et des expositions.

Bibliothèque centrale, 2225, rue Montcalm, UNUniversity 1-3811, local 3320;

Bibliothèque J.-Ahuntsic, 500, est, boul. Gouin, local 4804;

Bibliothèque J.-Benny, 3475, Benny N.D.G., local 2150;

Bibliothèque J.-Gatineau, 5357, Gatineau, local 2136;

Bibliothèque J.-Lorimier, 211, est, Saint-Zotique, local 4886;

Bibliothèque J.-Rosemont, 2131, boul. Rosemont, local 4881;

Bibliothèque J.-Shamrock, 7035, St-Dominique, local 4617;

Bibliothèque J.-Workman, 2450, Workman, local 2002.

— o - o - o —

Ecole secondaire Louise Trichet, 2800, boul. Lapointe, 18, au 23 novembre; CLairval 6-5611;

Ecole Saint-Eulalie, 4273, rue Drolet, 13 au 20 novembre; Victor 9-2035;

Ecole secondaire Sainte-Anne-Marie, 1150, est, boul. Gouin, 23 au 27 novembre; DUpont 9-2321;

Ecole Saint-Stanislas, 1200, est, rue Laurier, 7 au 11 décembre; CRescent 1-2123;

Ecole Saint-Jean de Matha,

## Carnet mondain

#### Réception

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal annonce une exposition de dessins, d'aquarelles et de fac-similés provenant de l'Albertina de Vienne, et qui sera inaugurée officiellement, jeudi soir, le 19 novembre, à neuf heures par Son Excellence Kurt Waldheim, ambassadeur d'Autriche au Canada.

Le président du Musée et les membres de son Conseil accueilleront les invités.

#### Réunion annuelle

La réunion annuelle de l'Association des Femmes universitaires de Montréal, aura lieu dimanche, le 29 novembre, à deux heures et demie, à l'Ecole secondaire Marguerite Bourgeoys, 2040 rue Plessis.

#### Retraites fermées en novembre

Il y aura des retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest Mont-Royal, aux dates suivantes: du 12 au 19 novembre pour jeunes filles, prêchées par le Père Roger Grise, s.j.; du 17 au 20 novembre, pour dames, prêchées par le Père Hudon, c.m.; du 27 au 29 novembre, pour jeunes filles, prêchées par le Père Maurice Lamarche, s.j. Informations: CRescent 1-0776.

#### Chapelle de Marie-Réparatrice

Les Exercices de la Neuvaine de Réparation se poursuivront, dimanche, à la chapelle de Marie-Réparatrice, 1025 ouest Mont-Royal, Outremont, et le public est instamment invité à y prendre part, tout particulièrement à la cérémonie du soir à 8 h 30. Tous les soirs, sermon par le R.P. Vincent Colonna, s.j., suivi de la messe. Le soir de la clôture, 16 novembre, la messe sera célébrée par S. Exc. Mgr Leo Blais, évêque auxiliaire à Montréal.

#### Retraites fermées pour employées de bureau

Il y aura retraites fermées chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Ste-Catherine, Outremont, pour: dames, du 18 au 20 novembre, par le Père Maurice Lamarche, s.j.; employées de bureau, du 27 au 29 novembre, par le Père Philippe Tremblay, c.m. On s'inscrit en téléphonant à CRescent 2-3562.

#### Ce soir, chez les Filles d'Isabelle

Chez les Filles d'Isabelle, Cercle Santa-Maria, il y aura assemblée, mercredi soir, le 11 nov., à 8 h 15 à la salle St-Stanislas, 1371, 7395, rue Garnier, 14 au 17 novembre; REgent 3-4118.

Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées.

#### Femmes universitaires

Mme Paul Lambert, 1ère vice-présidente et présidente du comité du programme de la Société des Femmes universitaires de Montréal, est l'organisatrice du déjeuner-buffet et table ronde sur "le statut légal de la femme mariée dans la province de Québec" qui aura lieu samedi, le 14 novembre, à une heure, au Centre social de l'Université de Montréal, sous la présidence de Mlle Gabrielle Labbé.

L'hon. Juge Bernard Bissonnette, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, sera le président d'honneur de cette table ronde qui groupera, autour de l'animatrice Mme Paul Lambert, Mme Thérèse Casgrain, Me Elisabeth Monk, c.r., Me Marie-Paul Laurin MacIver, présidente de l'Association des avocats du Québec, et Me Mignonne Legault-Tessier.

Le comité des billets est composé de Mmes Paul Lambert, Pierre Taschereau, Paul Beauchamp, Cuv Desautels, Jeanne B. Langlois, Mlles Suzanne Coallier, Anne-Marie Dionne, Mmes Guy Viau, Jacques Viau, Jean-Marie Demers, Mlle Marie-Jeanne Laroche. La publicité a été confiée à Mlle Marie-Antoinette Baboyant. Le public est invité. Information: WELLington 5-7181.

#### Bal masqué

Cette année le bal du Musée des Beaux-Arts aura lieu vendredi le 11 décembre. Les invités qui acceptent seront priés de porter les messieurs, un loup, et les dames une coiffure et un loup. Les couleurs "or" et "argent" ou les deux combinées devront prédominer dans les coiffures.

Des modistes, couturiers et coiffeurs renommés de Montréal ont déjà fait des esquisses et sont disposés à dessiner et façonner des coiffures appropriées à toutes toilettes.

#### Gala du commerce

Pour rendre hommage à l'élite canadienne française du monde des affaires, le Gala du Commerce est organisé annuellement et aura lieu, cette année, vendredi, le 4 décembre, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Un diplôme d'honneur sera décerné aux douze "hommes du mois" qui se sont distingués au cours de l'année.

Ce gala est sous les auspices de l'Association des Licenciés de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal.

QU'EST-CE QUE

# l'Incomparable VENTE ANNIVERSAIRE Desjardins?

C'est un fait reconnu, la VENTE ANNIVERSAIRE de ce grand spécialiste est un véritable déploiement des plus élégantes créations en fourrure ainsi qu'une occasion d'économie imbattable! Toutes celles qui envisagent l'achat d'une "petite fourrure" ou d'un chaud manteau se doivent de consulter d'abord DESJARDINS.



## AU "PETIT BUDGET"

|                                                                 |       |       |
|-----------------------------------------------------------------|-------|-------|
| Etoiles de RAT MUSQUE                                           | \$ 80 | \$49  |
| Etoiles d'ECUREUIL CANADIEN                                     | \$150 | \$75  |
| Jaquettes FLANCS de RAT MUSQUE (teint vison)                    | \$175 | \$119 |
| Jaquettes MOUTON DE PERSE (teint noir)                          | \$300 | \$149 |
| Jaquettes VISON CHINOIS teint                                   | \$350 | \$149 |
| Manteaux de BON MOUTON (agneau traité) manteau chaud et durable | \$150 | \$99  |
| DOS de RAT MUSQUE (teint vison)                                 | \$300 | \$199 |
| PATTES de MOUTON de PERSE (teint noir)                          | \$275 | \$195 |
| MOUTON DE PERSE (teint noir) uni ou garni de vison              | \$350 | \$239 |
| COTES de MOUTON PERSE GRIS garni de vison                       | \$350 | \$269 |
| VISON CHINOIS TEINT Pleine longueur                             | \$500 | \$295 |
| MOUTON DE PERSE (teint noir) uni ou garni de vison              | \$450 | \$299 |
| CHAT SAUVAGE RASE de belle qualité Fourrure toujours à la page! | \$500 | \$359 |
| CASTOR du QUEBEC très souple                                    | \$600 | \$449 |
| Véritable CASTOR CANADIEN Manteaux très chauds, très durables   | \$500 | \$299 |
| MOUTON de PERSE GRIS garni de Vison Saphir. Toujours populaires | \$550 | \$399 |

## AU SALON DE LA FOURRURE

|                                                                          |        |        |
|--------------------------------------------------------------------------|--------|--------|
| DOS de RAT MUSQUE (teint vison) qualité surchoix                         | \$375  | \$289  |
| SEAL d'HUDSON (rat musqué traité) teint brun                             | \$550  | \$395  |
| CHAT SAUVAGE RASE très belle qualité                                     | \$600  | \$445  |
| RAT MUSQUE, peaux allongées (teint vison) La qualité surchoix Desjardins | \$625  | \$499  |
| CASTOR RASE teint brun Un nouveau procédé de traiter le castor           | \$750  | \$595  |
| CHAT SAUVAGE RASE Le plus belle qualité sur le marché!                   | \$750  | \$599  |
| CASTOR du QUEBEC                                                         | \$800  | \$629  |
| MOUTON de PERSE GRIS de très belle qualité, uni ou garni de vison        | \$800  | \$645  |
| MOUTON de PERSE (teint noir) Qualité supérieure, uni ou garni de vison   | \$850  | \$695  |
| MOUTON de PERSE GRIS qualité extra choix                                 | \$1000 | \$745  |
| LOUTRE du QUEBEC                                                         | \$1100 | \$789  |
| Véritable CASTOR du LABRADOR Nouvelle technique de confection            | \$1100 | \$925  |
| Véritable CASTOR du LABRADOR Nouvelle technique de confection            | \$1300 | \$1050 |
| SUPERBE PHOQUE D'ALASKA (teint Safari ou Motera) garni vison             | \$1350 | \$995  |
| Véritable LOUTRE du Labrador de la Super qualité Desjardins              | \$1800 | \$1395 |

FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE

CHAS DESJARDINS & C<sup>IE</sup> LTD  
1170 RUE SAINT-DENIS



Mme Paul LAMBERT, 1ère vice-présidente et présidente du comité du programme de la Société des femmes universitaires de Montréal, est l'organisatrice du déjeuner-buffet et table ronde sur "le statut légal de la femme mariée dans la province de Québec", qui aura lieu samedi, le 14 novembre, à 1 heure, au Centre social de l'Université de Montréal, sous la présidence d'honneur de l'hon. juge Bernard Bissonnette, doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal.

## L'Ouest...

(Suite de la première page)

Comme le gouvernement français n'entend pas que la conférence "au sommet" Est-Ouest ait lieu avant la rencontre de Gaulle-Khroutchev, les milieux diplomatiques estimaient généralement hier soir que le président français allait faire triompher son point de vue et que le "sommet Est-Ouest" n'aurait pas lieu avant le mois de mai et peut-être de juin. D'autant plus que le général de Gaulle a exprimé l'opinion qu'il sera pratiquement indispensable que les leaders occidentaux (qui doivent déjà se rencontrer à Paris du 19 au 22 décembre) se réunissent de nouveau juste avant l'ouverture du dialogue avec Moscou.

## Raisons de l'adoucissement de Moscou

Le chef de l'Etat français a parlé avec sa franchise habituelle et a notamment eu au sujet des pays du bloc soviétique des considérations dont la netteté a étonné les observateurs. De Gaulle a en effet parlé sans ménagement de la situation des "pays satellites" et de la Chine. Pourquoi, a-t-il demandé, l'Union soviétique recherche-t-elle aujourd'hui une entente avec l'Occident? Parce qu'elle a échoué dans son effort pour établir de façon permanente sa domination en Europe orientale.

"L'URSS doit admettre aujourd'hui que si les populations de ces pays étaient appelées à s'exprimer librement, elles repousseraient le système soviétique à une énorme majorité". De plus, l'URSS, qui est principalement "une nation blanche ne voit pas sans inquiétude la masse écrasante et croissante des Chinois bâtir une puissance extraordinaire dont nous ne savons où elle s'arrêtera et commencer à regarder autour d'eux en quête de territoires où ils pourraient trouver un exutoire".

Hier soir, les diplomates occidentaux hésitaient sur l'interprétation à donner à des déclarations aussi franches et quasi brutales à l'endroit de la politique soviétique: ou bien, disaient-ils, ces remarques très justes sur les deux grandes faiblesses de la politique extérieure de l'URSS sont considérées par celle-ci comme "provocatrices" et accroîtront la tension, ou au contraire, la fermeté manifestée par de Gaulle va impressionner Moscou, redonner courage aux peuples satellites et finalement porter des fruits lors des prochaines négociations Est-Ouest.

Pour ce qui est de la future rencontre Est-Ouest, de Gaulle a dit que selon lui, l'ordre du jour devrait comporter les grandes questions suivantes: arrêt de la course aux armements, aide massive aux pays sous-développés, avenir de l'Allemagne, ingérence dans les affaires d'autres Etats, situations explosives en certaines régions de l'Afrique, de l'Asie et du Moyen-Orient.

## Algérie: appel réitéré au FLN

Naturellement, des questions nombreuses ont été posées au président au sujet de l'Algérie. De Gaulle a répondu: 1) que rien n'était changé au programme de paix qu'il a proposé pour l'Algérie et au droit à l'autodétermination que tous les Algériens exerceront lors d'un référendum sous surveillance internationale quatre ans après la fin des hostilités; 2) que l'invitation au chef rebelle de venir discuter à Paris les conditions d'un cessez-le-feu tient toujours. Les chefs du FLN seront munis de sauf-conduits et pourront retourner où bon leur semblera si les négociations échouent. "Ce sera une discussion ou nous tiendrons compte des exigences de la dignité de l'adversaire et aussi du courage manifesté au combat". Si les leaders militaires du FLN le préfèrent, ils peuvent toujours s'entendre avec les commandants locaux pour le cessez-le-feu; 3) le président de Gaulle a demandé aux Européens "ultras" d'Algérie de renoncer à "leur vaine nostalgie, leurs regrets stériles d'un passé qui ne reviendra pas, de tourner la page" et de se préparer à bâtir une Algérie nouvelle.

## Signes de détente

Dans un autre domaine, le chef de l'Etat a déclaré qu'il y avait des signes évidents d'une diminution de la tension internationale, mais il importe que la détente se confirme avant qu'une réunion "au sommet" puisse avoir lieu avec quelques chances de succès. "Pour l'heure, nous devons nous réjouir de constater que l'URSS s'abstient de jeter de l'huile sur le feu. Elle a même renoncé à exercer des pressions dans l'affaire de Berlin. A l'assemblée générale des Nations Unies, l'URSS a évité dans une certaine mesure de rallier le camp de ceux qui portent contre la France les attaques les plus malveillantes". De Gaulle estime que l'URSS a modifié son attitude envers l'Ouest partiellement parce qu'elle comprend qu'un conflit mondial signifierait la ruine de tous et ne bénéficierait à personne et partiellement parce qu'après 42 ans, "le régime soviétique commence à perdre de sa virulence sous la pression inévitable des masses qui aspirent à une plus grande liberté".

La France et la bombe "A". A propos de la bombe atomique française, de Gaulle a été très net: 1) la France applaudit à tout accord qui interviendrait au sein de l'ONU sur l'interdiction des armes nucléaires; 2) en attendant, la France a le droit et même le devoir de ne pas renoncer unilatéralement aux armes les plus modernes et d'ailleurs, en devenant puissance atomique, elle contribuera au nécessaire équilibre des forces dans le monde actuel.

## Les Communes...

(Suite de la première page)

On notera que M. Allard veut confier au Conseil des arts le soin de faire les travaux d'art de la future capitale nationale "qui ne devra pas comporter l'emblème ou les armoiries d'un autre pays" ainsi que de proposer un hymne officiel.

On peut se demander si, dans la structure actuelle, le Conseil des arts est habilité à cette double fonction mais le Parlement étant souverain, rien ne l'empêche, en principe, de faire du Conseil des arts son mandataire à cette fin.

Une autre formule pourrait être également la création d'un comité mixte du Sénat et des Communes mais le moyen importe peu, pourvu que la fin soit atteinte.

Il reste à savoir quelles sont les chances du bill Allard d'être adopté à la prochaine session. Quelles qu'elles soient, le fait que le Parlement soit saisi du projet est déjà pour nos députés et pour la presse une occasion de faire connaître leurs vues.

On doit aussi prévoir des situations délicates si d'autres députés ont déjà ou se proposent d'insérer au feuillet des bills ou des résolutions portant, en tout ou en partie, sur les questions soulevées par le bill Allard.

On sait que, l'an dernier, le président des Communes, M. Roland Michener, a "immobilisé" au feuillet des deux projets de loi sur les chèques bilingues parce qu'un troisième, celui de M. Samuel Bousenger, avait été abordé par la Chambre des communes. La Chambre, décréta le président, ne peut pas "doubler" des débats.

Il faudra donc surveiller la situation de ce côté. Elle pourrait être fort compliquée si le tirage au sort favorisait un autre bill plutôt que celui de M. Allard, même si ce bill n'aborde qu'un des aspects du projet du député de Sherbrooke.

Devant l'abondance des bills publics d'initiative privée, les "whips" des trois partis ont décidé désormais de ne pas suivre l'ordre d'inscription des projets déposés mais de fixer et ordonner par un tirage.

Il reste donc possible que le bill Allard vienne en deuxième ou en troisième place, après d'autres projets portant, en tout ou en partie, sur les problèmes qu'il soulève.

L'an dernier, M. Samuel Bousenger, libéral de Drummond-Arthabaska, avait présenté un bill du drapeau des provinces qui est resté sur le carreau. Le député libéral se reprendra-t-il cette année encore, soit par un projet de loi soit par une résolution? Si telle est son intention, il ne nous la pas encore fait connaître.

Signalons, pour terminer, qu'on est en train d'organiser au Canada, une "Fondation du drapeau" (Flag Foundation) dont l'objet sera de promouvoir l'idée d'un drapeau national par des campagnes d'opinion. L'objectif de la "Fondation" serait d'obtenir un drapeau (et évidemment un hymne national) pour le centenaire de la Confédération.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

D'ici à quelques années, si le gouvernement n'agit pas de son propre chef, on entendra donc abondamment parler des attributs de la souveraineté nationale.

## L'Etat du...

(Suite de la première page)

ront accomplir leur propre tâche que si d'abord le Québec remplit la sienne et ensuite leur dispense une large assistance.

Qu'on entende bien: il ne s'agit certes pas de "se pencher" sur les minorités mais de voir avec elles, lucidement, leur situation concrète, leurs difficultés, leurs chances et d'arrêter en accord avec elles un programme à long terme sous le double signe d'une fierté française et d'une culture rayonnante. Ce que nous serons amenés à leur demander est d'une importance souveraine pour tout le Canada français: elles ont droit, en retour, de nous placer devant nos responsabilités.

## Un rôle qui incombe à l'Etat

Bien sûr, des efforts nombreux, méritoires souvent, ont été accomplis par des organismes privés, au premier rang desquels vient le Conseil de la vie française en Amérique; cet organisme vient de loin en tête de toutes les initiatives d'assistance aux minorités et bien des facteurs de survivance n'auraient pas existé sans lui, la radio en particulier.

Aujourd'hui toutefois le problème a revêtu une ampleur telle et les chances de reconnaissance du fait français au Manitoba et ailleurs dans l'Ouest se situent sur un plan national distinctif pour le Canada et la Chambre des communes du Canada dans le délai d'un an après l'entrée en vigueur de la présente loi.

"5. Le conseil des arts du Canada est tenu de choisir, à la suite d'un concours, un hymne national distinctif pour le Canada et à la Chambre des communes du Canada dans le délai d'un an après l'entrée en vigueur de la présente loi.

"6. L'hymne mentionné à l'article précédent deviendra l'hymne national du Canada, une fois qu'il aura été approuvé par une résolution conjointe du Sénat et de la Chambre des communes du Canada.

"7. Dans tout le Canada, chaque année, le onzième jour de décembre (sauf un dimanche), c'est-à-dire l'anniversaire de la date de sanction du Statut de Westminster (1931), sera un jour de fête légale. Il sera célébré et observé comme tel sous le nom de fête de l'indépendance canadienne.

"8. Si le onzième jour de décembre tombe un dimanche, le douzième jour de décembre le remplacera, dans tout le Canada, comme jour de fête légale. Il devra être célébré et observé à ce titre sous le même nom."

Eléments d'un programme d'action

Il y a d'abord l'élément "jeunesse" chez nos groupes minoritaires dont nous devons au premier chef nous préoccuper. Les moyens ne manquent pas qui serviraient à leur insuffler une fierté nationale indispensable en leur permettant de mesurer l'importance et le dynamisme du fait français au Canada et dans le monde: heures qui permettraient d'études et des stages d'information dans le Québec et d'autres pays francophones, missions de jeunes Québécois judicieusement choisis dans l'Ouest canadien, envoi massif de livres, revues, journaux, films et disques non seulement dans les institutions d'enseignement mais au siège des associations patriotiques, des mouvements de jeunesse, etc. Démarches par le Québec pour hâter la création d'un réseau français de télévision dans l'Ouest canadien, contribution financière à toutes les entreprises et initiatives des groupes minoritaires.

Des "maisons" du Canada français

D'autre part, et ce n'est pas moins important, il faut qu'en permanence dans toute cette partie du pays, le fait français soit présenté de manière à alerter l'opinion, à attirer et stimuler les notres, à intéresser l'élément anglophone. A cet égard, il est une idée, émise par l'ancien maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qu'il est urgent de concrétiser: la création de "maisons du Canada français" dans tous les grands centres de l'Ouest, de l'Ontario, des Maritimes.

Que seraient ces Maisons? D'abord, la démonstration permanente du dynamisme de l'élément français au Canada dans tous les domaines, par le moyen d'expositions commerciales, industrielles, artistiques, qui se succéderaient sans arrêt, des conférences, des colloques, etc. Ensuite, un précieux instrument de renseignements tant sur l'évolution et les réalisations du Québec que sur celles du monde de langue française en général.

Enfin, un moyen de coordination mis à la disposition de toutes les associations canadiennes-françaises de ces régions, qui y fixeraient leur siège, y tiendraient leurs réunions et congrès.

Bref, une sorte de "vitrine permanente" du fait français au Canada et dans le monde, donc un précieux stimulant pour nos minorités, un magnifique centre de rencontre et un témoignage au regard des anglophones, témoignage auquel applaudiraient avec ferveur les éléments francophiles chez les Anglo-Canadiens.

Politique et plan indispensables

Le temps des moyens de fortune, ou d'infortune, de l'aide aux minorités à la petite semaine, de la fausse émotion devant leur "révolte" est révolu. Il y a un problème global de la survivance française, problème évidemment plus aigu dans les provinces anglophones; il y a désormais une chance de solution qui ne viendra cependant que si la présence française des minorités est une illustration éloquent de la langue et de la culture française. Cela ne sera possible que si, après une enquête attentive, un large bilan, le Québec élabore une grande politique du fait français au Canada, un programme dynamique dont les premières réalisations intéresseraient directement les minorités.

En attendant d'un ministère ou d'un département d'Etat aux relations avec les minorités, un organisme

## Le texte...

(Suite de la première page)

d'un jour de fête légale le 11 décembre de chaque année.

"A ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

"1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi sur la souveraineté nationale.

"2. Le Canada est, par les présentes, déclaré nation souveraine.

"3. Le conseil des arts du Canada est tenu de préparer ou de faire préparer, à la suite d'un concours ou autrement, un modèle de drapeau national distinctif approprié, qui soit libre de l'emblème ou des armoiries de tout autre pays, et de le soumettre au Sénat et à la Chambre des communes du Canada dans le délai d'un an après l'entrée en vigueur de la présente loi.

"4. Nonobstant toute prérogative royale et toutes dispositions de quelque loi du Parlement du Royaume-Uni, ce modèle de drapeau national, une fois approuvé par une résolution conjointe du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, doit être soumis à l'assentiment de Sa Majesté la reine, ainsi qu'à la publication d'une proclamation royale, sous le grand sceau du Canada, relativement au pavillon national, et au drapeau d'armoiries qui lui plaira à Sa Majesté de désigner.

"5. Le conseil des arts du Canada est tenu de choisir, à la suite d'un concours, un hymne national distinctif pour le Canada et à la Chambre des communes du Canada dans le délai d'un an après l'entrée en vigueur de la présente loi.

"6. L'hymne mentionné à l'article précédent deviendra l'hymne national du Canada, une fois qu'il aura été approuvé par une résolution conjointe du Sénat et de la Chambre des communes du Canada.

"7. Dans tout le Canada, chaque année, le onzième jour de décembre (sauf un dimanche), c'est-à-dire l'anniversaire de la date de sanction du Statut de Westminster (1931), sera un jour de fête légale. Il sera célébré et observé comme tel sous le nom de fête de l'indépendance canadienne.

"8. Si le onzième jour de décembre tombe un dimanche, le douzième jour de décembre le remplacera, dans tout le Canada, comme jour de fête légale. Il devra être célébré et observé à ce titre sous le même nom."

Eléments d'un programme d'action

Il y a d'abord l'élément "jeunesse" chez nos groupes minoritaires dont nous devons au premier chef nous préoccuper. Les moyens ne manquent pas qui serviraient à leur insuffler une fierté nationale indispensable en leur permettant de mesurer l'importance et le dynamisme du fait français au Canada et dans le monde: heures qui permettraient d'études et des stages d'information dans le Québec et d'autres pays francophones, missions de jeunes Québécois judicieusement choisis dans l'Ouest canadien, envoi massif de livres, revues, journaux, films et disques non seulement dans les institutions d'enseignement mais au siège des associations patriotiques, des mouvements de jeunesse, etc. Démarches par le Québec pour hâter la création d'un réseau français de télévision dans l'Ouest canadien, contribution financière à toutes les entreprises et initiatives des groupes minoritaires.

Des "maisons" du Canada français

D'autre part, et ce n'est pas moins important, il faut qu'en permanence dans toute cette partie du pays, le fait français soit présenté de manière à alerter l'opinion, à attirer et stimuler les notres, à intéresser l'élément anglophone. A cet égard, il est une idée, émise par l'ancien maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qu'il est urgent de concrétiser: la création de "maisons du Canada français" dans tous les grands centres de l'Ouest, de l'Ontario, des Maritimes.

Que seraient ces Maisons? D'abord, la démonstration permanente du dynamisme de l'élément français au Canada dans tous les domaines, par le moyen d'expositions commerciales, industrielles, artistiques, qui se succéderaient sans arrêt, des conférences, des colloques, etc. Ensuite, un précieux instrument de renseignements tant sur l'évolution et les réalisations du Québec que sur celles du monde de langue française en général.

Enfin, un moyen de coordination mis à la disposition de toutes les associations canadiennes-françaises de ces régions, qui y fixeraient leur siège, y tiendraient leurs réunions et congrès.

Bref, une sorte de "vitrine permanente" du fait français au Canada et dans le monde, donc un précieux stimulant pour nos minorités, un magnifique centre de rencontre et un témoignage au regard des anglophones, témoignage auquel applaudiraient avec ferveur les éléments francophiles chez les Anglo-Canadiens.

Politique et plan indispensables

Le temps des moyens de fortune, ou d'infortune, de l'aide aux minorités à la petite semaine, de la fausse émotion devant leur "révolte" est révolu. Il y a un problème global de la survivance française, problème évidemment plus aigu dans les provinces anglophones; il y a désormais une chance de solution qui ne viendra cependant que si la présence française des minorités est une illustration éloquent de la langue et de la culture française. Cela ne sera possible que si, après une enquête attentive, un large bilan, le Québec élabore une grande politique du fait français au Canada, un programme dynamique dont les premières réalisations intéresseraient directement les minorités.

En attendant d'un ministère ou d'un département d'Etat aux relations avec les minorités, un organisme

d'un jour de fête légale le 11 décembre de chaque année.

"A ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

"1. La présente loi peut être citée sous le titre: Loi sur la souveraineté nationale.

"2. Le Canada est, par les présentes, déclaré nation souveraine.

"3. Le conseil des arts du Canada est tenu de préparer ou de faire préparer, à la suite d'un concours ou autrement, un modèle de drapeau national distinctif approprié, qui soit libre de l'emblème ou des armoiries de tout autre pays, et de le soumettre au Sénat et à la Chambre des communes du Canada dans le délai d'un an après l'entrée en vigueur de la présente loi.

"4. Nonobstant toute prérogative royale et toutes dispositions de quelque loi du Parlement du Royaume-Uni, ce modèle de drapeau national, une fois approuvé par une résolution conjointe du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, doit être soumis à l'assentiment de Sa Majesté la reine, ainsi qu'à la publication d'une proclamation royale, sous le grand sceau du Canada, relativement au pavillon national, et au drapeau d'armoiries qui lui plaira à Sa Majesté de désigner.

"5. Le conseil des arts du Canada est tenu de choisir, à la suite d'un concours, un hymne national distinctif pour le Canada et à la Chambre des communes du Canada dans le délai d'un an après l'entrée en vigueur de la présente loi.

"6. L'hymne mentionné à l'article précédent deviendra l'hymne national du Canada, une fois qu'il aura été approuvé par une résolution conjointe du Sénat et de la Chambre des communes du Canada.

"7. Dans tout le Canada, chaque année, le onzième jour de décembre (sauf un dimanche), c'est-à-dire l'anniversaire de la date de sanction du Statut de Westminster (1931), sera un jour de fête légale. Il sera célébré et observé comme tel sous le nom de fête de l'indépendance canadienne.

"8. Si le onzième jour de décembre tombe un dimanche, le douzième jour de décembre le remplacera, dans tout le Canada, comme jour de fête légale. Il devra être célébré et observé à ce titre sous le même nom."

## "Cabiria" au Ciné-Club de l'U. M.

Le Ciné-Club de l'Université de Montréal présente "Cabiria" tourné en 1913 par le grand réalisateur italien Pasquale. Ce soir à l'université en la salle H 404. Il y a service d'autobus.

## RADIO-MOSCOU: Truman et Teller deux fanatiques de la "guerre froide"

LONDRES — La radio de Moscou a attaqué lundi soir, l'ancien président Truman à cause de ses opinions au sujet des expériences nucléaires.

Moscou a déclaré que Truman ne marchait pas au rythme de l'histoire et qu'il se montrait ridicule en incitant les Etats-Unis à mettre de côté, une fois pour toutes, l'interdiction des expériences nucléaires. La radio l'a accusé de vouloir saboter le désarmement.

Elle a aussi attaqué le savant atomiste Edward Teller, surnommé le "père de la bombe-H", au sujet d'un récent article écrit pour la Presse Associée, et qui incitait les Etats-Unis à poursuivre leurs recherches sur la bombe à hydrogène.

Dans un commentaire en langue anglaise, Radio-Moscou disait: "L'ex-président, qui est à juste titre surnommé le 'père de la guerre froide', ne peut pas supporter le climat politique actuel. Il entre en fureur à la simple pensée que les expériences nucléaires sont momentanément interrompues..."

Dans un article, publié par le New York Times, il prétend que l'adhésion volontaire de l'Amérique au bannissement des expériences nucléaires n'a aucun sens et que l'on devrait rejeter cette idée, une fois pour toutes.

"Anachronisme et hystérie" Le commentateur moscovite ajoute: "La politique aveugle de Truman l'empêche de constater que les politiciens au pouvoir ont complètement failli à la tâche et que toutes les tentatives pour bâtir une supériorité militaire de l'Ouest sur l'Est ont échoué irrémédiablement. Il est très en retard sur l'histoire... et est ridicule quand il ordonne à l'histoire de se mettre au même pas que lui."

"La mise au point de M. Truman est un anachronisme coasse, un condensé des pires thèmes de la guerre froide. Les plus divers, il restera dans l'esprit de tous ceux qui le voyaient passer comme un personnage inoubliable qui manquait de la parodie de Saint-Jean-Baptiste."

Sa dépouille mortelle est exposée au noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Rigaud, où ses funérailles auront lieu jeudi le 12 novembre à dix heures a.m. Un service sera célébré à l'église Saint-Jean-Baptiste le lendemain, 12 novembre, à 8h.30 p.m.

Air France... (Suite de la page 2)

Un autre canal parallèle au canal Welland sera nécessaire

WINDSOR, Ont. — M. Hees, ministre du transport, a laissé entendre aujourd'hui que le gouvernement fédéral se verrait peut-être un jour dans l'obligation de creuser, en partie ou en entier, un autre canal parallèle au canal de Welland.

M. Hees a déclaré que les sérieux embouteillages survenus le printemps dernier dans le canal de Welland étaient dus en partie à l'ignorance des proportions du canal des manœuvres à effectuer dans le cas des océaniques.

Cependant, "tout le blâme ne peut être imputé à l'inexpérience". L'an prochain, le gouvernement fédéral dépensera 5,500,000 pour des jetées d'arrimage, afin d'augmenter de 25 pour cent la capacité du canal et de réduire, par conséquent, la période de transit des navires se déplaçant entre le lac Ontario et le lac Erie.

On fera connaître les règlements de la télévision le 18

OTTAWA — Le Bureau des gouverneurs de la radiotélévision fera connaître à Ottawa le mercredi 18 novembre, à 2 heures du matin, ses règlements de la télévision. C'est ce qu'annonce le président du Bureau M. Andrew Stewart.

Une subvention de \$96,000 au Foyer Dieppe

OTTAWA — Le ministère fédéral de la santé annonce la remise d'une subvention de \$96,000 au Foyer Dieppe, un centre pour épileptiques à Saint-Hilaire. L'argent servira à la construction d'une nouvelle aile de 317,800 afin de porter le nombre de lits de 120 à 168. Le Centre est au service de toute la province de Québec.

PROTEGEZ VOS PIEDS

A une piscine publique ou dans les cabines adjacentes, il faut toujours porter quelque chose aux pieds, comme des pantoufles, sauf quand on est vraiment dans l'eau. La teigne des pieds est une infection que vous pouvez attraper en marchant pieds nus à la ou des victimes de cette maladie vous ont précédé. Un bain de pieds quotidien et l'usage d'une bonne poudre aident à garder les pieds en bon état. Et, surtout portez des chaussures à votre pointure.

## Arts...

GALERIE DENYSE DELRUE

## Paterson et Vaillancourt exposent

La Galerie Denyse Delrue présentera du 10 novembre au 21 novembre une exposition conjointe des œuvres de Paterson Ewen, peintre, et d'Armand Vaillancourt, sculpteur.

Paterson Ewen en est à sa deuxième exposition à la Galerie Denyse Delrue. Auparavant il avait obtenu deux autres expositions solo. Il remporta le prix des Laurentides en 1957 et le deuxième prix de peinture au concours provincial de 1958. Paterson Ewen participe à plusieurs autres expositions importantes telles que l'Exposition 55, 56 Peintres d'aujourd'hui, "Little International", tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Membre de l'Association des artistes non-figuratifs de Montréal, Paterson Ewen est attaché à la Galerie Parma de New-York où il présentera de nouveaux ses œuvres cette année.

Armand Vaillancourt en est également à sa deuxième exposition à la Galerie Denyse Delrue. Bien que jeune encore, Vaillancourt est bien connu si non du public en général, du moins des connaisseurs, comme étant l'un des plus doués de nos jeunes sculpteurs. Après avoir fait ses études aux Beaux-Arts de Montréal, il participa à plusieurs expositions de groupe notamment à l'Université de Montréal et à l'île Ste-Hélène en 1957. Ces deux dernières années furent débordantes d'activités et de succès pour Vaillancourt. En effet, il présente des œuvres au Chapitre d'Hadassah en 58 et 59 où il remporta chaque fois un prix. De plus le Salon de la Jeune peinture et sculpture 59, lui

décernait son prix de sculpture. Ses dessins et projets furent accueillis avec enthousiasme à la Troisième biennale canadienne l'été dernier. Une de ses dernières réalisations fut un gigantesque monument destiné aux morts des deux guerres commandé par la ville de Chicoutimi. La Galerie Denyse Delrue est ouverte de 10.30 à 5.30 du mardi au samedi.

## Conférence-concert au Ritz Carlton

Le jeudi 12 novembre à 9h. p.m., aura lieu, en la Salle de Bal du Ritz Carlton, la Conférence-Concert d'ouverture de la saison 1959-60 du Club Musical et Littéraire de Montréal.

Le conférencier, monsieur Jean-Raymond Boudou, poète-écrivain, parlera d'"Ars et son curé". Ce soir-là, le Club présentera le pianiste canadien, André Asselin. Seuls, les membres et leurs invités sont admis.

Cette réunion sera présidée par le directeur du Club, monsieur Gérard Gamache. Les cinq autres conférences-concerts de la saison auront lieu aux dates suivantes: les jeudis 10 décembre 1959; 14 janvier; 4 février; 10 mars et 7 avril 1960.

Les héros vivent devant nous avec une intensité telle qu'on ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec l'histoire de Jésus, même si le scénario ne raconte apparemment qu'un épisode douloureux des luttes balkaniques de l'époque 1920, à l'un des nombreux moments de l'histoire où les Turcs dominaient la Grèce. Le souvenir de la Passion, cependant, magnifie le récit moderne, et met tragiquement en relief le peu de progrès accompli par l'humanité depuis 2,000 ans.

En 1957, le Jury de l'O.C. du 7e Festival de Cannes, mis en présence de plusieurs œuvres riches en valeurs artistiques et morales et plus spécialement impressionnées par la qualité exceptionnelle de "CELUI QUI DOIT MOURIR" de Jules Dassin, lui attribue une mention très élogieuse pour le courage avec lequel il dénonce divers aspects de l'égoïsme humain auquel il oppose les vertus de justice et de charité."

Demain, jeudi LE NOUVEL ELYSEE Le foyer du 7e arr. PRESENTE LE CHEF-D'OEUVRE DE JULES DASSIN

CELUI QUI DOIT MOURIR SI LE CHRIST REVENAIT SUR TERRE SERAIT-IL DE NOUVEAU CRUCIFIÉ?

AVEC PIERRE VANECK JEAN SERVAIS FERNAND LEDOUX MAURICE RONEZ NICOLE BERGER MELINA MERCOURI GREGOIRE ASLAN MUSIQUE DE GEORGES AURIC

D'après le roman de NIKOS KAZANTZAKI "LE CHRIST RECRUCIFIÉ"

CINEMA ELYSEE Tél.: VI. 4-0050 Programme et horaire 24 heures par jour VI. 9-7264

Cette tragédie bouleversante, mise en scène par le réalisateur des "BAS-FONDS DE FRISCO", des "FORBANS DE LA NUIT" et du "RIFI CHEZ LES HOMMES" (ce dernier film que nous n'avons pas vu au Québec pour des raisons que tout le monde connaît), est une sorte de transposition moderne de la Passion de Jésus-Christ. Les sentiments les plus élevés et les plus bas s'y affrontent dans une lutte implacable, d'une rare violence. Pour incarner des rôles remarquablement riches, Jules Dassin s

# ... Spectacles

## La TV porte un dur coup aux cinémas

Selon un rapport préparé par la Fédération des associations de producteurs de cinéma du Québec, les revenus des salles de cinéma pour les premiers six mois de 1959 accusent un déclin comparativement à ceux de la période correspondante de 1958, bien que le nombre de films à l'écran ait augmenté.

Voici en général la situation dans laquelle se trouve actuellement l'industrie cinématographique au Québec, ainsi que les difficultés qu'elle affronte en ce moment: De janvier dernier à la fin de juin, on a mis à l'écran 278 nouveaux grands films, à rapprocher de 276 durant la période correspondante de 1958, de 232 en 1957 et de 244 en 1956.

La production durant la première moitié de 1959 a donné 34 films de plus que durant la même période de 1958, soit une augmentation de 13,9 pour cent. Cette production accrue avait pour objet de répondre à la demande de la part des cinémas mettant à l'affiche deux films et cela afin d'attirer plus de clients.

D'un total de 278 films produits durant les premiers six mois de cette année, l'on en a compté 88 en couleurs, soit 30,9 pour cent de la totalité.

La majeure partie des films avaient une durée moyenne de 73 à 91 minutes. Le plus long film produit durant cette période s'intitulait "The Conditions of Man". L'un des traits particuliers des films japonais est l'absence de films musicaux qui ne sont pas populaires parmi les amateurs de cinéma.

Durant une période de trois mois, cette année, l'assistance au cinéma s'est élevée à 287.800.000, soit un déclin de 4,4 pour cent à comparer à la période correspondante de l'année dernière. Cette baisse fut causée surtout par la popularité croissante de la télévision, et si l'industrie du cinéma ne recourt pas à de fortes contre-mesures, cette tendance à la baisse se continuera à l'avenir.

## Le congrès national de la Société canadienne de l'éducation par l'art débute aujourd'hui

Un éminent pédagogue américain, le Dr Edwin Ziegfeld, de l'université Columbia, sera le conférencier invité au cinquième congrès national de la Société canadienne de l'éducation par l'art, qui se poursuivra à Montréal, du 11 au 14 novembre.

Directeur du département des beaux-arts et des arts appliqués de l'université Columbia, le Dr Ziegfeld compte parmi les plus grands spécialistes en éducation par l'art. Il prononcera une première conférence, mercredi le 11 novembre à 8h30 p.m. à l'école des Beaux-Arts de Montréal, une seconde le vendredi à 11h a.m. à la même institution.

Le Dr Arthur Lissmer, directeur du département de l'éducation du Musée des Beaux-Arts de Montréal, prononcera également une conférence intitulée "Growing up in Art", le 11 novembre à 11h15 a.m.

Ces conférences sont quelques-unes des activités du congrès qui se tient cette année sous la présidence conjointe de M. Laurent Morin, directeur des services d'enseignement du dessin à la Commission des écoles catholiques de Montréal, et de Mlle Elizabeth Jacques, professeur d'art et chargée de cours au Macdonald College de l'université McGill.

Pour souligner l'importance de l'éducation par l'art à tous les degrés de l'enseignement, les organisateurs du congrès ont inscrit cette année, en marge de leur programme des expositions d'art au Musée des Beaux-Arts de Montréal, le 13 novembre; à l'École

Ces dernières années les exportations de films japonais vers les pays étrangers ont augmenté considérablement. La totalité des revenus provenant de ces exportations au cours des premiers six mois s'est élevée à \$895.958.

Les films américains tiennent toujours la tête de la liste de films étrangers mis à l'écran au Japon.

des Beaux-Arts, où le 4 novembre des pièces primées au concours pour le Prix de la Sculpture de la Province seront exposées pour la première fois à Montréal. Au Outremont High School et aux Saints-Anges et Bishop Wholan High School de Lachine où seront exposés les travaux des élèves des classes élémentaires et secondaires.

Les congressistes réunis en panel discuteront de problèmes dont l'actualité est pressante: quelle peut être la liberté de l'éducation par l'art; l'éducation par l'art a-t-elle la valeur formatrice des disciplines humanistes; qu'elles sont caractéristiques d'un bon programme, etc.

Plus de 300 pédagogues du Québec et du Canada tout entier prendront part à cette conférence nationale, qui se terminera samedi par un déjeuner à l'École des Beaux-Arts de Montréal.

## Concert d'abonnement

Rudolf Firkušny, l'un des pianistes favoris des Montréalais, sera l'invité au prochain concert double d'abonnement de l'Orchestre Symphonique de Montréal, au Plateau, mardi et mercredi, les 17 et 18 novembre, à 8h20p.m. Igor Markevitch dirigera ce troisième concert double, son dernier avant son retour en Europe d'où il ramènera en Amérique l'Orchestre Lamoureux dont il est aussi le chef régulier. M. Markevitch reviendra au pupitre de notre orchestre le printemps prochain.

Le programme débutera par la célèbre Symphonie No. 8, en si mineur, "l'Inachevée", de Schubert. M. Firkušny jouera ensuite avec l'Orchestre le Concerto No. 9, en mi bémol majeur, K. 271 de Mozart. Après l'entracte, il jouera le Capriccio pour piano et orchestre d'Igor Stravinsky, une œuvre datant de 1929 et qui sera jouée ici pour la première fois. Le concert se terminera par la "Fête polonaise" de l'opéra "Le Roi malgré lui" de Chabrier.

Dans l'œuvre de Stravinsky, le Capriccio fait figure d'un divertissement. Il date de l'époque d'Apolon Musagète et de la Symphonie de Psaltes. Certains y ont perçu un écho de Tchaikovsky, inspirateur du "Baiser de la vie" qui le précède. D'autres y voient une influence marquée de Mendelssohn.

Le dernier concert d'Igor Markevitch avec l'Orchestre Symphonique de Montréal aura lieu le 24 novembre au Plateau. Ce sera le deuxième concert hors-série et il sera consacré au concerto. Quatre instrumentistes montréalais, Nell Chotem, pianiste, Louis Charbonneau, percussionniste, Wolfgang Kander, flûtiste et Marie Losch, harpiste, seront les solistes dans des œuvres concertantes de Mozart, Milhaud et Geršwin.

## CONCOURS DE LA CHANSON

### On éditera en France les chansons primées

Le 4<sup>e</sup> Concours de la Chanson canadienne, présenté cette année dans le cadre de Musil-Hall, attire beaucoup de participants. Ils se font de plus en plus nombreux à mesure que la date limite d'entrée des textes approche. On sait que pour favoriser la plus large participation possible des concurrents, la date limite de l'entrée des textes a été reportée au lundi 30 novembre 1959, à minuit.

Le Comité de Diffusion de la Chanson canadienne, en collaboration avec Radio-Canada, se fait porteur d'une autre excellente nouvelle, susceptible de stimuler l'inspiration des participants éventuels: les douze lauréats du 4<sup>e</sup> Concours de la Chanson canadienne connaîtront les honneurs de l'édition non seulement au Canada, mais aussi en France. Les chansons primées seront éditées simultanément à Montréal, par la maison Edmond Archambault, et à Paris, par la maison Carrousel.

C'est une nouvelle de première importance pour les auteurs-compositeurs d'abord et pour le public de chez nous ensuite qui n'ignore pas l'efficacité d'une telle publicité. Publiées et distribuées dans la capitale française, les chansons canadiennes seront désormais à la portée des grandes vedettes internationales. Le marché mondial aura maintenant son comptoir de la chanson canadienne.

Sur le plan commercial, il va sans dire que l'édition parisienne des douze chansons canadiennes primées à ce 4<sup>e</sup> Concours, assure d'immenses possibilités: notamment perception de droits d'auteurs et diffusion rapide. En France, la populaire chanson la Vie en rose a rapporté à son auteur la jolie somme de \$400.000. Quel auteur canadien n'en souhaiterait pas autant? Il lui est permis d'en rêver et d'une ou plusieurs de ses chansons sont primées lors du gala final qui clôturera le 4<sup>e</sup> concours de la chanson canadienne.

## Horaires des cinémas

**ALOUETTE:** "Around the World in 80 Days", lundi au samedi soir, dimanche soir, 8.000; mercredi, samedi et dimanche en matinée 2.30.

**RIJOU:** "Ni vu ni connu", 12.15.

**LA REFUGIEE:** 1.43, 5.07, 8.31.

**CANADIEN - "LAZA":** "Une vie", 12.00, 3.20, 6.40, 10.00.

**"Houla Houla":** 1.35, 4.55, 8.15.

**CAPITOL:** "For the First Time", 10.40, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.

**CHAMPLAIN, CREMAZIE:** "Escalade à Tokyo", 12.20, 4.00, 7.50.

**"Le Temps d'aimer":** 1.30, 4.45, 8.37.

**CINEMA DE PARIS:** "La Refugiee", 11.21, 1.34, 3.57, 5.40, 7.43, 9.46.

**FRANCAIS:** "Filles de nuit", 12.15, 3.20, 6.25, 9.30.

**"La Belle et le Coq", 2.00, 5.05, 8.10.**

**LOEW'S:** "North by Northwest", 9.25, 11.55, 2.15, 4.35, 6.55, 9.20.

**PALACE:** "Blue Denim", 10.25, 12.45, 3.25, 5.45, 8.05.

**PRINCESS:** "South Pacific", 10.00, 12.45, 3.20, 6.15, 9.00.

**ST-DENIS:** "La Refugiee", 12.10, 3.34, 6.34, 9.58.

**"Ni vu ni connu":** 1.42, 5.06, 8.30.

**REVILLE:** The Big Fisherman, 8.15 en soirée - 2.15 en matinée les mercredi, samedi, dimanche et jours de fêtes.

**RIJOU:** "Filles de nuit", 3.40, 6.05, 9.30.

**"La Belle et le Coq", 2.00, 5.05, 8.10.**

**FIGALIE:** "Les esclaves de Carthage", 12.10, 5.05, 10.02.

**"Minuit Champs Elysées":** 1.42, 4.39.

**"Tu es mon fils":** 3.37, 8.33.

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
"SAISON CANADIENNE"  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Le Restaurant Lutèce**  
1208 CRESCENT

**Chez BOZO**

Avec: Clemence Desrochers, Raymond Lévesque, Hervé Brousseau, Jean-Pierre Fortin, Jacques Blanchard

Au piano: Pierre Brabant

Spectacles: 10 h. mercredi et jeudi, 9h15 et 11h15: vendredi et samedi

Res.: UN. 1-0569

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Un orchestre incomparable, un concert inoubliable**  
LUNDI SOIR, 23 NOVEMBRE

**Philharmonique de Vienne**  
avec HERBERT VON KARAJAN  
AMPHITHEATRE DU FORUM  
Billets en vente au Forum (entrée d'Alway) et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

**FLAMMARION-DISQUES**  
1243 UNIVERSITE - MONTREAL  
UN. 6-6381

**30% D'ESCOMPTE**  
SUR TOUS LES DISQUES  
**Columbia**  
OUVERT le vendredi jusqu'à 9 heures p.m. et le samedi jusqu'à 6 heures p.m.



Cette scène est tirée de "Baladin du monde occidental" de J. M. Synge présentée par le TNM au théâtre Orpheum jusqu'au 14 novembre. Au centre, le Baladin (François Tassé) entouré de quatre filles du village (Michèle Juneau, Nicole Kerjean, Louise Rémy et Claire Richard) et de la veuve Quin (Madeleine Langlois).

## Programmes de radio

Mercredi, le 11 novembre  
CBF

7.20-CBF-Au petit déjeuner  
8.30-Chez Miville  
10.00-Féminin  
10.45-Le Jour du Souvenir  
11.15-Vies de femmes  
12.00-La revue des arts  
1.15-Les Visages de l'Amour  
1.30-Francine Louvain  
1.45-Arc-en-ciel  
2.00-Chefs d'œuvre de la musique  
3.00-Variétés musicales  
4.00-Une demi-heure avec...  
5.30-Paris chante et danse  
6.00-Radio-Journal  
6.15-Commentaires  
6.30-Revue de l'actualité  
6.45-Nouvelles sportives  
7.00-Rond-point  
7.15-Psychologie de la vie quotidienne  
7.30-La semaine des nouvelles  
8.00-Sur toutes les scènes du monde  
8.15-Radio-Journal et Commentaires  
8.30-Commentaires  
10.00-Lecture de Cheval  
10.15-Chronique sportive  
11.00-Adagio  
11.20-La fin du jour  
12.00-Fin des émissions

## CKAC

6.00-La messe du jour  
7.00-Bulletin de nouvelles  
7.25-Sports avec...  
7.45-Le quart d'heure de l'Oratoire  
8.00-Nouvelles  
8.15-Commentaires avec Jean Duceppe  
10.10-"Beu" de tout  
11.00-Galettes musicales  
12.00-L'Annuaire  
12.30-Cœur à cœur  
1.00-Nouvelles  
4.05-Les événements sociaux  
4.30-Radio Sacre-Cœur  
4.45-Forum des sports  
6.30-La messe du soir  
6.45-On veut savoir  
7.15-Ce qui se brasse  
8.00-Ouverture musicale  
9.00-Mon, Pierre Sévigny  
10.00-Les nouvelles  
10.45-La revue des nouvelles  
11.00-Bonjour les sportifs  
11.20-Musique de danse  
1.20-Féminin

## CKVL-FM

7.00-Concert du matin  
9.00-Symphonie du matin  
10.00-Récital  
10.30-Orchestre célèbre  
11.00-Maitres du clavier  
11.30-Opérette  
12.00-Fiesta  
12.30-Tour de valse  
1.00-Joue Tigran  
1.30-Les voix célèbres  
2.00-Musique de fanfare en H.P.  
2.30-Concerts  
3.00-Orchestre célèbre  
4.00-Extraits d'opéra  
4.30-Musique de balles  
5.00-Musique de scène  
5.30-Les Orgues mélodieuses  
6.00-Concert en direct

**DERNIER JOUR LA PASSE DU DIABLE**  
et  
The Golden Age of Comedy  
AU NOUVEAU CINEMA  
**ELYSEE**  
Tél.: VI. 4-0050 et VI. 9-7264

**Une explosion de rires...**  
**OSCAR**  
CE SOIR ET TOUS LES SOIRS  
THEATRE ANJOU  
UN. 1-7495-4

**A l'affiche Jeudi**  
Le CHEF-D'OEUVRE de  
**JULES DASSIN**  
CELUI QUI DOIT MOURIR  
2 DERNIERS JOURS LA PASSE DU DIABLE et The Golden Age of Comedy  
CINEMA  
**ELYSEE**  
35 ouest, Milton  
Près Sherbrooke - St-Laurent  
VI. 9-7264

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
"SAISON CANADIENNE"  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Le Restaurant Lutèce**  
1208 CRESCENT

**Chez BOZO**

Avec: Clemence Desrochers, Raymond Lévesque, Hervé Brousseau, Jean-Pierre Fortin, Jacques Blanchard

Au piano: Pierre Brabant

Spectacles: 10 h. mercredi et jeudi, 9h15 et 11h15: vendredi et samedi

Res.: UN. 1-0569

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Un orchestre incomparable, un concert inoubliable**  
LUNDI SOIR, 23 NOVEMBRE

**Philharmonique de Vienne**  
avec HERBERT VON KARAJAN  
AMPHITHEATRE DU FORUM  
Billets en vente au Forum (entrée d'Alway) et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

**FLAMMARION-DISQUES**  
1243 UNIVERSITE - MONTREAL  
UN. 6-6381

**30% D'ESCOMPTE**  
SUR TOUS LES DISQUES  
**Columbia**  
OUVERT le vendredi jusqu'à 9 heures p.m. et le samedi jusqu'à 6 heures p.m.

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Un orchestre incomparable, un concert inoubliable**  
LUNDI SOIR, 23 NOVEMBRE

**Philharmonique de Vienne**  
avec HERBERT VON KARAJAN  
AMPHITHEATRE DU FORUM  
Billets en vente au Forum (entrée d'Alway) et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

## Nicole Filion, une découverte dans "Bouille et les Justes"

Mercredi, le 11 novembre  
CBF

Nicole Filion, une nouvelle venue sur la scène montréalaise, interprète brillamment le rôle de Noëlla Grenon dans "Bouille et les Justes", le nouveau succès de Gratien Gélinas à l'affiche de la Comédie canadienne. Lauréate du conservatoire en juin dernier, elle en est à ses premières armes devant le public montréalais. Ce dernier l'a d'ailleurs accueillie comme l'une de ses comédiennes les plus prometteuses.

Le rôle de Noëlla doit être interprété avec grande finesse et par une excellente comédienne. Notre jeune vedette y réussit avec succès: la sensibilité qu'elle prête à son personnage établit un contraste frappant avec la dureté et l'incompréhension que manifestent à l'endroit du simple Bouille les "Justes" de la pièce.

Nicole Filion a toujours rêvé de théâtre. Il y a trois ans, elle a obtenu son baccalauréat es

arts au Collège Marie-Anne. Après quoi elle a complété un cours au conservatoire d'art dramatique, d'où elle est sortie lauréate en juin dernier, avec un premier prix de tragédie, un second prix de comédie classique et un premier prix de théâtre moderne.

C'est à ce moment que Gratien Gélinas l'a choisie pour remplir le rôle difficile de Noëlla Grenon, ce qui l'a surprise au plus haut point et l'a fortement impressionnée. "Le jour de la première, j'ai été prise d'un trac fou qui ne m'a laissée qu'après la chute du rideau," avoue-t-elle avec candeur. "Mais ce qui m'a le plus agréablement surprise, ce sont les commentaires de la critique

à mon endroit. Au nom de tous les jeunes comédiens qui veulent avoir accès à la scène professionnelle, j'exprime tous mes remerciements à M. Gratien Gélinas, qui m'en a donné l'opportunité.

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE de Montréal**  
Au Plateau  
CE SOIR à 8 h. 30

**Programme en hommage aux BALLETS RUSSES**  
Le concert est répété ce soir pour Audin, seulement  
Prix \$1.00 taxes incluses  
Au guichet ce soir à partir de 7h45

**ST-DENIS BIJOU CINEMA DE PARIS**  
Le plus grand conflit de conscience jamais exposé à l'écran

**LA REFUGIEE**  
une œuvre humaine, émouvante

**LE THEATRE-CLUB** 1090, rue ST-LUC WE. 7-8978  
présente  
CE SOIR 9 H. ET DEMAIN  
(cette semaine exceptionnellement reliée samedi)

**LE MAL COURT**  
Comédie de Jacques Audbert  
UN CONCERT D'ELOGES!

PIECE SPLENDIDE! La Patrie  
TOUT EST A LOUER! La Presse  
UN GRAND SUCCES! La Gazette  
UN IMMENSE SUCCES! Photo-Journal  
PIECE ADMIRABLE! Radiomonde  
BRILLAMMENT INTERPRETEE! Le Devoir  
UN SPECTACLE ELOQUENT! The Star

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
"SAISON CANADIENNE"  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Le Restaurant Lutèce**  
1208 CRESCENT

**Chez BOZO**

Avec: Clemence Desrochers, Raymond Lévesque, Hervé Brousseau, Jean-Pierre Fortin, Jacques Blanchard

Au piano: Pierre Brabant

Spectacles: 10 h. mercredi et jeudi, 9h15 et 11h15: vendredi et samedi

Res.: UN. 1-0569

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Un orchestre incomparable, un concert inoubliable**  
LUNDI SOIR, 23 NOVEMBRE

**Philharmonique de Vienne**  
avec HERBERT VON KARAJAN  
AMPHITHEATRE DU FORUM  
Billets en vente au Forum (entrée d'Alway) et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

**FLAMMARION-DISQUES**  
1243 UNIVERSITE - MONTREAL  
UN. 6-6381

**30% D'ESCOMPTE**  
SUR TOUS LES DISQUES  
**Columbia**  
OUVERT le vendredi jusqu'à 9 heures p.m. et le samedi jusqu'à 6 heures p.m.

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Un orchestre incomparable, un concert inoubliable**  
LUNDI SOIR, 23 NOVEMBRE

**Philharmonique de Vienne**  
avec HERBERT VON KARAJAN  
AMPHITHEATRE DU FORUM  
Billets en vente au Forum (entrée d'Alway) et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

## Nicole Filion, une découverte dans "Bouille et les Justes"

Mercredi, le 11 novembre  
CBF

Nicole Filion, une nouvelle venue sur la scène montréalaise, interprète brillamment le rôle de Noëlla Grenon dans "Bouille et les Justes", le nouveau succès de Gratien Gélinas à l'affiche de la Comédie canadienne. Lauréate du conservatoire en juin dernier, elle en est à ses premières armes devant le public montréalais. Ce dernier l'a d'ailleurs accueillie comme l'une de ses comédiennes les plus prometteuses.

Le rôle de Noëlla doit être interprété avec grande finesse et par une excellente comédienne. Notre jeune vedette y réussit avec succès: la sensibilité qu'elle prête à son personnage établit un contraste frappant avec la dureté et l'incompréhension que manifestent à l'endroit du simple Bouille les "Justes" de la pièce.

Nicole Filion a toujours rêvé de théâtre. Il y a trois ans, elle a obtenu son baccalauréat es

arts au Collège Marie-Anne. Après quoi elle a complété un cours au conservatoire d'art dramatique, d'où elle est sortie lauréate en juin dernier, avec un premier prix de tragédie, un second prix de comédie classique et un premier prix de théâtre moderne.

C'est à ce moment que Gratien Gélinas l'a choisie pour remplir le rôle difficile de Noëlla Grenon, ce qui l'a surprise au plus haut point et l'a fortement impressionnée. "Le jour de la première, j'ai été prise d'un trac fou qui ne m'a laissée qu'après la chute du rideau," avoue-t-elle avec candeur. "Mais ce qui m'a le plus agréablement surprise, ce sont les commentaires de la critique

à mon endroit. Au nom de tous les jeunes comédiens qui veulent avoir accès à la scène professionnelle, j'exprime tous mes remerciements à M. Gratien Gélinas, qui m'en a donné l'opportunité.

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE de Montréal**  
Au Plateau  
CE SOIR à 8 h. 30

**Programme en hommage aux BALLETS RUSSES**  
Le concert est répété ce soir pour Audin, seulement  
Prix \$1.00 taxes incluses  
Au guichet ce soir à partir de 7h45

**ST-DENIS BIJOU CINEMA DE PARIS**  
Le plus grand conflit de conscience jamais exposé à l'écran

**LA REFUGIEE**  
une œuvre humaine, émouvante

**LE THEATRE-CLUB** 1090, rue ST-LUC WE. 7-8978  
présente  
CE SOIR 9 H. ET DEMAIN  
(cette semaine exceptionnellement reliée samedi)

**LE MAL COURT**  
Comédie de Jacques Audbert  
UN CONCERT D'ELOGES!

PIECE SPLENDIDE! La Patrie  
TOUT EST A LOUER! La Presse  
UN GRAND SUCCES! La Gazette  
UN IMMENSE SUCCES! Photo-Journal  
PIECE ADMIRABLE! Radiomonde  
BRILLAMMENT INTERPRETEE! Le Devoir  
UN SPECTACLE ELOQUENT! The Star

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
"SAISON CANADIENNE"  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Le Restaurant Lutèce**  
1208 CRESCENT

**Chez BOZO**

Avec: Clemence Desrochers, Raymond Lévesque, Hervé Brousseau, Jean-Pierre Fortin, Jacques Blanchard

Au piano: Pierre Brabant

Spectacles: 10 h. mercredi et jeudi, 9h15 et 11h15: vendredi et samedi

Res.: UN. 1-0569

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Un orchestre incomparable, un concert inoubliable**  
LUNDI SOIR, 23 NOVEMBRE

**Philharmonique de Vienne**  
avec HERBERT VON KARAJAN  
AMPHITHEATRE DU FORUM  
Billets en vente au Forum (entrée d'Alway) et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

**FLAMMARION-DISQUES**  
1243 UNIVERSITE - MONTREAL  
UN. 6-6381

**30% D'ESCOMPTE**  
SUR TOUS LES DISQUES  
**Columbia**  
OUVERT le vendredi jusqu'à 9 heures p.m. et le samedi jusqu'à 6 heures p.m.

**THEATRE DU RIDEAU VERT**  
CE SOIR, à 7 h. 30

**Un orchestre incomparable, un concert inoubliable**  
LUNDI SOIR, 23 NOVEMBRE

**Philharmonique de Vienne**  
avec HERBERT VON KARAJAN  
AMPHITHEATRE DU FORUM  
Billets en vente au Forum (entrée d'Alway) et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

## TELEVISION

# International Paper Companies a traversé un bon 3ième trimestre

\$1.53 l'action vs \$1.34

## POTINS FINANCIERS

Il y avait avilissement général de la liste mobilière hier sur la Bourse de N.Y. Sur celle de Londres, les cours étaient irréguliers. Il en était de même sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

La fève sera connue, hier, à Chicago son premier recul depuis un semaine et elle dégringola de plus de 1 ct par boisseau.

La baisse de 1.2 point, hier, par la moyenne des chemins de fer à Wall Street démontre combien le réajustement forcé de la grève des 500,000 métallistes, les esprits des spéculateurs, anxieux de connaître les effets de cette grève sur l'ensemble de l'économie nord-américaine.

La Bourse de 1.2 point, hier, par la moyenne des chemins de fer à Wall Street démontre combien le réajustement forcé de la grève des 500,000 métallistes, les esprits des spéculateurs, anxieux de connaître les effets de cette grève sur l'ensemble de l'économie nord-américaine.

La Bourse de 1.2 point, hier, par la moyenne des chemins de fer à Wall Street démontre combien le réajustement forcé de la grève des 500,000 métallistes, les esprits des spéculateurs, anxieux de connaître les effets de cette grève sur l'ensemble de l'économie nord-américaine.

La Bourse de 1.2 point, hier, par la moyenne des chemins de fer à Wall Street démontre combien le réajustement forcé de la grève des 500,000 métallistes, les esprits des spéculateurs, anxieux de connaître les effets de cette grève sur l'ensemble de l'économie nord-américaine.

La Bourse de 1.2 point, hier, par la moyenne des chemins de fer à Wall Street démontre combien le réajustement forcé de la grève des 500,000 métallistes, les esprits des spéculateurs, anxieux de connaître les effets de cette grève sur l'ensemble de l'économie nord-américaine.

M. Bernard Rosenbloom, de Burns Bros. & Denton Limited, de Montréal, membres de l'ID-AC, adressera la parole ce soir aux anciens du Sir George Williams College dans la salle Wilfrid du YMCA. Il traitera "de l'approche intelligente du marché immobilier". Cette causerie a lieu, grâce à la coopération du comité des orateurs du district de Québec, de The Investment Dealers' Association of Canada.

La rumeur que Ford émettrait 2,000,000 d'actions a été cause de l'effacement des titres de cette entreprise, hier, à Wall Street. Après une perte initiale de 4 pts, ils regagnèrent, toutefois, une partie du terrain perdu.

Boeing et Martin refusaient la décision du département de l'aviation des E.-U. de confier à ces 2 compagnies la fabrication de l'aéro-glisser Dyna-Soar.

Trans Mountain Oil Pipe Line Co vient de déclarer un dividende de 15 cts payable le 23 décembre aux actionnaires inscrits le 25 courant. Le dividende antérieur avait été de \$2.00 en décembre 1957. Depuis lors, il y a eu fractionnement du capital sur la base de 5 pour 1.

Defence qui payait antérieurement 30 cts l'action par trimestre, vient de déclarer 35 cts, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 9 décembre.

C'est aujourd'hui que Melchers Distilleries Ltd réunit ses actionnaires pour la tenue de son assemblée annuelle.

Les prêts aux courtiers, membres des Bourses Canadienne et de Montréal, se chiffraient à \$26,053,446 à la fin d'octobre 1959, contre \$24,023,714 à la fin du mois précédent et au regard de \$21,632,258 à la fin du mois correspondant l'an dernier.

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

### Les syndicats de Boucherville adjugent une émission de \$195,000 au Crédit Anglo-Français Ltée

Les syndicats d'écoles pour la municipalité de Boucherville (Protestants), comté de Chambly, ont récemment, \$195,000 d'obligations en série. Un prix de \$2.50 a été payé par Crédit Anglo-Français Ltée, pour des obligations à 6% 1960-69, soit un coût net de 7.777%. L'échéance de 1969 inclut un montant de \$70,000 à renouveler pour dix ans. Un octroi de \$85,824 a été accordé à la commission scolaire, qui vient sur le marché pour la première fois. Les obligations sont datées du 1er septembre 1959 et elles échouent du 1er septembre 1960 au 1er septembre 1969 inclusivement. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er septembre 1960. C'est pour construire une école de cinq classes que les commissaires contractent cet emprunt, autorisé par une résolution en date du 9 juillet 1959. Pour 1959-60, l'évaluation imposable de la commission scolaire se chiffre par \$1,157,000. Le 30 juin 1959, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à \$6,775,56.

### Steinberg's Limited vient de traverser une ère d'expansion sans précédent

Le conseil d'administration de Steinberg's Limited inaugurerait officiellement demain après-midi le nouveau centre de distribution d'épicerie de 300,000 pieds carrés érigé dans l'est de la métropole, à cette occasion, il y aura réception. La cérémonie d'inauguration aura lieu sous la présidence d'honneur de l'hon. Sarto Pournier. Comme on sait, Steinberg's Ltd. compte 42 années d'opérations et son dernier bilan laisse voir des ventes consolidées de \$178,261,413, soit 18.1% de plus que lors de l'exercice clos le 25 juillet 1958. Au dire de son président, M. Sam Steinberg, le dernier exercice financier a été marqué par une expansion généralisée, puisque le capital, les ventes, le nombre de magasins, et les opérations ont tous enregistré des avances. En effet, il y eut offre d'actions de la classe "A" au public et invasion de l'Ontario, au point que maintenant la compagnie possède, en tout, 108 magasins en exploitation, contre 62 lors du rapport annuel précédent. Dans notre province, il y eut ouverture de 8 magasins au cours du dernier exercice financier et en Ontario, la direction est engagée dans un programme d'expansion comportant trois phases. Il ressort du rapport publié que l'entreprise compte, maintenant, 5,132 actionnaires. Ce rapport est fort bien imaginé, et d'une lecture facile, même pour le profane en affaires. Sa forme comparative permet de réaliser rapidement la marche en avant de cette entreprise ayant son siège social dans nos murs, et c'en est assez pour espérer que l'on verra dans un avenir rapproché un tel rapport avoir le caractère bilingue.

### La Prairie vend \$305,000 d'obligations, à 6%, séries 1960-69

La ville LaPrairie, comté de Napierville-LaPrairie, a vendu, ces jours-ci, \$305,000 d'obligations en série. Un prix de \$4.81 a été payé pour des titres à 6% 1960-69, c'est-à-dire un coût net de 7.01%. La soumission venait d'un syndicat formé de Banque Provinciale du Canada, Morgan, Ostiguy & Hudson Ltée, McNeil, Mantha Inc., Florida Matteau & Fils, Bélanger Inc. et Nesbitt, Thomson & Co. Ltd. L'échéance de 1969 inclut un solde de \$74,000 à renouveler pour vingt ans. Datées du 1er novembre 1959, les obligations échouent du 1er novembre 1960 au 1er novembre 1969 inclusivement. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er novembre 1960. L'emprunt est autorisé par les règlements nos 208 et 217, et l'argent va être utilisé pour l'achat d'un terrain, de machinerie, et d'outillage, la construction et la réparation d'immeubles, etc. Pour 1959, l'évaluation imposable de LaPrairie s'élevait à \$15,135,783 dont \$3,316,050 pour les compagnies. Le 31 décembre 1958, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à \$2,089,557.20.

### Les profits et l'actif de la Banque Impériale du Canada, à des chiffres sans précédents de \$3,691,174 et \$1,011,507,546 respectivement

La Banque Impériale du Canada est la première des banques à charte du pays à rendre public son rapport annuel. On y lit que ses profits nets furent de \$3,691,174 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 1959 vs \$3,084,175 durant l'exercice antérieur, soit donc 19.6% de plus. Par action, le gain se trouve le même, soit \$2.75 l'action, en dépit du fait qu'il y ait plus d'actions en circulation à la fin de cette année qu'en 1958, vu la nouvelle émission effectuée en 1959. Son actif atteint le chiffre sans précédent de \$1,011,507,546, contre \$802,374,145 seulement, il y a 6 ans, soit en 1954. Une analyse de cet actif révèle que les dépôts furent de \$34,959,671, dont \$485,429,347 représentaient les dépôts d'épargne — incidemment, ces derniers ont augmenté de \$15,000,000. Quant aux prêts commerciaux ils ont augmenté de \$77,000,000 durant le dernier exercice, tandis que les prêts hypothécaires n'ont augmenté que de \$13,000,000. Par contre, les placements ont baissé de \$86,000,000. Rien de surprenant, vu la rareté de l'argent qui a entraîné un resserrement du crédit bancaire général au pays depuis quelque temps. Les disponibilités de la Banque Impériale représentent 13.3% de ses engagements envers le public (déposants). Quant à son actif réalisable, il représente 45.5% de ses responsabilités envers le public. Somme toute, ce rapport sera d'autant bien vu des actionnaires de la Banque Impériale du Canada qu'il a été transféré \$1,600,000, provenant des profits indivis.

Marcel CLEMENT



**VICE-PRESIDENTS DE LA BRASSERIE DOW:** Le Conseil d'administration de la Brasserie Dow annonce la nomination de M. Allan G. Mape, à gauche, comme vice-président exécutif et celle du brigadier J.-Guy Gauvreau comme vice-président de la compagnie. M. Mape est entré au service de la compagnie en 1947 et a occupé les postes de secrétaire, gérant général des opérations à Kitchener, gérant des opérations à Montréal et récemment celui d'adjoint exécutif au président. Le brigadier Gauvreau est entré au service de la Brasserie Dow en 1952 comme directeur des relations extérieures. En 1957, il était nommé adjoint au président et, en 1959, adjoint au président du Conseil d'administration.

## A la présidence de Johns-Manville

Il s'agit de M. C. Burnett, qui succédera à M. A. E. Fisher, le 1er janvier 1960

ASBESTOS (Spécial). — M. C. Burnett a été élu président et officier en chef des opérations de Johns-Manville Corporation, manufacturier de produits industriels et de matériaux de construction, prenant effet le 1er janvier 1960, suivant la nouvelle transmission par M. A. R. Fisher, président du conseil d'administration et officier en chef de l'exécutif.

M. Fisher va abandonner les fonctions de président, lesquelles il détenait depuis 1951. Il va continuer à agir comme président du conseil d'administration et officier en chef de l'exécutif, fonctions qu'il occupe depuis 1957. M. Fisher est un directeur depuis 1951.

M. Burnett est natif de Waukegan, Illinois, un diplômé de l'Université Washington, de St. Louis, Missouri, en administration des affaires, où il a reçu un baccalauréat en science. Il continuera à exercer la fonction de directeur de la Corporation. La position de vice-président de l'exécutif sera abolie.

Au cours de l'année écoulée, M. Burnett a été président du comité des opérations pour diriger la production de l'ancienne compagnie L.O.F. Glass Fibers, laquelle fut acquise par Johns-Manville le 31 décembre, 1958.

Il a aussi dirigé un comité co-ordonnateur cette année, afin de préparer l'intégration de l'ancienne compagnie P. E. Schindler, Inc., avec les opérations de "Perlite" à Joliet, Ill., et Noagun, Nouveau Mexique, lesquelles furent acquises par Johns-Manville le 21 septembre 1959.

Parmi les autres responsabilités exécutives récentes, M. Burnett fut gérant général de

## A noter...

Canadian Investment Fund paiera ce matin 11 cts par action à ses actionnaires et investisseurs Mutuels distribués aux siens 9 cts par action.

C'est demain que la Banque Provinciale rendra public son rapport annuel. Ce dernier est attendu avec une vive impatience, vu l'agressivité montrée par la direction durant cette année.

La ville de Donnacona lancera un emprunt sous peu. C'est ce matin que la Compagnie de gaz laurentienne donnera une conférence de presse au salon bleu de l'hôtel Windsor.

Sherritt Gordon Mines a vu ses recettes atteindre 13.8 cts l'action durant les premiers 9 mois de cette année vs 22.6 cts l'action durant la même période l'an dernier.

International Paper Co. a eu un bénéfice net de \$1.53 l'action durant le 3ième trimestre, au regard de \$1.34 durant la période correspondante en 1958. Pour les premiers 9 mois de cette année, le bénéfice équivalait à \$4.58 l'action vs \$3.63 durant la même période de temps l'an dernier. Les ventes s'élevèrent à \$768,840,232 contre \$677,785,435 en 1958.

## Découvertes sur Big Town Copper

Teneurs en or et en argent

Le président de la Big Town Copper Mines Ltd. M. W. Berthiaume rapporte que la compagnie a fait rapport de ses activités aux actionnaires lors de l'assemblée annuelle du 31 octobre 1959 au cours de laquelle le président, Wilfrid Berthiaume, a déposé. Les derniers rapports de l'ingénieur conseil, C. T. Bischoff.

Ce dernier confirme la présence d'un intrusif de granite porphyre dans le sud-est de la propriété, repéré sur plusieurs milles pieds de longueur et variant entre 70 et 125 pieds de largeur. Dans une partie de cet intrusif, 5 zones de tension quartzifères, de 6 à 10 pieds de largeur sur environ 30 pieds de longueur, sont actuellement à découvert et ont donné des rendements en or et en argent : (3.97 oz d'or et 9.72 oz d'argent, soit \$147.89 à la tonne). Ces échantillonnages massifs ont été pris par l'ingénieur en plusieurs endroits à la suite de dynamitage dans la structure aurifère. On constate de plus que la minéralisation est bien répartie dans les zones de quartz.

Une équipe d'ingénieurs est présentement à établir un relevé d'intensité magnétique pour délimiter l'étendue de cet intrusif de granite-porphyre et repérer par des travaux supplémentaires plusieurs autres zones de tension.

Il a aussi été fait remarqué que dans les passes larges bandes de surface massives ont été coupées par le forage au diamant en plusieurs endroits de la propriété. Dans la partie centrale-ouest du terrain, des quantités considérables de chalcopryrite (cuivre) dans le porphyre furent mises à découvert par des travaux de tranchées.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a perdu 50 cents, ce qui la place à \$224.10.

Les fluctuations des valeurs canadiennes ont été minimales.

A la Bourse Américaine, l'allure a été irrégulière et le virement, de 960,000 actions.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.



**Me YVON PERRAS,** procureur junior de la couronne pour le district judiciaire de Montréal qui vient d'être nommé conseiller en loi de la reine, en vertu d'un arrêté ministériel provincial.

## Bourse de New-York

Baisse généralisée des cours à Wall Street

NEW-YORK — Les avions, les valeurs de l'exploration du cosmos et des produits pharmaceutiques ont gagné du terrain hier à Wall Street. L'allure a été mixte sur ce marché et le virement y est descendu à 3,020,000 actions.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a perdu 50 cents, ce qui la place à \$224.10.

Lukens Steel a monté de 1-3-4, Youngstown Sheet, de 3-4, Bethlehem, de 1-4, mais Republic Steel a fléchi de 1-2.

Les fluctuations des valeurs canadiennes ont été minimales.

A la Bourse Américaine, l'allure a été irrégulière et le virement, de 960,000 actions.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.

La livre sterling a monté de 3-32. Sa cote est de \$2.60 27-64 USA.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé hier à Montréal de 1-32. Il y vaut 5 11-32 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté d'un quart, ce qui la place à \$2.65 1/2 en argent canadien.

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier à New-York de 1-32. Il y vaut \$1.05 41-64.



## Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

C'est la deuxième chronique que je consacre aux Ice Capades. Je n'ai pas l'intention de laisser croire à mes lecteurs que cette information, mêlée à mes commentaires, m'a été fournie dans une pluie de langues de feu comme en une espèce de pénitence. Il est juste ici de rendre justice au service de publicité des Ice Capades, habilement dirigé à Montréal par Camille Desroches. C'est lui qui fournit à la presse, à la radio et à la télévision les statistiques indispensables à une publicité intelligente autour de ce spectacle unique. Aussi longtemps qu'on ne copie pas mot à mot ou qu'on ne traduit pas littéralement les textes fournis, même si l'on ne sait pas trier comme Jacques Plante, on peut toujours "broder" avec réalisme sur le sujet. C'est ainsi que la semaine dernière, j'ai été bien impressionné par la montée en flèche de Lynn Patsy Finnegan, cette jeune étoile qui a réussi, comme partout dans la vie, à coups de sacrifices.

Aujourd'hui deux aspects des Ice Capades retiennent mon attention. Quand je pense à mes voyages passés, je ne puis rester insensible aux déplacements de cette troupe qui, l'an dernier, couvrait une distance totale de 36,638 milles. Ceci évidemment ne concerne qu'une saison. Si l'on tient compte de la longévité des Ice Capades, qui en sont à leur 20ième année d'existence, on arrive au chiffre presque fantastique de 639,616 milles parcourus, soit une distance égale à 25 fois le tour du globe terrestre. En notre époque atomique, il ne faut pas en rester là avec nos spéculations. Puisqu'on parle tant de voyages à la lune, les déplacements des Ice Capades représentent un voyage aller-retour à la lune. Continuons ces calculs fantaisistes et en multipliant cette distance par le nombre de personnes qui accompagnaient la troupe, on voit que 54,647,200 milles ont été couverts. Rien que ça!

Un autre sujet passionnant, au syllabus des Ice Capades, qui se piquent d'une dose normale d'érudition, est bien l'origine du patinage. Des archéologues, gens très sérieux, ont prétendu que le premier usage du patin pour glisse remonterait à l'âge de bronze. Les gens, qui vivaient dans des habitations lacustres, traînaient le problème de la glace en attachant à leurs pieds des os d'animaux sur lesquels ils glissaient. En 1929, un professeur français, M. Fernand Tonelle, entreprit de reconstituer la scène et aurait plus ou moins réussi une tentative, sur la Loire, en imitant ces gens préhistoriques.

Les directeurs de musées ont accepté toutefois la théorie du bon professeur et gardent en montre ces os calcinés qui furent les premiers patins de l'humanité. D'autres savants soutiennent que Léonard de Vinci, il y a environ 500 ans, aurait reproduit les traits d'un patineur, même si l'on doute qu'il lui-même jamais vu une paire de patins. Des théoriciens plus pratiques font remonter l'origine du patin aux Pays-Bas où le froid change souvent les ruisseaux et rivières en glace.

Maintenant c'est la science mathématique qui s'en mêle et je crains bien d'y perdre mon arithmétique. On a en effet — des étudiants et des collegeiennes de classes avancées vous le diront — trouve une formule en vertu de laquelle un patineur la force qu'il doit déployer quand il veut effectuer un tour ou un changement de direction.

Tenez-vous bien. Voici la formule: "Z" égale mv<sup>2</sup>/r; "M", c'est le poids du patineur; "v", c'est sa vitesse en mètres par secondes et "r" est le rayon du cercle ou du tour. Voilà. Maintenant essayons de comprendre toute cette algèbre. Supposons que Maurice Richard fait une montée à grande vitesse sur la patinoire du Forum. Soudain il voit en avant de lui un sou de cuivre incrusté dans la glace. Il est logique de presumer que Maurice voudra éviter cet obstacle. Rien de plus facile que d'appliquer la formule mentionnée plus haut. Il n'a qu'à multiplier son poids par le carré de sa vitesse et diviser le produit par le rayon du tour qu'il doit imprimer à ses patins pour contourner l'obstacle. Heureusement les joueurs de hockey n'ont pas besoin de ces savants calculs. Maurice, pour un, a toujours cru que le plus court chemin d'un point à un autre — les filets de l'adversaire — c'est la ligne droite.

## Le club "Satellite" chez Butch

C'est samedi soir prochain, le 14 novembre, que "Satellite" organise sa grande soirée d'ouverture de saison. Cette soirée marquera le troisième anniversaire de la fondation du "Satellite". A cette occasion, plusieurs personnalités civiles, sportives et du monde de la radio viendront rendre hommage au magnifique travail qui a été fait depuis sa fondation.

Les frais de la musique sont assurés par les "Blues Stars" dont la renommée n'est plus à faire. De plus il y aura plusieurs prix de présence qui vous seront distribués.

Il est très intéressant de connaître le programme du "Satellite" pour la saison prochaine. Ce club qui, au tout début, comptait que quelques 200 membres, enregistraient l'an dernier pas moins que 533 membres. D'année en année, la direction, encouragée par l'enthousiasme

des membres, étendait les activités de la saison. L'an prochain, le club de ski des mieux organisé de toute la province.

Le ski, la compétition, les quilles, la photographie, le chant, un camp de vacances pour les membres, une pente de ski au parc Newman qui permet à ses membres de pratiquer leur sport favori par les soirs de la semaine, les excursions du dimanche sans compter le journal qu'ils reçoivent à tous les semaines et le couronnement de "Mille Satellite".

Tels sont les activités de ce populaire club de notre quartier Ouest de Montréal. Satellite qui remportera les honneurs du championnat provincial amateur se promet bien de se classer encore cette année afin de remporter ce trophée tant convoité par les clubs de ski de la province.

Le club de ski "Satellite" est affilié à l'A.C.S.M. ainsi qu'à l'Emard-St-Henri, (district no 1). Le comité du Satellite est formé de Gilles Chenette président, Gaetan Carrier vice-président, André Carrier directeur, Bernard Trottier responsable de la compétition avec Guy Laforest et Jean-Louis Larouche, Romeo Messier responsable de la ligue de quilles avec Robert Strabourg, Jacques Lacombe, Yvon Beausoleil, Jeannine Boucher, Hugues Chenette et Gilles Jarry organisateurs, Claudette Maréchal directrice du chœur de chant, Jean-Paul Germain moniteur du club. Tous travaillent ferme et méritent sincèrement votre appui.

## Tout un pari double

TORONTO — Le plus fabuleux pari double de la saison de courses en Ontario, a été payé cette semaine à la nouvelle piste de Woodbine de Toronto. Disarmement, vainqueur de la première course, a payé \$30.40 et Trunk Line a rapporté \$38.50 comme gagnant de la deuxième course. Le pari double, basé sur la victoire de Disarmement et Trunk Line, a rapporté l'interessante somme de \$1,770.50 pour deux dollars au mutuel.

## TERRES A VENDRE

A SAINT-BRUNO

COMTE CHAMBLAY

280 ARPENTS, les seules terres qui restent sur le flanc nord du mont Bruno. Idéal pour industrie ou centre domiciliaire.

S'adresser à:

35 de la Rabastière — OL. 3-2694

# Horvath menace déjà le record de Maurice



Avant même que ne soit terminé le premier quart de la saison dans la ligue Nationale de hockey, la question qu'on ne s'est pas posée depuis 1953 est déjà venue à l'esprit de plus d'un observateur.

Est-ce la saison au cours de laquelle le record de 50 buts en une campagne, détenu par Maurice Richard, sera abasie?

Cette fois, le principal sujet de ces conjectures est Bronco Horvath, le prolifique joueur de centre de la prolifique "Uke Line" des Bruins de Boston. La raison de ces conjectures est assez simple. C'est que Horvath, par le temps qui court, compte des buts à une moyenne d'un peu plus de 1 par partie.

Le Rocket, maintenant âgé de 38 ans et approchant la fin de sa carrière, est des plus illustres dans l'histoire du hockey, a marqué 50 buts en 50 parties en 1944-45, alors que Horvath n'avait que 15 ans et ne faisait que commencer à apprendre à jouer au hockey.

Les statistiques officielles de la ligue Nationale, publiées hier, montrent Horvath en première place avec 15 buts et 8 assis-

tances, pour un total de 23 points. Quatorze parties lui ont suffi pour ses 15 buts.

En avant du Rocket, l'année qu'il établit son record, Richard compta neuf buts dans ses 11 premières parties. Dans ses 11 premières parties de la saison en cours, Horvath a compté 10 fois.

Horvath n'a même pas besoin de garder son rythme d'un but par partie pour abaisser le record, étant donné que le calendrier est maintenant de 70 parties. Pour égarer ce record, il n'a qu'à compter 35 buts en 56 parties. S'il peut éviter les blessures et ne ralentit pas, il pourrait finir la saison avec le phénoménal record de 70 buts.

Gordie Howe, des Red Wings de Detroit, qui s'approche vite d'un autre record du Rocket, est celui qui est venu le plus près d'égaliser l'exploit du grand joueur des Canadiens. Au cours de la saison 1952-53, Howe avait marqué 49 buts.

Dans cette fin de saison de 1952-53, Howe avait atteint le total de 49 buts, une partie avant la fin du calendrier régulier. Cette dernière joute de la

saison devait être disputée à Detroit.

**Joute mémorable**  
Bert Olmstead, aujourd'hui des Maple Leafs de Toronto, jouait alors à l'aile gauche, sur la même ligne que Maurice. Olmstead avait joué une des plus brillantes parties défensives de sa carrière, tenant Howe en échec pour protéger le record de son illustre coéquipier.

Dimanche soir, Howe a recueilli un assist. C'était le 1,001 point de sa carrière dans la ligue Nationale, comptant les joutes éliminatoires tout aussi bien que celles de la saison régulière. Richard en a accumulé un total de 1,063.

Howe, qui a commencé la saison de façon relativement lente, est sur un pied d'égalité avec quatre autres joueurs. Ils ont chacun 13 points. Le Rocket en a 11.

Bernard Geoffroy, des Canadiens, est en deuxième place chez les compteurs, avec 10 buts et 10 assists. Derrière lui viennent Viv Stasiuk, l'ailier droit sur la ligne de Horvath et Johnny Bucyk, l'ailier gauche du même trio. Stasiuk a sept

buts et dix assists, pour un total de 17 points, cependant que Bucyk a recueilli six buts et 10 assists.

Andy Bathgate, des Rangers de New-York, a le plus grand nombre d'assists, soit 12, mais il n'a marqué que trois buts, de sorte que son total de 15 points le laisse en cinquième place.

Chez les gardiens de buts, Jacques Plante, le cerbere masqué des Canadiens, reprend graduellement du terrain sur Terry Sawchuk, des Red Wings. Sawchuk, qui avait réussi à conserver une moyenne d'un but par partie dans les premières semaines de la saison, faiblit depuis quelque temps.

Sawchuk est encore en tête avec deux blanchissages et 28 buts en 14 parties. Sa moyenne est de deux buts par joute.

**J C B Moy.**  
Sawchuk, Detroit 14 28 2 2.00  
Plante, Canadiens 13 33 0 2.36  
Bower, Toronto 12 27 2 2.25  
Neil, Chicago 11 41 0 3.13  
Lumley, Boston 9 20 0 3.22  
Simmons, Boston 5 17 0 3.40  
Total Boston 14 45 0 3.28  
Wormley, New-York 14 33 0 3.78

## Les Riders espionnent la finale de l'Ouest

OTTAWA. — George Turlep, assistant-coach des Rough Riders d'Ottawa, a été délégué par Frank Clair pour assister à la première joute de la finale de la Ligue de football de l'Ouest entre les Blue Bombers de Winnipeg et les Eskimos d'Edmonton, à Edmonton, cet après-midi.

Les Rough Riders se préparent à affronter les Tiger-Cats de Hamilton dans la première joute de la série finale du Big Four, série de deux joutes au total des points, qui débutera samedi prochain dans la capitale canadienne.

La série finale de l'Ouest est une série de deux joutes. La première joute aura lieu à Edmonton cet après-midi et les deux suivantes à Winnipeg au besoin, samedi prochain et le 21 novembre.

Turlep, congédié comme pilote des Rough Riders de Saskatchewan au milieu de la saison, a quitté Ottawa dimanche pour Regina où il a visité sa famille. Il continuera sa route à Edmonton ce matin.

On rapporte que Turlep deviendra le gérant général des Rough Riders à la place de Jim McCaffrey. McCaffrey occupe le poste à temps partiel depuis plusieurs années et il doit prendre sa retraite à la fin de la saison.

A Winnipeg, les Blue Bombers ont tenu un exercice mardi soir sur un terrain recouvert de neige. Ils ont pris l'avion pour Edmonton hier.

Dortmund, Allemagne — Erich Schoepner, d'Allemagne, a défait aux points Sante Amonti, d'Italie, en 15 rounds. Schoepner a conservé son championnat européen mi-lourd. Pesanteurs inconnues.

## Des pilules pour les boxeurs

LONDRES. — Les boxeurs amateurs de Grande-Bretagne ont commencé à prendre des pilules ou pastilles pour minimiser les blessures subies dans l'arène.

"Les résultats sont encourageants", a déclaré le Dr John Blomstein, conseiller médical de l'Association de boxe amateur de Grande-Bretagne.

"Nous avons la preuve, a déclaré le médecin, que les blessures subies par les boxeurs qui ont pris de ces pilules sont disparues beaucoup plus rapidement qu'en aurait pu s'attendre dans des circonstances ordinaires".

Les pilules en question contiennent des médicaments dont une des propriétés est de dissoudre les fillets de sang. Un des boxeurs auxquels on a administré des pilules avait un œil complètement bouché par l'enflure et des dépôts de sang. Il a pu remonter dans l'arène quatre jours après la rencontre dans laquelle il avait subi cette blessure.

# Bud Mite Pick est installé favori dans l'Amble de \$1,500, ce soir

Bud Mite Pick, un jeune coureur de quatre ans appartenant à Real Dagenais de Montréal, sera en quête de sa quatrième victoire consécutive lorsqu'il affrontera sept autres ambles de classe B et C pour une bourse de \$1,500 dans la neuvième et principale course de ce soir à la piste Blue Bonnets.

Conduit par Marc Gingras, le jeune coureur partira de la cinquième position et il a été installé favori à 2-1 dans le tour du matin. Bud Mite Pick a remporté des victoires sur des pistes

rapide et lente et on le considère actuellement au meilleur de sa forme.

Ses plus redoutables rivaux seront probablement Finag's Song et Janice Johnston. Finag's Song a gagné deux de ses trois dernières courses et sera conduit par Percy Robillard. Il partira de la deuxième position.

Un autre partant susceptible de remporter la victoire est Lady Reed à Laurier Bourgon tandis que Ben Direct, Oro G. Kett,

Some Prince et Mighty Torrid complètent l'opposition.

Les trois premières courses de soir seront d'une distance de trois-quarts de mille. Les favoris choisis par le handicapeur de la piste sont Maid Mist dans la première, Arion Spencer dans la deuxième et Abbie Direct dans la troisième.

Dans la sixième course, aussi d'une distance de trois-quarts de mille, Mr. Sand est le premier choix.

## Danse semi-annuelle des anciens de l'E.S.S.S.

Samedi, le 14 novembre 1959, en la salle des Pompier, 1474 Ste-Catherine, est, aura lieu la danse semi-annuelle de l'Association Sportive des Anciens de l'E.S.S.S.

Un concours de danse sera organisé et de nombreux prix seront attribués. Cette soirée commencera à 8 h 30.

Un appel est lancé aux membres ainsi qu'à leurs distingués amis. Un orchestre de renom fera les frais de la musique. Pour plus amples renseignements, appeler VL 2-4520.

## Chez les anciens de l'E.S.S.S.

# Triple égalité en tête des compteurs

La ligue de hockey des anciens de l'E.S.S.S. qui cette année est formée de quatre équipes très équilibrées soit trois joueurs de différents clubs, se partagera la première position des compteurs. Ce sont: André Boivin, des Verts, et Jacques Normandin des Blancs, qui ont tous accumulé le total de 12 points. Chez les gardiens de buts Paul Patenaude, possède actuellement la meilleure moyenne.

Lors du dernier programme double les Verts et les Blancs sont sortis victorieux aux dépens des Rouges et des Bleus. Dans la première joute les Verts ont disposé des Rouges au compte de 6 à 4. André Boivin avec 2 buts et 3 assistances a dirigé l'attaque des Verts. Richer avec 2 buts et 2 assistances a également joué une partie de toute beauté.

Dans la seconde joute les Bleus de Etienne St-Amant qui jouent de nouveau avec la chance ont subi une dure défaite de 3 à 2 contre les puissants Blancs de Guy Gendron.

Cette partie a fourni du jeu élevant du commencement à la fin et l'issue de la rencontre n'a été connue que dans les dernières quinze minutes, lorsque Jacques Normandin après avoir intercepté une longue passe de Morin s'est échappé pour assurer la victoire aux siens en déjouant Vézina sur un jeu déguisé de Jean Béliveau. Lebeau a joué sa meilleure partie de la saison en faisant allumer la lumière à 2 reprises. Roger Desjardins, combattif capitaine des Bleus, se demande bien quand la déroute de l'année nous aura le avantage du jeu pendant plus de 25 minutes, mais nous ne parve-

# Potins de la Nationale

## Les Leafs sans défaite chez eux

Les finalistes dans les séries de la coupe Stanley l'an dernier, les Leafs de Toronto, n'avaient pas encore subi la défaite en cinq joutes jouées Toronto cette saison, soit jusqu'au 1er novembre. Les Leafs ont alors gagné trois joutes et ils en ont annulé deux.

## Trois défaites par un but pour les Hawks

Les Black Hawks de Chicago qui ont beaucoup déçu depuis le début de la campagne n'ont sûrement pas été trop chanceux puisqu'ils ont subi trois défaites par la marge d'un seul but. Les Hawks, de plus, n'ont pas remporté une seule victoire sur la route, sur cinq parties jouées, soit jusqu'au 6 novembre inclusivement.

## Le premier tour du chapeau

Le robuste ailier gauche des Bruins de Boston, Jean-Guy Gendron, est devenu le premier joueur de la Nationale à réussir le Tour du Chapeau cette saison quand il a compté trois buts contre les Leafs de Toronto le 1er novembre. Les Bruins l'ont alors emporté par 6 à 3.

## Connaissez-vous Togo?

Saviez-vous que le jeune joueur-recrue des Leafs de Toronto, Ted Hampson, a vu le jour à Togo, en Saskatchewan? Hampson a brillé chez les Juniors avec les Bombers de Flin Flon, Manitoba, et il était le capitaine des Bombers quand ces derniers ont enlevé la coupe Memorial et le championnat junior du Canada, en 1953-54.

## Henry et Simmons les plus légers

Don Simmons, le gardien de buts des Bruins de Boston, et Camille Henry, ailier gauche des Rangers de New-York sont les deux plus légers joueurs dans la Nationale cette saison. Simmons pèse 150 livres et Henry 151 lbs.

## Horvath a mieux fait que Maurice Richard!

La chose est vraiment étonnante mais il est bien vrai qu'en comptant 10 buts dans ses 11 premières parties cette saison, R. Horvath des Bruins a mieux fait que M. Richard quand le "Rocket" a établi son extraordinaire record de 50 buts en 50 joutes.

## 2e TOUR DE SCRUTIN DE LA CAN. SCHENLEY

Johnny Bright, Don Getty et Roger Nelson, tous trois membres de l'équipe des Équimaux d'Edmonton, ont été choisis comme les trois joueurs les plus remarquables de la conférence de l'Ouest (W.I.F.U.), pour 1959 lors du deuxième tour de scrutin pour le choix des joueurs qui se méritent les récompenses Canadian Schenley.

Bright a été choisi comme le joueur le plus remarquable, Getty, comme le joueur canadien de l'année et Nelson, comme le meilleur joueur de ligne. C'est la première fois dans l'histoire des trophées Canadian Schenley, que trois joueurs de la même équipe se soient accordés un tel honneur.

## Au gala des champions de Saint-Laurent

Emile Genest étoile de la T.V. et Harold Atkins éditeur des pages sportives au "Montreal Star" ont accepté de prononcer une causerie lors du Gala des champions de St-Laurent pour l'année 1959.

Ce Gala qui aura lieu le 20 novembre prochain au gymnase du collège St-Laurent, réunira 600 jeunes qui ont remporté des titres dans le hockey, baseball, football, piste et pelouse, artisanat, softball, tennis, soccer etc. Cette soirée groupera aussi des centaines d'instructeurs bénévoles accompagnés de leurs épouses, les autorités ecclésiastiques et municipales de la cité de Saint-Laurent, les présidents des commissions scolaires, le comité de la piscine, les arbitres, des journalistes etc.

Une foule d'environ 1,300 personnes est attendue à ce Gala qui sera mémorable dans les annales sportives de notre province.

## FORUM

CE SOIR À 8 H. 30

LUTTE

Combat principal non télévisé

COMBAT DE CHAMPIONNAT

BUDDY ROGERS

vs

BOBBY MANAGOFF

2 chutes de 3 à finir

4 autres bons combats — 4

Pris: Billets réservés, \$2.00, \$1.75 et \$1.50 en vente aux Atwater et Closse. Admission générale \$1.00 en vente mercredi soir à 7 heures.

## CE SOIR

8h. 15

DIMANCHE

2h.15

10 COURSES

Blue Bonnets

RACEWAY inc.

CLUBHOUSE ULTRA-CHIC

SALLE A DINER

Pas de frais de couvert Service spécial d'élégance Ouvert à partir de 11h30

Stationnement gratuit Service spécial d'élégance Ouvert à partir de 11h30

Admission: CLUBHOUSE \$2.50 GRANDSTAND \$1.00 (Entrées populaires)

Stationnement gratuit Service spécial d'élégance Ouvert à partir de 11h30

Stationnement gratuit Service spécial d'élégance Ouvert à partir de 11h30

Stationnement gratuit Service spécial d'élégance Ouvert à partir de 11h30

Stationnement gratuit Service spécial d'élégance Ouvert à partir de 11h30



Le règne de Doug Walker vient de prendre fin. Le président Ted Workman des Alouettes donne ainsi raison aux experts qui prétendaient que le pilote du Montréal n'avait plus l'étoffe pour tenir les Alouettes dans la course du Big Four. Workman n'a pas pris cette décision parce que telle était l'opinion de la majorité des chroniqueurs de football. Il ne l'a pas fait pour conserver au club sa popularité auprès des journaux et des amateurs. Il ne l'a pas fait surtout pour avantager un ami intéressé à la position. La seule et unique raison du congédiement de Walker, Workman la fournit implicitement dans le communiqué qu'il a remis aux journaux à cette occasion : le pilote des Alouettes ne savait plus se renouveler. Ses jeux manquaient de couleur. Rarement, maintenant ils ne paraissent les adversaires par surprise. Ses formations, sur le terrain donnaient déjà l'alerte au club ennemi. C'est dommage, mais l'imaginaire d'un pilote de football comme celle de tout pilote, est limitée. C'est ce qui fait qu'un bon pilote devient tôt à coup médiocre, l'année suivante.

Encore une fois, le jeu "du renversement de sentiments" en cas de maux, provoquera en faveur de Walker les regrets et des critiques réprobatoires. Comme après la mort d'un grand homme qui eut des ennemis. Mais l'initiative du président Workman demeure heureuse. Encore une fois, il n'est pas question de minimiser les talents de pilote de Walker. Les succès de son club, dès son arrivée en 1952, ne sont que trop frappants pour qu'on le mésestime. Mais l'œuvre qu'on a accomplie peut demeurer méritoire sans que pour cela on ait un droit légitime à la poursuite, si elle n'est plus efficace. Workman a déclaré : "L'instructeur Walker a laissé partir des joueurs tels que Virgil Wagner, Chuck Hunsinger et Tex Coulter." Il la surmontait fait avec regret, mais de telles décisions s'imposaient. Walker n'a pas cédé au sentiment, dans ces circonstances-là. Au contraire, il s'en serait voulu d'avoir persisté à garder des joueurs qui ne rendaient plus de services au club. Le raisonnement de Workman a été le même.

"Je n'ai sûrement pas besoin de dire que s'il ne s'agissait pas d'obtenir une moyenne supérieure de victoires, l'instructeur Walker occuperait toujours son poste." En parlant ainsi, Workman condamnait les stratégies de Walker. Mais uniquement cela. C'est d'ailleurs tout ce qu'on reproche aux journaux à Walker, cette saison. On a beaucoup parlé de son caractère coriace, de son peu d'amabilité, voire même de sa mauvaise humeur manifestée à l'égard de certains scribes. Mais ce n'était pas là un motif de renvoi et aucun journaliste ne l'a vu ainsi.

Walker a été invité à demeurer avec les Alouettes, à titre de dépositaire de joueurs canadiens. Américain de naissance et aussi de sentiment, l'ancien pilote des Alouettes n'a jamais dans le passé démontré beaucoup de perspicacité en ce domaine. Sa préférence pour ses compatriotes était même quelquefois évidente. De plus, il ne s'était intéressé qu'à demi aux prospects canadiens.

Mais il n'y a pas lieu, pour autant, de douter de sa compétence de recruteur. S'il acceptait l'offre de Workman, son champ d'action serait très vaste et ce n'est pas le travail qui manquerait. Attaché uniquement à cette fonction, il pourrait mettre son tempérament rigide et son impraticabilité au service de la formation de jeunes Canadiens dont les bonnes dispositions n'auraient d'égale que leur bonne volonté. L'expérience de Walker représente un atout appréciable que les Alouettes ont su reconnaître en lui offrant un poste dans l'organisation du club. Nul doute aussi que plusieurs gérants de clubs mineurs seraient enthousiasmés de travailler avec lui. Reste à voir, d'abord, s'il accepterait, ensuite, s'il se donnerait entièrement à ses nouvelles fonctions.

Maintenant que Walker est parti, que feront les Alouettes, l'an prochain? Il va de soi que si l'équipe demeure la même que cette année, Montréal ne fera pas encore l'automne prochain la conquête de la coupe Grey. Si nous avons été de ceux qui ont critiqué Walker au cours de la saison, nous reconnaissons aussi qu'il n'avait pas en main le matériel pour remporter la coupe, pas même le championnat du Big Four. Mais nous croyons cependant que si Walker était demeuré pilote du club, la formation de l'an prochain serait à quelques exceptions près, la même que cet automne. La venue d'un nouveau recruteur signifierait automatiquement un chambardement majeur. Il s'en trouverait sûrement, parmi les joueurs, qui seraient remerciés et avec raison. Et les joueurs, désormais dépourvus de la sympathie de Walker, devraient batailler ferme pour conserver leur poste. En somme, si le départ de Walker ne signifie pas automatiquement le championnat pour Montréal, il constitue un énorme pas en avant vers du meilleur football dans la métropole.

## Radio-Canada, blâmé de ne pas présenter la finale de l'Ouest

### Winnipeg, favori contre Edmonton

WINNIPEG — Les statisticiens démontrent que les Blue Bombers de Winnipeg ont été légèrement supérieurs aux Eskimos d'Edmonton dans les jeux disputés entre ces deux clubs par le passé.

Ces deux équipes se sont rencontrées sept fois dans les éliminatoires au cours des neuf dernières années et Winnipeg a eu le meilleur avec quatre victoires contre trois défaites.

Bien que les Eskimos aient éliminé leurs rivaux en demi-finale en 1951, Winnipeg a gagné la finale en 1950, 1952, 1957 et l'an dernier. Edmonton a battu les Bombers en 1953, 1954 et 1955.

Ces deux rivaux de longue date reprendront leur lutte à Edmonton cet après-midi, lors de la première joute de la série finale de la ligue de l'Ouest. Il s'agit d'une série de deux matchs. La première partie sera disputée à Edmonton cet après-midi à compter de 4 h.

La deuxième partie de la série sera disputée à Winnipeg samedi et dimanche, le 21 novembre, au stade de la ville.

Les Blue Bombers sont légèrement favoris pour l'emporter.

## Harold Jackson vs Sonny Ray

CHICAGO. — Harold Johnson, l'aspirant numéro un à la couronne des mi-lourds, qui détient Archie Moore, rencontrera Sonny Ray, classe au cinquième rang, dans un match de dix rounds ce soir au Stadium de Chicago. Johnson, un vétéran de 31 ans, n'a pas connu la défaite au cours des dix derniers combats qu'il a livrés depuis quatre ans. Il est favori à trois contre un pour vaincre Ray ce soir. Johnson a un dossier de 61 victoires et huit défaites. Il a enregistré 28 triomphes par knock-out. Johnson a subi deux de ses défaites contre Archie Moore, le champion mondial mais il a déjà vaincu Archie par décision dans un match non pour le titre. Lors du dernier combat entre Johnson et Moore, pour le championnat mi-lourd mondial, il y a cinq ans, Moore l'emporta par knock-out au 14e round. Sonny Ray, âgé de 23 ans, a perdu ses deux derniers combats. Il fut battu par knock-out en cinq rounds par Von Clay le 21 août et par Tony Anthony par décision au Madison Square Garden, le 20 mars.

# Perry Moss n'a pas encore signé comme successeur de Doug Walker

Perry Moss, pilote de l'équipe de football de l'Université de la Floride, a déclaré hier à Tallahassee, en Floride, qu'il n'avait pas signé de contrat avec les Alouettes comme successeur de Doug Walker, congédié lundi dernier.

### Preslon et Dunn parleront aussi

#### DERNIERE HEURE

Les instructeurs adjoints Jimmy Dunn et Pat Preston ont décidé de ne pas demeurer avec les Alouettes de Montréal, a-t-il été révélé hier soir.

Dunn, instructeur de champ arrière des Alouettes pendant huit ans, a fait part hier de son intention de retourner chez lui et de se lancer en affaires. Il demeure à Kennebunkport, Maine.

Preston, qui a été instructeur de ligne pendant une saison, a laissé entendre qu'il retournerait à son ancien poste de coach avec l'équipe de football de l'Université de la Caroline du Nord.

New-York. — Doug Jones, 169 lb, de New-York, a défait aux points Juan Pomars, 172 lb, de Brooklyn, en 10 rounds.

Moss a ainsi confirmé la déclaration émise par le président Ted Workman, des Alouettes, fin octobre au cours de la journée, à l'effet qu'il n'avait pas été engagé comme instructeur de l'équipe montréalaise. Le quotidien "Miami-News" rapportait hier matin que Moss avait signé un contrat comme pilote des Alouettes il y a une dizaine de jours et qu'il avait retourné le document signé à la direction des Alouettes.

Moss a signé un contrat de trois ans avant le début de la saison comme pilote de l'Université de la Floride. Il n'a pas voulu dire s'il avait été approché par la direction des Alouettes, mais Ted Workman a déclaré hier matin que Moss était l'un des candidats au poste de pilote de l'équipe du Big Four ainsi que deux autres individus qu'il n'a pas nommés. Workman a admis avoir eu un entretien avec Moss lundi.

L'an prochain D'autre part, Workman a déclaré que le congédiement de Doug Walker ne changera rien au personnel de joueurs des

Alouettes. Il a ajouté que tous ont été invités à l'entraînement la saison prochaine et auront la chance de demeurer avec l'équipe. Workman a aussi indiqué que les instructeurs adjoints, Jimmy Dunn et Pat Preston, seront réengagés, si c'est naturellement le désir du nouveau pilote. Dunn est le coach des joueurs de champ arrière des Alouettes depuis huit ans et durant la saison morte, il aidait Walker à recruter des joueurs aux États-Unis.

Il n'a fait aucun commentaire en apprenant le renvoi de Walker. Preston, qui avait signé un contrat d'un an l'an dernier, a laissé entendre qu'il aimerait retourner à l'Université de la Caroline du Nord où il était coach par le passé.

Par ailleurs, le vétéran Red O'Quinn a annoncé sa retraite comme joueur actif. Il est possible qu'il obtienne un poste dans le bureau de direction des Alouettes. Workman a déclaré que Sam Echeverry était encore le meilleur joueur de quart arrière au pays et qu'il sera de retour. Wes Gideon, son substit-

## HOCKEY

LIQUE NATIONALE  
Toronto 3, Chicago 1  
LIQUE AMERICAINE  
Springfield 7, Québec 3  
Hershey 3, Providence 2  
LIQUE DE L'EST  
Hull-Ottawa 4, Kingston 1

Aujourd'hui  
LIQUE NATIONALE  
Boston à Rangers  
LIQUE AMERICAINE  
Rochester à Buffalo

## CLASSEMENT

LIQUE NATIONALE  
Canadien 15 8 2 4 50 33 22  
Toronto 13 7 3 3 33 28 17  
Boston 14 8 5 1 33 46 17  
Detroit 14 6 3 5 33 28 17  
New-York 14 2 8 2 36 33 7  
Chicago 14 11 2 2 34 44 4

LIQUE AMERICAINE  
Providence 10 7 0 6 49 20  
Springfield 9 3 1 6 39 28  
Rochester 8 3 0 4 29 18  
Hershey 6 8 2 2 41 14  
Québec 6 12 1 4 46 33  
Buffalo 6 8 0 4 39 12  
Cleveland 5 9 2 5 48 12

LIQUE DE L'EST  
Montréal 8 2 2 5 38 18  
Sudbury 8 6 1 6 48 40  
Hull-Ottawa 7 3 2 5 32 15  
S. Ste-Marie 7 3 3 4 32 13  
Kingston 6 8 2 4 49 30  
Trois-Rivières 4 8 2 3 39 49

## Toronto monte en 2e place

CHICAGO. — Les Maple Leafs de Toronto sont montés en deuxième place du classement de la Ligue Nationale de hockey, hier soir, en triomphant des Black Hawks au compte de 3-1, à Chicago. Les Leafs partagent toutefois la deuxième position avec les Red Wings de Detroit et les Bruins de Boston.

Après une première période sans point, c'est Bill Harris qui ouvrit le pointage sur une passe de Mahovich et ce dernier devait ensuite porter cet avance

## Les résultats à Blue Bonnets

1re course 1 mille D-ambly \$500.  
Ester Volo 10.60 7.10 3.80  
Glo 4.50  
Royal Stewart 4.50

2e course 1 mille Detroit \$500  
Frank La Salle 5.50 4.40 2.14  
Melanie's Alpha 4.40 2.23  
Elin Shik 2.83

3e course 1 mille C-trail \$1,000  
Great Hanover 3.45 2.90 2.90  
Darn Suite, Montréal 3.90 2.90  
Miss Glendene 4.00

4e course 1 mille C-ambly \$500  
Quinnella: \$13.00  
Lockvale Ginny 18.20 6.90 4.20  
Leux's Frisde 3.10 3.70  
Flip 3.20

5e course 1 mille C-trail \$1,000  
Top Diamond 4.10 2.80 2.50  
Boudou Chief 3.70 2.50  
Glendene Jerry 2.70

6e course 1 mille C-trail \$1,000  
Palacosa 10.40 4.00 3.40  
Grattan Baker 15.30 6.50  
Mistige 5.20  
Quinnella: \$63.40

| Première période                                                                         |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Aucun but.                                                                               |  |
| Arrière: Bower 10, Hall 13                                                               |  |
| Deuxième période                                                                         |  |
| 1-Toronto Harris 7:07                                                                    |  |
| 2-Toronto, Mahovich 13:28                                                                |  |
| 3-Chicago, Hull 10:31                                                                    |  |
| (Murphy, Pilote)                                                                         |  |
| Pandora: Hull 8:48, Vasko (mal) 14:10, Hull 16:10, Palford 16:10, Olinstead (mal) 16:10. |  |
| Arrière: Bower 10, Hall 11.                                                              |  |
| Troisième période                                                                        |  |
| 4-Toronto, Stewart 19:13                                                                 |  |
| Aucun pointage.                                                                          |  |
| Arrière: Bower 7, Hall 3.                                                                |  |
| Total: Bower 27, Hall 23.                                                                |  |

## JOHANSSON VS PATTERSON

### Miami a accepté l'offre de Velella

MIAMI, Floride. — La Commission municipale de Miami a accepté l'offre de \$90,000 du promoteur Vincent J. Velella qui songe à présenter le match de championnat poids lourd mondial entre Ingemar Johansson et Floyd Patterson à l'Orange Bowl.

La décision finale sera prise par les autorités de la Banque Nationale de la Floride, qui protège les intérêts de l'Orange Bowl. Les tarifs normaux pour la location de l'Orange Bowl sont de 17-12 pour cent des recettes brutes. Velella a laissé entendre qu'il pourrait présenter le match en question le 1er mars à l'Orange Bowl, si les autorités de ce vaste amphithéâtre étaient prêtes à accepter \$90,000 comme loyer.

Le champion mondial, Ingemar Johansson, a toutefois déclaré récemment qu'il ne serait pas prêt à risquer sa couronne au mois de mars et qu'il préférerait rencontrer Patterson à nouveau en juin prochain à New York.

## Les meilleurs compteurs

|                      | B  | A  | Pts |
|----------------------|----|----|-----|
| Hervath, Boston      | 15 | 8  | 23  |
| Geoffrion, Canadien  | 10 | 10 | 20  |
| Stasiuk, Boston      | 7  | 10 | 17  |
| Bucyk, Boston        | 6  | 10 | 16  |
| Barthelemy, Rangers  | 3  | 12 | 15  |
| Hull, Canadien       | 6  | 7  | 14  |
| Belliveau, Canadien  | 5  | 9  | 14  |
| Toppazzini, Boston   | 4  | 10 | 14  |
| Benin, Canadien      | 6  | 7  | 13  |
| Howe, Detroit        | 4  | 7  | 13  |
| Prentice, Rangers    | 4  | 9  | 13  |
| McKenney, Boston     | 1  | 12 | 11  |
| Ullman, Detroit      | 5  | 7  | 12  |
| Moore, Canadien      | 4  | 8  | 12  |
| Palford, Toronto     | 4  | 8  | 12  |
| H. Richard, Canadien | 6  | 5  | 11  |
| M. Richard, Canadien | 4  | 7  | 11  |
| Delyecchio, Detroit  | 5  | 5  | 10  |
| Armstrong, Toronto   | 4  | 6  | 10  |
| Hamblen, Rangers     | 6  | 4  | 10  |
| Olmstead, Toronto    | 4  | 3  | 9   |
| Popein, Rangers      | 4  | 5  | 9   |
| Henry, Rangers       | 3  | 6  | 9   |
| Wilson, Toronto      | 5  | 3  | 8   |
| Nesterenko, Chicago  | 1  | 7  | 8   |
| Flamen, Boston       | 1  | 7  | 8   |
| Maloney, Chicago     | 4  | 1  | 7   |
| Gadsby, Rangers      | 5  | 2  | 7   |
| Labine, Boston       | 3  | 4  | 7   |
| Mikita, Chicago      | 3  | 4  | 7   |
| Goyette, Canadien    | 2  | 5  | 7   |
| Stanley, Toronto     | 1  | 6  | 7   |
| Boivin, Boston       | 1  | 6  | 7   |
| Johnson, Canadien    | 1  | 6  | 7   |

## Les Rangers perdent les services de... Phil Watson pour un mois

NEW YORK. — Les Rangers de New York ont perdu les services de leur pilote Phil Watson pour une période d'au moins un mois. Watson subira une intervention chirurgicale aujourd'hui pour un ulcère au duodénum. Il sera remplacé par Murray "Muzz" Patrick, général de l'équipe, Patrick a déjà dirigé les Rangers et joué pour eux.

Les Rangers ont remporté deux victoires, subi neuf défaites et livré trois parties nulles depuis le début de la saison et ils occupent la cinquième place du classement. Les Rangers joueront leur prochaine partie ce soir à New York, contre les Bruins de Boston.

D'autre part, on a annoncé à Montréal, que Frank Selke avait refusé de céder Don Marshall, des Canadiens, aux Rangers, en échange des services de Camille Henry, des Rangers.

Le général des Canadiens a expliqué que Camille Henry donne son meilleur rendement sur les jeux de puissance et que Toe Blake n'a aucune inquiétude de ce côté-là. Selke a de plus ajouté que Marshall était d'une grande utilité pour tuer le temps durant les punitions et qu'il ne voulait pas le laisser partir.

## Pour le championnat junior de l'Est

# Les Leafs de NDG devront lutter durement pour vaincre le N.-York

Les Maple Leafs de Notre-Dame de Grâce, qui ont remporté le championnat junior de football de la province de Québec aux dépens des Bombers de Rosemont, en fin de semaine, s'envoleront vendredi soir, en direction de Toronto, où ils doivent samedi affronter les champions de l'Ontario, les Black Knights de North York.

Les Maple Leafs, qui doivent revenir à Montréal samedi soir, rencontreront en grande finale nationale le gagnant de la rencontre Vancouver - Saskatoon. S'ils disposent des Black Knights, Saskatoon, les champions du pays l'an dernier, auront éliminé les Leafs en finale, à Montréal. Ils sont favoris pour triompher du Vancouver.

Les deux mêmes clubs s'étaient fait face en finale du championnat de l'Est du pays, l'an dernier, et les Leafs l'avaient emporté par 22-6. Toutefois, les entraîneurs du NDG sont allés à Sarnia, en fin de semaine, afin de voir les Black

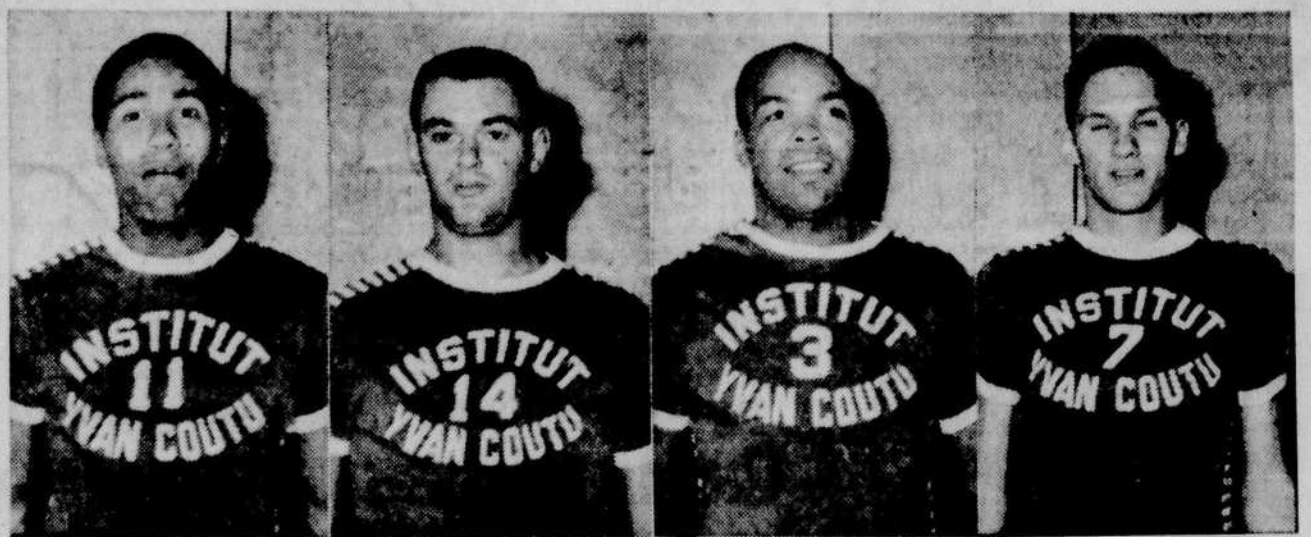
Knights disposer avec assez de facilité du club de l'endroit. Selon eux, le North York est considérablement amélioré sur l'an dernier et il est très difficile de déterminer lequel des deux clubs sera le favori.

Dans le circuit senior de la QRFU, dimanche, les Alouettes-Flyers de Lakeshore, champions du Québec, affronteront dans une partie décisive les Tigers-Cats de Brantford. Cette partie promet d'être très excitante. Les deux équipes se sont rencontrées dans des matches hors concours, au cours de l'automne. Brantford a triomphé à Montréal mais les Lakeshore a pris sa revanche à Brantford.

Les Alouettes sont un club ferme des Alouettes du Big Four tandis que Brantford relève des Tigers-Cats de Hamilton.

Si le Lakeshore l'emporte, il affrontera ensuite à Montréal le vainqueur de la finale de l'Ouest entre les Colombians de Vancouver et les Bulldogs de St-Vital, Manitoba.

Chez les juniors, les Points de Pointe-St-Charles ont triomphé, lundi soir, des Braves de Verdun et rencontreront en fin de semaine, les Lakers de La-Chapelle pour le championnat provincial du football juvénile. Cette joute aura lieu au terrain de l'Avenue Ash.



Le club de ballon-panier de l'Institut Yvan Coutu, de classe Senior "A" vient de remporter sa septième victoire consécutive en parties hors concours. Cette fois il a battu les Nitizis de Troy, N.-Y., au compte de 89-88. Al Ulrich a donné la victoire à son club, deux secondes avant la fin de la partie. De gauche à droite: Al Ulrich, 18 points; Vincent Drake, joueur-instructeur, 25 points; Mel Mikalaki, 15 points; Ralph Whims, 16 points.

### Nagurski sera absent samedi

HAMILTON. — Bronko Nagurski, un plaqueur des Tiger-Cats de Hamilton, manquera la première joute de la série finale du Big Four à Ottawa samedi prochain, à cause d'une blessure à un genou.

Nagurski, qui était avec le club Notre-Dame aux États-Unis l'an dernier, a subi cette blessure lundi, lors de l'exercice des Tiger-Cats. On craint qu'il ne soit forcé de subir une opération pour l'extirpation d'un cartilage.

Nagurski a été handicapé par un malaise au même genou durant la saison et il a manqué quelques parties. Jim Trimble a laissé entendre que Dale Klassen, du club Hamilton "B", serait appelé afin de remplacer Nagurski.

La première joute de la série finale du Big Four aura lieu à Ottawa samedi et la deuxième à Hamilton le 21 novembre. Le vainqueur de cette série de deux joutes au total des points rencontrera le champion de l'Ouest dans la finale pour la coupe Grey le 28 novembre à Toronto.

### Vic Power vaut-il Orlando Cepeda!

SAN JUAN, Porto Rico. — Une transaction qui aurait envoyé Vic Power à un autre club en échange des services d'Orlando Cepeda a été rejetée dans la ligue d'hiver de Porto Rico. Cepeda est le joueur de premier-but du club Santurce et Power joue pour San Juan. Selon les rapports, le président du club Santurce aurait voulu envoyer Cepeda et le receveur Valmy Thomas au club San Juan en échange de Power, mais le président du club San Juan a refusé.

Power, la propriété des Indians de Cleveland, domine les frappeurs de la ligue d'hiver de Porto Rico avec une moyenne de .410. Cepeda, qui appartient aux Gais de San Francisco, frappe pour une moyenne de .311.

## L'enquête de Cus d'Amato, terminée

NEW-YORK. — La Commission athlétique de l'Etat de New-York a réservé hier sa décision sur une motion du procureur de Cus d'Amato que quatre des cinq accusations portées contre le gérant de Floyd Patterson soient renvoyées. Ces accusations sont reliées à la bataille de championnat poids lourd du monde entre Patterson et Ingemar Johansson, en juin dernier.

L'enquête de D'Amato a pris fin hier lorsqu'il a été contre-interrogé par James Fuscas, le procureur de la commission. D'Amato, dont le permis de gérant a été suspendu le 14 septembre dernier, n'a rien changé de son témoignage original.

Il n'est rien pour indiquer quand la commission rendra une décision au sujet de D'Amato. On a demandé à Julius November, son procureur, de présenter des copies de certains contrats signés par son client.

L'enquête de Bill Rosensohn, le promoteur actuellement sous le coup d'une suspension, débutera jeudi. Les accusations portées contre Rosensohn se rattachent à l'organisation de la même bataille.

D'Amato a nié avoir jamais menacé de faire organiser le combat ailleurs qu'à New-York. Pour ce qui est de l'accusation à l'effet qu'il ait tenté d'imposer Harry Davidow comme gérant à Johansson, D'Amato a eu ceci à dire:

"Davidow est un honnête homme et un habile gérant. Je l'ai recommandé comme gérant américain de Johansson parce que je savais que l'International Boxing Club ne pourrait le corrompre."

Il a nié avoir recommandé Davidow parce qu'il lui aurait été facile d'exercer sur lui un contrôle.

November a demandé à la commission de renvoyer quatre des cinq accusations portées contre D'Amato. Il a déclaré que son client était coupable de l'autre accusation, soit celle de n'avoir pas présenté le rapport routinier qu'un gérant doit faire parvenir à la commission cinq jours

après un combat. November a s'était présenté devant la commission qu'il s'agissait d'une mission de son propre gré, sans infraction d'ordre secondaire et qu'on ait eu à émettre contre lui a fait remarquer que D'Amato un subpoena.



La jeunesse canadienne-française est-elle sportive? S'applique-t-elle dans son ensemble à la pratique régulière d'un sport? Ce pourrait être l'objet d'un beau débat. Ce groupe fort nombreux de jeunes adeptes du badminton au CENTRE DE L'IMMACULEE - CONCEPTION auraient leur mot à dire. Il y a lieu d'espérer que de plus en plus, ici et là, jeunes gens et jeunes filles connaissent les plaisirs sains des rencontres sportives.

## CANADA FRANCAIS 59

# Une oeuvre qui mérite notre encouragement: le collège classique de Prince-Albert

Mgr Laurent Morin nous parle de cette institution — Deux congrès en Alberta Les Franco-Américains veulent un évêque — M. Arvisais succède à feu M. Gaston Vincent

(Par Pierre LAPORTE)

Il y a quelques années un groupe de voyageurs du Québec s'arrêtaient au collège diocésain de Prince-Albert. Ils y étaient les hôtes de Son Exc. Mgr Leo Blais. Il ne devait pas y avoir de discours, car la rencontre avait pour but de permettre aux Québécois de se mêler aux Franco-Albertains, de causer entre eux comme le feraient des amis qui ne se sont pas vus depuis longtemps.

Un seul convive brisa la conversation. Ce fut Mgr Blais. Il ne résista pas au désir de parler de son collège, de l'importance de cette institution secondaire bilingue en Alberta, de ses problèmes, de ses espoirs. Chacun comprit que le collège de Prince-Albert était au sommet des préoccupations pastorales de Mgr Blais.

Cinq années ont passé depuis. Mgr Blais est maintenant dans le diocèse de Montreal. Son successeur, Son Exc. Mgr Laurent Morin, semble avoir hérité de l'énergie de son prédécesseur à l'endroit du collège.

Mgr Morin était de passage à Montreal récemment. Il a tenu à prendre quelques minutes de son temps pour informer les lecteurs du DEVOIR du rôle que doit jouer un collège comme celui-là dans une province où les Canadiens français sont nés dans la masse anglo-canadienne.

Le premier but d'un collège diocésain, — c'est bien normal, — c'est le recrutement du clergé. Les catholiques de l'Alberta ont besoin de prêtres. Lors de notre visite à Prince-Albert, Mgr Blais disait qu'un pasteur ne saurait rester indifférent devant tant d'hommes et tant de femmes qui n'ont pas la foi catholique en Alberta. L'Eglise a un rôle missionnaire, disait-il, et il doit s'exercer en Alberta comme ailleurs.

Le collège de Prince-Albert pourra fournir les prêtres dont on a besoin.

C'est également une des rares institutions supérieures bilingues. Elle reçoit une centaine d'élèves, tous Canadiens français. Plusieurs d'entre eux n'avaient que de vagues notions de français à leur arrivée au collège. Avec l'enseignement qu'on leur a donné, ils ont maîtrisé le français aussi bien que l'anglais. Bien plus, ils ont acquis pour la plupart une fierté française qui en fera d'excellents propagandistes dans les milieux où ils évolueront après leurs études.

Pourquoi n'y a-t-il que 100 élèves à Prince-Albert? Parce que le collège ne peut en recevoir plus et qu'il n'a pas les moyens de construire.

Nous nous sommes adressés au Conseil national des arts, dit monseigneur, et espérons recevoir une subvention. Mais c'est bien peu en regard des besoins.

Monseigneur Morin n'est pas venu pour quémander. Il voulait nous parler de l'importance de son collège, dire aux Québécois qu'il se fait quelque chose au niveau de l'enseignement supérieur en Alberta.

Il ne fait pas de doute que cet évêque recevrait avec reconnaissance les dons en argent qu'on voudrait lui faire parvenir. Peut-être certains Québécois à l'aise pourraient-ils mettre des bourses d'études à la disposition du collège de Prince-Albert?

Nous avons là une occasion de poser un acte positif en aidant une institution d'enseignement qui a une excellente réputation et en aidant la cause de la culture française au Canada.

Congrès importants en Alberta  
Nos compatriotes de l'Alberta tiennent ces jours-ci d'importants congrès. Celui de la Re-

levée albertaine a eu lieu en fin de semaine, alors que celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence demain et se terminera jeudi soir.

C'est le collège Saint-Jean d'Edmonton qui recevra les congressistes, dont le nombre, dit-on, devrait dépasser deux cents. Parmi les invités on compte L.L. E.E. NN. SS. Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, et Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Desjardins.

Le président général de l'ACFA, M. André Dechêne, C.R., dirigera les délibérations, lesquelles porteront sur les finances de l'association, sur la Relevée albertaine, sur les commissions d'écoles bilingues, sur le chapelet à la radio, sur la sécurité familiale, et sur la vie de l'ACFA.

Plusieurs résolutions seront adoptées à la fin du congrès.

Chez les Franco-Américains

Au cours de leur récent congrès, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont adopté plusieurs résolutions. Les suivantes devraient surtout retenir l'attention au cours des prochains mois:

"Ils (les délégués) expriment l'espoir de voir un jour un membre du clergé franco-américain participer à la haute administration des affaires de l'Eglise aux Etats-Unis au rang d'évêque."

Education

"Ils (les délégués) reviennent à la charge pour insister que le Comité de Vie franco-américaine donne suite à la résolution adoptée lors du congrès de 1957, à savoir l'établissement d'une association d'éducation, formée de laïques, et dont ce sera l'objet de rechercher, en toute objectivité, avec le concours de professionnels de l'enseignement, le curriculum le plus apte à inculquer la connaissance de notre langue maternelle, notre culture et l'histoire de nos origines dans l'esprit de la jeunesse."

A Windsor

On a commencé récemment la construction de la nouvelle église Saint-Jérôme de Windsor, première et seule paroisse entièrement canadienne-française de cette ville. L'entreprise coûtera \$100,000 et sera de l'avis de l'entrepreneur Henri Damien, terminée à Pâques 1960.

La cérémonie de la levée de la première pelle de terre avait été précédée d'une campagne de souscription qui a rapporté plus de \$100,000. C'est à la suite de cette campagne si bien réussie que Son Excellence Mgr John Cody, évêque de London, a autorisé le début immédiat de l'église St-Jérôme. La nouvelle paroisse, fondée en juin 1958, aura son église à proximité du nouveau Centre canadien-français, splendide immeuble dont l'inauguration a eu lieu en novembre 1958. Saint-Jérôme compte présentement 225 familles, mais l'on croit que beaucoup d'autres s'y rallieront dès que l'église sera bâtie.

Congrès importants en Alberta  
Nos compatriotes de l'Alberta tiennent ces jours-ci d'importants congrès. Celui de la Re-

levée albertaine a eu lieu en fin de semaine, alors que celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence demain et se terminera jeudi soir.

C'est le collège Saint-Jean d'Edmonton qui recevra les congressistes, dont le nombre, dit-on, devrait dépasser deux cents. Parmi les invités on compte L.L. E.E. NN. SS. Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, et Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Desjardins.

Le président général de l'ACFA, M. André Dechêne, C.R., dirigera les délibérations, lesquelles porteront sur les finances de l'association, sur la Relevée albertaine, sur les commissions d'écoles bilingues, sur le chapelet à la radio, sur la sécurité familiale, et sur la vie de l'ACFA.

Plusieurs résolutions seront adoptées à la fin du congrès.

Chez les Franco-Américains

Au cours de leur récent congrès, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont adopté plusieurs résolutions. Les suivantes devraient surtout retenir l'attention au cours des prochains mois:

"Ils (les délégués) expriment l'espoir de voir un jour un membre du clergé franco-américain participer à la haute administration des affaires de l'Eglise aux Etats-Unis au rang d'évêque."

Education

"Ils (les délégués) reviennent à la charge pour insister que le Comité de Vie franco-américaine donne suite à la résolution adoptée lors du congrès de 1957, à savoir l'établissement d'une association d'éducation, formée de laïques, et dont ce sera l'objet de rechercher, en toute objectivité, avec le concours de professionnels de l'enseignement, le curriculum le plus apte à inculquer la connaissance de notre langue maternelle, notre culture et l'histoire de nos origines dans l'esprit de la jeunesse."

A Windsor

On a commencé récemment la construction de la nouvelle église Saint-Jérôme de Windsor, première et seule paroisse entièrement canadienne-française de cette ville. L'entreprise coûtera \$100,000 et sera de l'avis de l'entrepreneur Henri Damien, terminée à Pâques 1960.

La cérémonie de la levée de la première pelle de terre avait été précédée d'une campagne de souscription qui a rapporté plus de \$100,000. C'est à la suite de cette campagne si bien réussie que Son Excellence Mgr John Cody, évêque de London, a autorisé le début immédiat de l'église St-Jérôme. La nouvelle paroisse, fondée en juin 1958, aura son église à proximité du nouveau Centre canadien-français, splendide immeuble dont l'inauguration a eu lieu en novembre 1958. Saint-Jérôme compte présentement 225 familles, mais l'on croit que beaucoup d'autres s'y rallieront dès que l'église sera bâtie.

Congrès importants en Alberta  
Nos compatriotes de l'Alberta tiennent ces jours-ci d'importants congrès. Celui de la Re-

levée albertaine a eu lieu en fin de semaine, alors que celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence demain et se terminera jeudi soir.

C'est le collège Saint-Jean d'Edmonton qui recevra les congressistes, dont le nombre, dit-on, devrait dépasser deux cents. Parmi les invités on compte L.L. E.E. NN. SS. Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, et Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Desjardins.

Le président général de l'ACFA, M. André Dechêne, C.R., dirigera les délibérations, lesquelles porteront sur les finances de l'association, sur la Relevée albertaine, sur les commissions d'écoles bilingues, sur le chapelet à la radio, sur la sécurité familiale, et sur la vie de l'ACFA.

Plusieurs résolutions seront adoptées à la fin du congrès.

Chez les Franco-Américains

Au cours de leur récent congrès, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont adopté plusieurs résolutions. Les suivantes devraient surtout retenir l'attention au cours des prochains mois:

"Ils (les délégués) expriment l'espoir de voir un jour un membre du clergé franco-américain participer à la haute administration des affaires de l'Eglise aux Etats-Unis au rang d'évêque."

Education

"Ils (les délégués) reviennent à la charge pour insister que le Comité de Vie franco-américaine donne suite à la résolution adoptée lors du congrès de 1957, à savoir l'établissement d'une association d'éducation, formée de laïques, et dont ce sera l'objet de rechercher, en toute objectivité, avec le concours de professionnels de l'enseignement, le curriculum le plus apte à inculquer la connaissance de notre langue maternelle, notre culture et l'histoire de nos origines dans l'esprit de la jeunesse."

A Windsor

On a commencé récemment la construction de la nouvelle église Saint-Jérôme de Windsor, première et seule paroisse entièrement canadienne-française de cette ville. L'entreprise coûtera \$100,000 et sera de l'avis de l'entrepreneur Henri Damien, terminée à Pâques 1960.

La cérémonie de la levée de la première pelle de terre avait été précédée d'une campagne de souscription qui a rapporté plus de \$100,000. C'est à la suite de cette campagne si bien réussie que Son Excellence Mgr John Cody, évêque de London, a autorisé le début immédiat de l'église St-Jérôme. La nouvelle paroisse, fondée en juin 1958, aura son église à proximité du nouveau Centre canadien-français, splendide immeuble dont l'inauguration a eu lieu en novembre 1958. Saint-Jérôme compte présentement 225 familles, mais l'on croit que beaucoup d'autres s'y rallieront dès que l'église sera bâtie.

Congrès importants en Alberta  
Nos compatriotes de l'Alberta tiennent ces jours-ci d'importants congrès. Celui de la Re-

levée albertaine a eu lieu en fin de semaine, alors que celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence demain et se terminera jeudi soir.

C'est le collège Saint-Jean d'Edmonton qui recevra les congressistes, dont le nombre, dit-on, devrait dépasser deux cents. Parmi les invités on compte L.L. E.E. NN. SS. Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, et Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Desjardins.

Le président général de l'ACFA, M. André Dechêne, C.R., dirigera les délibérations, lesquelles porteront sur les finances de l'association, sur la Relevée albertaine, sur les commissions d'écoles bilingues, sur le chapelet à la radio, sur la sécurité familiale, et sur la vie de l'ACFA.

Plusieurs résolutions seront adoptées à la fin du congrès.

Chez les Franco-Américains

Au cours de leur récent congrès, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont adopté plusieurs résolutions. Les suivantes devraient surtout retenir l'attention au cours des prochains mois:

"Ils (les délégués) expriment l'espoir de voir un jour un membre du clergé franco-américain participer à la haute administration des affaires de l'Eglise aux Etats-Unis au rang d'évêque."

Education

"Ils (les délégués) reviennent à la charge pour insister que le Comité de Vie franco-américaine donne suite à la résolution adoptée lors du congrès de 1957, à savoir l'établissement d'une association d'éducation, formée de laïques, et dont ce sera l'objet de rechercher, en toute objectivité, avec le concours de professionnels de l'enseignement, le curriculum le plus apte à inculquer la connaissance de notre langue maternelle, notre culture et l'histoire de nos origines dans l'esprit de la jeunesse."

A Windsor

On a commencé récemment la construction de la nouvelle église Saint-Jérôme de Windsor, première et seule paroisse entièrement canadienne-française de cette ville. L'entreprise coûtera \$100,000 et sera de l'avis de l'entrepreneur Henri Damien, terminée à Pâques 1960.

La cérémonie de la levée de la première pelle de terre avait été précédée d'une campagne de souscription qui a rapporté plus de \$100,000. C'est à la suite de cette campagne si bien réussie que Son Excellence Mgr John Cody, évêque de London, a autorisé le début immédiat de l'église St-Jérôme. La nouvelle paroisse, fondée en juin 1958, aura son église à proximité du nouveau Centre canadien-français, splendide immeuble dont l'inauguration a eu lieu en novembre 1958. Saint-Jérôme compte présentement 225 familles, mais l'on croit que beaucoup d'autres s'y rallieront dès que l'église sera bâtie.

Congrès importants en Alberta  
Nos compatriotes de l'Alberta tiennent ces jours-ci d'importants congrès. Celui de la Re-

levée albertaine a eu lieu en fin de semaine, alors que celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence demain et se terminera jeudi soir.

C'est le collège Saint-Jean d'Edmonton qui recevra les congressistes, dont le nombre, dit-on, devrait dépasser deux cents. Parmi les invités on compte L.L. E.E. NN. SS. Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, et Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Desjardins.

Le président général de l'ACFA, M. André Dechêne, C.R., dirigera les délibérations, lesquelles porteront sur les finances de l'association, sur la Relevée albertaine, sur les commissions d'écoles bilingues, sur le chapelet à la radio, sur la sécurité familiale, et sur la vie de l'ACFA.

Plusieurs résolutions seront adoptées à la fin du congrès.

Chez les Franco-Américains

Au cours de leur récent congrès, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont adopté plusieurs résolutions. Les suivantes devraient surtout retenir l'attention au cours des prochains mois:

"Ils (les délégués) expriment l'espoir de voir un jour un membre du clergé franco-américain participer à la haute administration des affaires de l'Eglise aux Etats-Unis au rang d'évêque."

Education

"Ils (les délégués) reviennent à la charge pour insister que le Comité de Vie franco-américaine donne suite à la résolution adoptée lors du congrès de 1957, à savoir l'établissement d'une association d'éducation, formée de laïques, et dont ce sera l'objet de rechercher, en toute objectivité, avec le concours de professionnels de l'enseignement, le curriculum le plus apte à inculquer la connaissance de notre langue maternelle, notre culture et l'histoire de nos origines dans l'esprit de la jeunesse."

A Windsor

On a commencé récemment la construction de la nouvelle église Saint-Jérôme de Windsor, première et seule paroisse entièrement canadienne-française de cette ville. L'entreprise coûtera \$100,000 et sera de l'avis de l'entrepreneur Henri Damien, terminée à Pâques 1960.

La cérémonie de la levée de la première pelle de terre avait été précédée d'une campagne de souscription qui a rapporté plus de \$100,000. C'est à la suite de cette campagne si bien réussie que Son Excellence Mgr John Cody, évêque de London, a autorisé le début immédiat de l'église St-Jérôme. La nouvelle paroisse, fondée en juin 1958, aura son église à proximité du nouveau Centre canadien-français, splendide immeuble dont l'inauguration a eu lieu en novembre 1958. Saint-Jérôme compte présentement 225 familles, mais l'on croit que beaucoup d'autres s'y rallieront dès que l'église sera bâtie.

Congrès importants en Alberta  
Nos compatriotes de l'Alberta tiennent ces jours-ci d'importants congrès. Celui de la Re-

levée albertaine a eu lieu en fin de semaine, alors que celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence demain et se terminera jeudi soir.

C'est le collège Saint-Jean d'Edmonton qui recevra les congressistes, dont le nombre, dit-on, devrait dépasser deux cents. Parmi les invités on compte L.L. E.E. NN. SS. Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, et Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Desjardins.

Le président général de l'ACFA, M. André Dechêne, C.R., dirigera les délibérations, lesquelles porteront sur les finances de l'association, sur la Relevée albertaine, sur les commissions d'écoles bilingues, sur le chapelet à la radio, sur la sécurité familiale, et sur la vie de l'ACFA.

Plusieurs résolutions seront adoptées à la fin du congrès.

Chez les Franco-Américains

Au cours de leur récent congrès, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont adopté plusieurs résolutions. Les suivantes devraient surtout retenir l'attention au cours des prochains mois:

"Ils (les délégués) expriment l'espoir de voir un jour un membre du clergé franco-américain participer à la haute administration des affaires de l'Eglise aux Etats-Unis au rang d'évêque."

Education

"Ils (les délégués) reviennent à la charge pour insister que le Comité de Vie franco-américaine donne suite à la résolution adoptée lors du congrès de 1957, à savoir l'établissement d'une association d'éducation, formée de laïques, et dont ce sera l'objet de rechercher, en toute objectivité, avec le concours de professionnels de l'enseignement, le curriculum le plus apte à inculquer la connaissance de notre langue maternelle, notre culture et l'histoire de nos origines dans l'esprit de la jeunesse."

A Windsor

On a commencé récemment la construction de la nouvelle église Saint-Jérôme de Windsor, première et seule paroisse entièrement canadienne-française de cette ville. L'entreprise coûtera \$100,000 et sera de l'avis de l'entrepreneur Henri Damien, terminée à Pâques 1960.

La cérémonie de la levée de la première pelle de terre avait été précédée d'une campagne de souscription qui a rapporté plus de \$100,000. C'est à la suite de cette campagne si bien réussie que Son Excellence Mgr John Cody, évêque de London, a autorisé le début immédiat de l'église St-Jérôme. La nouvelle paroisse, fondée en juin 1958, aura son église à proximité du nouveau Centre canadien-français, splendide immeuble dont l'inauguration a eu lieu en novembre 1958. Saint-Jérôme compte présentement 225 familles, mais l'on croit que beaucoup d'autres s'y rallieront dès que l'église sera bâtie.

Congrès importants en Alberta  
Nos compatriotes de l'Alberta tiennent ces jours-ci d'importants congrès. Celui de la Re-

levée albertaine a eu lieu en fin de semaine, alors que celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence demain et se terminera jeudi soir.

C'est le collège Saint-Jean d'Edmonton qui recevra les congressistes, dont le nombre, dit-on, devrait dépasser deux cents. Parmi les invités on compte L.L. E.E. NN. SS. Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, et Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Desjardins.

Le président général de l'ACFA, M. André Dechêne, C.R., dirigera les délibérations, lesquelles porteront sur les finances de l'association, sur la Relevée albertaine, sur les commissions d'écoles bilingues, sur le chapelet à la radio, sur la sécurité familiale, et sur la vie de l'ACFA.

Plusieurs résolutions seront adoptées à la fin du congrès.

Chez les Franco-Américains

Au cours de leur récent congrès, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont adopté plusieurs résolutions. Les suivantes devraient surtout retenir l'attention au cours des prochains mois:

"Ils (les délégués) expriment l'espoir de voir un jour un membre du clergé franco-américain participer à la haute administration des affaires de l'Eglise aux Etats-Unis au rang d'évêque."

Education

"Ils (les délégués) reviennent à la charge pour insister que le Comité de Vie franco-américaine donne suite à la résolution adoptée lors du congrès de 1957, à savoir l'établissement d'une association d'éducation, formée de laïques, et dont ce sera l'objet de rechercher, en toute objectivité, avec le concours de professionnels de l'enseignement, le curriculum le plus apte à inculquer la connaissance de notre langue maternelle, notre culture et l'histoire de nos origines dans l'esprit de la jeunesse."

A Windsor

On a commencé récemment la construction de la nouvelle église Saint-Jérôme de Windsor, première et seule paroisse entièrement canadienne-française de cette ville. L'entreprise coûtera \$100,000 et sera de l'avis de l'entrepreneur Henri Damien, terminée à Pâques 1960.

La cérémonie de la levée de la première pelle de terre avait été précédée d'une campagne de souscription qui a rapporté plus de \$100,000. C'est à la suite de cette campagne si bien réussie que Son Excellence Mgr John Cody, évêque de London, a autorisé le début immédiat de l'église St-Jérôme. La nouvelle paroisse, fondée en juin 1958, aura son église à proximité du nouveau Centre canadien-français, splendide immeuble dont l'inauguration a eu lieu en novembre 1958. Saint-Jérôme compte présentement 225 familles, mais l'on croit que beaucoup d'autres s'y rallieront dès que l'église sera bâtie.

Congrès importants en Alberta  
Nos compatriotes de l'Alberta tiennent ces jours-ci d'importants congrès. Celui de la Re-

levée albertaine a eu lieu en fin de semaine, alors que celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence demain et se terminera jeudi soir.

C'est le collège Saint-Jean d'Edmonton qui recevra les congressistes, dont le nombre, dit-on, devrait dépasser deux cents. Parmi les invités on compte L.L. E.E. NN. SS. Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, et Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Desjardins.

Le président général de l'ACFA, M. André Dechêne, C.R., dirigera les délibérations, lesquelles porteront sur les finances de l'association, sur la Relevée albertaine, sur les commissions d'écoles bilingues, sur le chapelet à la radio, sur la sécurité familiale, et sur la vie de l'ACFA.

Plusieurs résolutions seront adoptées à la fin du congrès.

Chez les Franco-Américains

Au cours de leur récent congrès, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont adopté plusieurs résolutions. Les suivantes devraient surtout retenir l'attention au cours des prochains mois:

"Ils (les délégués) expriment l'espoir de voir un jour un membre du clergé franco-américain participer à la haute administration des affaires de l'Eglise aux Etats-Unis au rang d'évêque."

Education

"Ils (les délégués) reviennent à la charge pour insister que le Comité de Vie franco-américaine donne suite à la résolution adoptée lors du congrès de 1957, à savoir l'établissement d'une association d'éducation, formée de laïques, et dont ce sera l'objet de rechercher, en toute objectivité, avec le concours de professionnels de l'enseignement, le curriculum le plus apte à inculquer la connaissance de notre langue maternelle, notre culture et l'histoire de nos origines dans l'esprit de la jeunesse."

A Windsor

On a commencé récemment la construction de la nouvelle église Saint-Jérôme de Windsor, première et seule paroisse entièrement canadienne-française de cette ville. L'entreprise coûtera \$100,000 et sera de l'avis de l'entrepreneur Henri Damien, terminée à Pâques 1960.

La cérémonie de la levée de la première pelle de terre avait été précédée d'une campagne de souscription qui a rapporté plus de \$100,000. C'est à la suite de cette campagne si bien réussie que Son Excellence Mgr John Cody, évêque de London, a autorisé le début immédiat de l'église St-Jérôme. La nouvelle paroisse, fondée en juin 1958, aura son église à proximité du nouveau Centre canadien-français, splendide immeuble dont l'inauguration a eu lieu en novembre 1958. Saint-Jérôme compte présentement 225 familles, mais l'on croit que beaucoup d'autres s'y rallieront dès que l'église sera bâtie.

Congrès importants en Alberta  
Nos compatriotes de l'Alberta tiennent ces jours-ci d'importants congrès. Celui de la Re-

levée albertaine a eu lieu en fin de semaine, alors que celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence demain et se terminera jeudi soir.

C'est le collège Saint-Jean d'Edmonton qui recevra les congressistes, dont le nombre, dit-on, devrait dépasser deux cents. Parmi les invités on compte L.L. E.E. NN. SS. Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul, et Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Desjardins.

Le président général de l'ACFA, M. André Dechêne, C.R., dirigera les délibérations, lesquelles porteront sur les finances de l'association, sur la Relevée albertaine, sur les commissions d'écoles bilingues, sur le chapelet à la radio, sur la sécurité familiale, et sur la vie de l'ACFA.

Plusieurs résolutions seront adoptées à la fin du congrès.

Chez les Franco-Américains

Au cours de leur récent congrès, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont adopté plusieurs résolutions. Les suivantes devraient surtout retenir l'attention au cours des prochains mois:

"Ils (les délégués) expriment l'espoir de voir un jour un membre du clergé franco-américain participer à la haute administration des affaires de l'Eglise aux Etats-Unis au rang d'évêque."

Education

"Ils (les délégués) reviennent à la charge pour insister que le Comité de Vie franco-américaine donne suite à la résolution adoptée lors du congrès de 1957, à savoir l'établissement d'une association d'éducation, formée de laïques, et dont ce sera l'objet de rechercher, en toute objectivité, avec le concours de professionnels de l'enseignement, le curriculum le plus apte à inculquer la connaissance de notre langue maternelle, notre culture et l'histoire de nos origines dans l'esprit de la jeunesse."

A Windsor

On a commencé récemment la construction de la nouvelle église Saint-Jérôme de Windsor, première et seule paroisse entièrement canadienne-française de cette ville. L'entreprise coûtera \$100,000 et sera de l'avis de l'entrepreneur Henri Damien, terminée à Pâques 1960.

La cérémonie de la levée de la première pelle de terre avait été précédée d'une campagne de souscription qui a rapporté plus de \$100,000. C'est à la suite de cette campagne si bien réussie que Son Excellence Mgr John Cody, évêque de London, a autorisé le début immédiat de l'église St-Jérôme. La nouvelle paroisse, fondée en juin 1958, aura son église à proximité du nouveau Centre canadien-français, splendide immeuble dont l'inauguration a eu lieu en novembre 1958. Saint-Jérôme compte présentement 225 familles, mais l'on croit que beaucoup d'autres s'y rallieront dès que l'église sera bâtie.